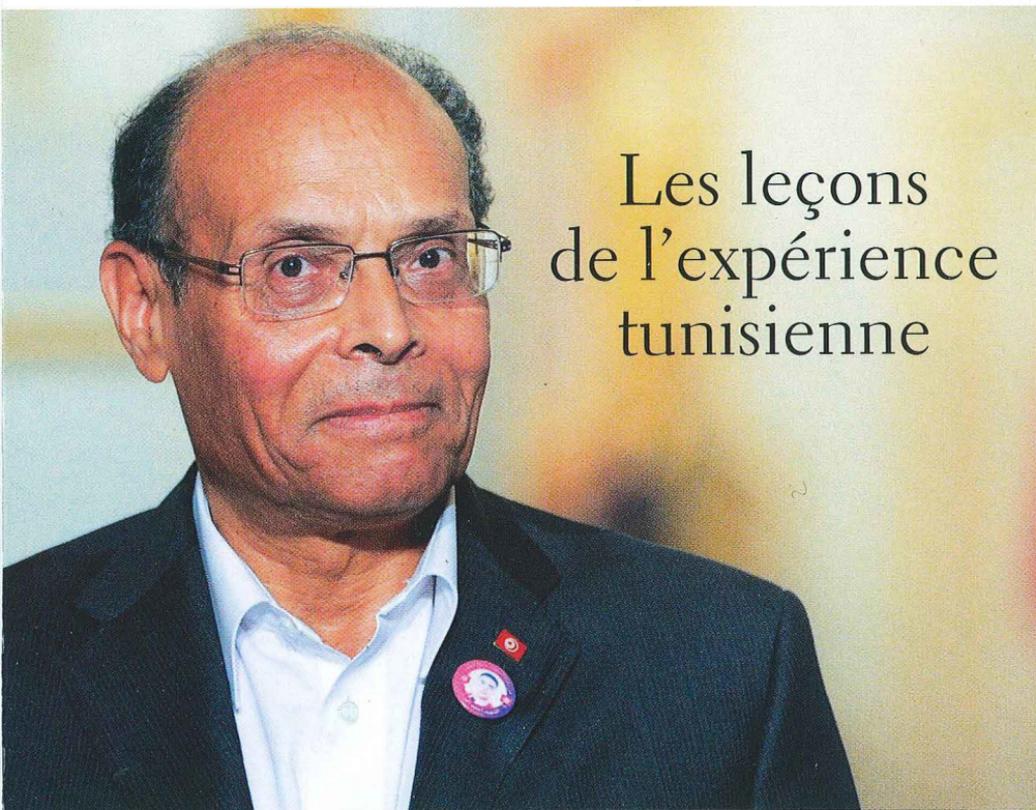


Moncef Marzouki

L'invention d'une démocratie



Les leçons
de l'expérience
tunisienne

a/au3

Cahiers libres

Du même auteur (en langue française)

L'Arrache corps. L'expérimentation sur l'homme, l'autre face de la médecine, Alternatives et parallèles, Paris, 1979.

Arabes, si vous parliez, Lieu commun, Paris, 1987 (nouvelle édition : Afrique-Orient, Casablanca, 2012).

La Mort apprivoisée, Le Méridien, Montréal, 1990.

Le Mal arabe, L'Harmattan, Paris, 2004.

Dictateurs en sursis. Une voie démocratique pour le monde arabe. Entretiens avec Vincent Geisser, L'Atelier, Ivry-sur-Seine, 2009.

Site personnel : <www.moncef-marzouki.net>.

Moncef Marzouki

L'invention d'une démocratie

*Les leçons
de l'expérience tunisienne*



La Découverte

9 bis, rue Abel-Hovelacque
75013 Paris

Si vous désirez être tenu régulièrement informé de nos parutions, il vous suffit de vous abonner gratuitement à notre lettre d'information bimensuelle par courriel, à partir de notre site

www.editionsladecouverte.fr

où vous retrouverez l'ensemble de notre catalogue.

ISBN 978-2-7071-7586-1

En application des articles L. 122-10 à L. 122-12 du code de la propriété intellectuelle, toute reproduction à usage collectif par photocopie, intégralement ou partiellement, du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris). Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est également interdite sans autorisation de l'éditeur.

© Éditions La Découverte, Paris, 2013.

Introduction

L'originalité de l'expérience tunisienne

La période que vit la Tunisie est chaotique, mais ce chaos porte en lui la promesse de nouvelles structures, de nouvelles organisations, de nouveaux modes de vie qui vont probablement nous surprendre, y compris nous, les hommes politiques, qui croyons gérer ou orienter le processus actuel. J'espère que les nouvelles organisations qui vont émerger seront plus stables, plus justes et plus belles. Je me suis donné pour tâche d'accompagner cette évolution, sans grande prétention sur ma capacité à maîtriser cette dynamique extraordinaire, mais avec l'immense honneur de penser que je fais partie de ce processus de re-création, de restructuration de tout un pays. C'est quelque chose de magnifique et, en même temps, d'assez terrifiant, car j'ai parfois l'impression que les mécanismes qui se mettent en place aujourd'hui portent en eux une force qui me dépasse.

Les causes de la longévité inédite des dictatures arabes

Pour comprendre l'originalité de l'expérience tunisienne et la place qu'elle occupe dans les révolutions arabes et dans les inventions démocratiques en cours au sud de la Méditerranée, il est important de rappeler que la démocratie est, évidemment, une urgence éthique. Mais elle est aussi une urgence technique. Le sociologue américain Alvin Toffler a développé cette hypothèse¹ : à partir du moment où une société se complexifie, où son niveau d'éducation s'élève, où la prise de décision doit être décentrée pour gagner en efficacité, la démocratie devient une urgence. On ne peut pas gouverner des sociétés complexes avec un autoritarisme hérité de sociétés simples et agricoles.

Le paradoxe est que cette urgence ne semblait pas fonctionner pour le monde arabe. Nos sociétés étaient sophistiquées, mais soumises à des dictatures. Même si le monde arabe était, en quelque sorte, « passé à côté » du XIX^e siècle et de l'industrialisation, notamment parce qu'il ne possédait ni le charbon ni les forêts qui auraient pu permettre une révolution industrielle, il était constitué de sociétés développées. Dans les années 1950, 1960 ou 1970, les Arabes vivaient dans des sociétés modernes et complexes, avec des classes moyennes de plus en plus importantes, un niveau d'éducation qui s'élevait, une véritable faim de liberté et une soif de rattraper l'Occident ou l'Asie. Mais lorsque le pétrole est devenu le moteur de la seconde révolution industrielle, les Arabes étaient déjà sous la chape de plomb de régimes autoritaires.

1 Alvin TOFFLER, *La Troisième Vague*, Denoël, Paris, 1980.

La Tunisie était prête pour la démocratie dans les années 1980. Le désir de démocratie comme les structures nécessaires étaient bien présents. Il y avait des partis politiques, des syndicats, une Ligue des droits de l'homme. La société avait gagné une forme d'autonomie par rapport à l'État, condition fondamentale pour construire une démocratie. Les transformations sociales étaient en route. Des millions d'enfants sont allés à l'école dans les années 1950, sont devenus adolescents et étudiants dans les années 1960, puis adultes dans les années 1970. Or on ne peut pas gouverner un peuple d'analphabètes comme on gouverne un peuple à qui on a « donné » l'éducation. Là se situe le paradoxe de l'État autoritaire mis en place par Habib Bourguiba, le fondateur de la Tunisie moderne : il a libéré des millions d'enfants de l'ignorance et, quand ils sont arrivés à l'âge adulte, prêts à exercer leurs responsabilités, il leur a refusé ce droit, falsifiant le premier scrutin libre de l'histoire du pays, en 1982. Ce blocage a duré trente ans.

Dès les années 1980, les conditions étaient donc réunies pour faire accéder la Tunisie au statut d'État démocratique moderne, mais la vague démocratique qui a emporté d'autres dictatures cruelles et anachroniques, incapables de gérer des sociétés sophistiquées, comme en Amérique latine ou en Europe de l'Est, n'a pas atteint le monde arabe. Seuls des imbéciles ou des racistes ont prétendu expliquer cela par une « spécificité culturelle arabe », une propension supposée à la soumission, alors que les humains sont construits sur les mêmes modèles et que leurs besoins sont partout les mêmes. Cet argument culturaliste, on le sait, a été balayé par les révoltes arabes depuis 2010.

En réalité, la longévité inédite des dictatures arabes s'explique avant tout par des facteurs externes. D'abord, la présence d'Israël a favorisé la permanence de régimes nationalistes qui ont instrumentalisé l'hostilité — ou la

résistance — à la politique de ce pays et une situation permanente de guerre ou de pseudo-guerre pour se maintenir en place : l'exacerbation du nationalisme a toujours permis de faire taire les oppositions internes et les régimes, jouant sur cette corde, ont pu faire illusion pendant des décennies. L'autre cause de blocage a été l'appui occidental. On oublie trop souvent en effet ce paradoxe que si les dictatures ont perduré dans le monde arabe, c'est essentiellement grâce à l'appui de certaines démocraties occidentales comme les États-Unis, la France, l'Espagne ou l'Italie. Leurs dirigeants ont soutenu et protégé ces régimes, de façon directe ou indirecte. Ce sont donc des mécanismes externes qui ont bloqué l'évolution intérieure vers un régime démocratique. Il ne faut certes pas négliger la force des dictatures et leur capacité de nuisance, mais il faut rappeler aussi que l'appui de démocraties vieillissantes a longtemps empêché la naissance de nouvelles démocraties dans le monde arabe.

La peur de l'islam politique a également joué. Dans les années 2000, Kadhafi ou Ben Ali se sont engagés sans retenue dans la lutte contre le « terrorisme islamique », puis dans la gestion des flux migratoires, et certains gouvernements occidentaux ont dès lors continué à les protéger en échange des services rendus en la matière. Toutefois, il faut noter — et c'est un vrai souci — que le soutien des démocraties occidentales aux dictatures n'était pas seulement lié à la défense de leurs intérêts (ou supposés tels), mais aussi à un racisme plus ou moins conscient, impliquant que les sociétés arabes seraient définitivement allergiques à l'ambition démocratique. Vu sous cet angle, un changement en terre arabe n'aurait pu déboucher que sur des dictatures islamistes, assimilées par les responsables politiques européens aux dictatures communistes dont ils venaient de se débarrasser. Heureusement, avec les révolutions du « printemps

arabe », le principe de réalité, à savoir que le monde arabe est tissé de sociétés complexes, éprises de justice et de liberté comme toutes les autres sociétés, s'est rappelé à l'histoire et aux yeux des dirigeants occidentaux.

Les atouts et l'ambition du « modèle tunisien »

Tout s'est passé à la manière d'une éruption volcanique. Pendant le temps interminable de la léthargie, la pression augmentait inexorablement et en silence dans la chambre magmatique. Puis ce fut l'explosion, qui a rendu visible à tous ce que seuls les fins vulcanologues voyaient sous le calme trompeur.

Parmi les révolutions qu'a connues le monde arabe, la révolution tunisienne se distingue non seulement par son antériorité, mais aussi parce qu'elle a été autonome et pacifique. Il y a eu un peu plus de trois cents morts : c'est évidemment beaucoup trop, mais assez peu si on rapporte le sacrifice des martyrs aux bouleversements qu'il a permis, non seulement à l'échelle de la Tunisie, mais à celle du monde entier. En Libye, la révolution a eu besoin d'un appui militaire extérieur. En Égypte, la révolution est demeurée autonome, mais le prix à payer a été très lourd. Au Yémen, le soulèvement a également fauché de nombreux révolutionnaires et la révolution demeure à ce jour inachevée. En Syrie, les manifestations populaires se sont transformées en une guerre civile catastrophique pour le pays et tous ses citoyens. Là où les dictateurs résistent, la facture en larmes et en sang s'alourdit de jour en jour.

Quels que soient le processus ou le prix à payer, toutes les sociétés arabes sont engagées sur le même chemin.

L'ancien système politique doit être détruit et le sera partout, à plus ou moins long terme, avec plus ou moins de dégâts. D'ici dix ou vingt ans, tous les régimes arabes se seront transformés. Dans ce cadre, l'expérience tunisienne est intéressante à un double titre. D'une part, la révolution a été rapide, relativement peu sanglante et réalisée sans intervention extérieure. De l'autre, le processus de démocratisation est fondé sur le choix de bâtir une démocratie non sur l'affrontement inexpiable des forces politiques, y compris par voie électorale, mais sur la volonté partagée de trouver un consensus entre les deux grandes composantes fondamentales de la société : la partie moderniste et la partie traditionaliste. Cette exigence se retrouve aussi bien dans l'écriture de la Constitution qu'au sein du gouvernement des affaires de l'État. Elle nous vient de notre histoire, car le dialogue et la négociation font partie de notre tradition. Nous ne sommes pas les descendants des Phéniciens pour rien : cela fait 3 000 ans que nous négocions !

Deux ans après la chute de Ben Ali, nous nous trouvons dans un processus encore convulsif à maints égards, mais demain, nous pourrions être un exemple pour de nombreux autres pays. Si la Tunisie parvient à maintenir ce consensus et à faire redémarrer sa machine économique — ce qu'elle est train de faire —, elle pourra devenir un véritable laboratoire. Si la Tunisie réussit, son modèle pourra peut-être servir en Libye, au Yémen, en Syrie...

Plusieurs facteurs me rendent confiant en notre capacité à réussir notre transition démocratique. D'abord, la population tunisienne est réduite, homogène, sans minorités, avec une classe moyenne très nombreuse. Dans un pays de quelque 10 millions d'habitants, presque tout le monde se connaît et, si on peut se déchirer comme une famille, on sait également comment se réconcilier. Bien sûr,

les très pauvres et les très riches existent en Tunisie, mais l'écart est bien moins fort que dans les autres pays arabes. Et nous sommes épargnés par les tensions qui peuvent exister et être instrumentalisées entre chiites et sunnites, comme en Égypte ou au Moyen-Orient, ou entre les musulmans et les autres minorités religieuses.

Ensuite, nous sommes très majoritairement soucieux de maintenir la paix et d'aboutir à une entente de fond, en dépit des divisions politiques ou sociales qui traversent notre société. Nous avons été façonnés par notre histoire et notre géographie. La Tunisie est en effet un petit pays, ouvert sur la mer et avec très peu de montagnes : cela nous a appris la nécessité du dialogue et a aiguisé notre capacité à faire avancer l'histoire sans creuser de tranchées ni échafauder de barricades. Car, en cas de guerre civile, il n'y a en Tunisie aucun endroit où se réfugier et se dissimuler, ni dans l'arrière-pays ni dans les villes, relativement petites et peu propices à la guérilla urbaine. Un ami algérien m'a dit un jour : « Vous, les Tunisiens, vous ne vous rebellez jamais ! » Je lui ai répondu : « Donnez-moi vos montagnes et vous allez voir ce qu'on va faire ! »

Nous avons toujours déployé toute notre énergie pour éviter les batailles sans fin et les affrontements déchirants, afin de parvenir à des solutions négociées et satisfaisantes pour tous. Mais le fait que nous soyons un peuple pacifique ne signifie pas que nous ne soyons pas déterminés, comme notre révolution l'a montré. Ce livre est le récit de ma détermination, en tant que citoyen tunisien devenu Président, en tant qu'opposant passé par la prison et l'exil avant d'entrer au palais de Carthage, à participer à l'invention d'une démocratie du XXI^e siècle.

Carthage, le 7 mars 2013.

Un parcours politique

Je suis né à la politique presque au moment où j'ai ouvert les yeux, en juillet 1945.

À l'âge de quatre ou cinq ans, mon père était poursuivi par les Français comme militant indépendantiste. La maison où je suis né, à Grombalia, a servi de cache d'armes. J'avais l'habitude de jouer avec les pistolets entreposés et, un jour, ma mère horrifiée m'a trouvé en train d'essayer de mettre une balle dans le canon, sans succès fort heureusement. Les armes ont alors été cachées ailleurs. Je me souviens aussi que, à l'âge de sept ou huit ans, mon père m'envoyait acheter des cigarettes et que je devais, pour cela, passer entre les tanks des soldats français.

Devenir un bon médecin

Après l'indépendance, en 1956, mon père, qui était un des proches de Salah Ben Youssef, ce leader du mouvement national tunisien devenu un rival de Bourguiba, a dû quitter la Tunisie. On s'entre-tuait alors entre anciens

amis et la guerre était déclarée entre « bourguibistes » et « youssefistes ». Salah Ben Youssef a d'ailleurs été assassiné en 1961.

Un soir, mon père a pris ses jambes à son cou, traversé l'Algérie en guerre, et s'est réfugié au Maroc. Il y est resté en exil jusqu'à sa mort, en 1988. Le lendemain de sa fuite, des policiers en civil m'ont interrogé. J'avais onze ans et c'était mon premier interrogatoire de police. Je ne savais pas, alors, que ce serait le premier d'une longue série.

Je suis resté jusqu'à mes quinze ans dans notre maison de famille, qui était surnommée la « maison du traître ». Aux yeux de certains, mon père était devenu un traître, alors qu'il s'était battu toute sa vie pour l'indépendance de notre pays, une arme dans une main et une plume dans l'autre... En 1961, toute la famille a été contrainte de quitter la Tunisie, parce que nous n'avions plus de quoi manger. Nous étions dix frères et sœurs et mon père n'avait pas d'argent à nous envoyer. Nos oncles nous aidaient du mieux qu'ils pouvaient, mais la situation ne pouvait plus s'éterniser. Une fois arrivés au Maroc, notre vie s'est améliorée, mon père ayant repris son travail d'avocat et y réussissant fort bien.

Il était originaire de Douz, petite ville du Sud tunisien, qui n'était, dans les années 1950, qu'un village lové dans les bras du Moyen Âge, sans électricité ni eau, entouré de dunes de sable (c'est devenu plus tard une petite ville, plus prospère grâce au tourisme et à l'agriculture). Mon père avait réussi à quitter ce village pour aller étudier à la Zitouna, l'université traditionnelle, et en était sorti avec des diplômes lui permettant d'être *waqil*. Le terme désigne une sorte d'avocat devant les tribunaux religieux qui s'occupent des mariages, des divorces et des héritages. En Tunisie, ces tribunaux traditionnels ont été dissous à partir de 1956, mais le Maroc a conservé une double juridiction, civile et religieuse.

Mon père a donc pu devenir *waqil* dans son pays d'accueil. Il est mort en homme riche, mais aussi très frustré, parce que ce qu'il a toujours voulu et qui n'a jamais été possible, c'était revenir en Tunisie.

À notre arrivée au Maroc, mon père m'a inscrit d'autorité au lycée français de Tanger. Bon élève, j'ai été lauréat en 1963 du concours général. Ce fut ma première visite à Paris pour recevoir le prix — il était assorti d'une bourse qui m'a donné l'opportunité de faire mes études en France. Mon père désirait que je devienne médecin, mais c'est la mort de ma sœur en couches qui m'a vraiment décidé à suivre cette voie. À Douz, il n'y avait pas d'obstétricien, il fallait aller à Gabès, à 120 km de là. Lors de son accouchement, quand on a réalisé que les choses se présentaient mal, on l'a chargée dans un pick-up bâché parce qu'il n'y avait même pas d'ambulance. Elle a fait une hémorragie interne et elle est morte en route. Ce jour-là, j'ai décidé que je deviendrai médecin.

À la fin de mon internat à Strasbourg, j'avais validé trois spécialités : la neurologie, la santé publique et la médecine interne. J'ai aussi travaillé comme remplaçant dans la campagne alsacienne ; les patients étaient parfois surpris de voir ce jeune médecin basané parler alsacien, peut-être un des seuls Tunisiens à le parler — mais j'allais tous les dimanches dans ma belle-famille et, à table, l'alsacien était la seule langue employée.

Je suis rentré en Tunisie en 1979, avec l'idée de devenir un bon médecin et rien d'autre — mon projet initial était de devenir un grand épiléptologue. Mon père me répétait de ne pas m'engager en politique — il avait en effet conçu beaucoup d'amertume à l'égard de la politique, du fait de son échec et de son exil forcé. D'ailleurs, il n'y a que mon frère Mohamed Ali et moi qui nous sommes lancés en politique,

tous mes autres frères et sœurs ont fait leur vie sans jamais s'en mêler. Mohamed Ali a été le souffre-douleur de Ben Ali : le régime l'accusait à tort d'être membre d'Ennahda et le mettait en prison chaque fois qu'ils avaient quelque chose à me reprocher et qu'ils ne pouvaient m'atteindre. La façon dont il a été traité à cause de mon activisme politique a constitué mon plus lourd problème de conscience pendant toutes ces années.

J'avais — et je garde encore un peu aujourd'hui — la vision très désabusée de la politique que mon père m'avait inculquée. Mais, en même temps, je voyais bien qu'il s'était engagé et qu'il ne regrettait pas cet engagement pour l'indépendance et une Tunisie libre.

La lutte pour les droits de l'homme

Sans penser que cela mènerait à la politique, je me préoccupais alors des droits de l'homme, dont l'importance m'était apparue en faisant ma thèse de médecine avec Marc Klein. Ce médecin juif alsacien est la personne qui m'a le plus influencé, avec mon père. Il avait été prisonnier dans un camp de concentration nazi et avait alors vu les expérimentations humaines pratiquées sur les détenus. Revenu à Strasbourg après la guerre, il est devenu un grand professeur de biologie. J'admirais cet homme, j'adorais ses cours et je voulais qu'il soit mon directeur de thèse. Je voulais travailler sur l'épilepsie chez Dostoïevski, mais cela avait déjà été fait et il m'a proposé le sujet des expérimentations humaines. C'est ainsi que j'ai commencé à m'intéresser aux droits de l'homme. À cette occasion, j'ai lu pour la première fois, en entier, la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. C'est un texte qui ne m'a plus jamais

quitté depuis, que je connais par cœur et qui me sert de ligne de conduite jour et nuit. Mon implication politique est donc, dans un premier temps, passée par les droits de l'homme. J'ai réalisé ensuite que c'était une façon de m'engager, sans me sentir pris dans les miasmes de la politique.

Le grand modèle était alors Gandhi, il l'est encore aujourd'hui. À l'âge de vingt-deux ans, j'ai écrit un texte pour le centenaire de Gandhi, qui a été primé. La récompense était un voyage en Inde : j'y ai vécu un mois de rêve, durant lequel je me suis rendu sur la tombe de Gandhi et j'ai appris à mieux connaître sa pensée. Cet homme m'a appris la distinction fondamentale entre la force et la violence : les gens vraiment forts n'ont pas besoin d'être violents.

D'autres personnages m'ont marqué : Nasser, dont j'ai longtemps eu le portrait dans ma chambre d'adolescent ; de Gaulle, par cette capacité à résister à toutes les difficultés et à incarner les valeurs et l'âme d'un pays ; Mandela, en raison de son combat, mais aussi de son incroyable capacité à pardonner à ses ennemis et à transcender la haine. Ces hommes ont certes joué un grand rôle dans ma conception de la politique et de ce que doit être un leader, mais, pour moi, l'histoire n'est pas faite seulement, ou d'abord, par les hommes politiques. Elle est avant tout celle des peuples et des grands moments de la pensée humaine, telle qu'elle s'incarne dans des livres comme le Coran, la Bible ou le Dao De Jing de Lao Tseu, mais aussi dans la pensée de Darwin, les découvertes de Pasteur, les avancées scientifiques d'Einstein...

À mon retour en Tunisie en 1979, je voulais me mettre au service des gens et je me suis orienté vers la santé publique. J'ai donc quitté le service de neurologie de l'hôpital pour prendre en charge un service de santé communautaire à Sousse : une médecine au service des

pauvres. Mon équipe et moi travaillions alors avec les paysans, les ouvriers, le petit peuple, pour faire de la médecine préventive, de la médecine sociale et améliorer les conditions de vie de la population. Quand, des années après, j'ai été jeté à la porte de la faculté de médecine, on m'a reproché de ne pas faire de la médecine communautaire, mais de la « médecine communiste ».

À mon retour en Tunisie, intrigué par le nombre important d'enfants handicapés, dont je m'occupais en tant que neurologue, j'ai fait un travail de recherche sur les principales causes du handicap de l'enfant, qui a été récompensé, en 1982, par le prix Bourguiba de médecine. C'est ainsi que la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH) m'a repéré et contacté. Avec mon adhésion à la Ligue en 1980, j'ai découvert la torture, ce scandale absolu, qui a réveillé en moi tout ce que j'avais lu pour rédiger ma thèse. J'ai alors pris la mesure de l'ampleur des violations des droits de l'homme en Tunisie.

Beaucoup de gens s'imaginent que s'occuper des droits de l'homme n'est pas une activité politique, et j'en étais moi aussi convaincu au départ. Mais, en réalité, c'est très politique : quand vous vous attaquez à une dictature et que vous réclamez la liberté d'expression, l'arrêt de la torture, des élections honnêtes, vous mettez en cause les fondements mêmes du régime. Ce n'était pas de la politique partisane mais, si l'on admet que la politique consiste à vouloir agir sur la société et les rapports entre les hommes, ce que faisait la LTDH n'était que de la politique.

En effet, au début des années 1990, Ben Ali — arrivé au pouvoir en novembre 1987 grâce à son « putsch médical » contre un Bourguiba vieillissant — avait détruit ou émasculé tous les partis politiques, tous les syndicats, tous les organes de presse indépendants. Il ne restait que des organismes de

façade et des faux nez de la dictature. À l'exception de la Ligue, qui était en quelque sorte devenue le Parlement de la société. Un jour, un journaliste un peu naïf m'a posé la question : « Combien y a-t-il de partis politiques en Tunisie ? » Je lui ai répondu : « Il n'y en a que deux : la police d'un côté, la Ligue de l'autre. » Le principal syndicat, l'UGTT (Union générale tunisienne du travail), ne jouait plus le rôle qu'il avait pu exercer à l'époque de Bourguiba, parce qu'il avait été infiltré et corrompu. Heureusement, il avait gardé quelques éléments sains et, lorsque la révolution s'est déclenchée à la fin 2010, l'UGTT a eu l'intelligence de choisir le camp de la révolution.

Pendant les cinq années durant lesquelles j'ai été président de la LTDH, de 1989 à 1994, nous avons mené une lutte frontale de tous les instants avec le pouvoir. C'est pour cette raison que Ben Ali a profité du congrès de la LTDH, en février 1994, pour fomenter un putsch au sein du comité directeur, qui a permis de nous évincer, moi et les rares amis restés fidèles à nos engagements. La Ligue était en effet la seule organisation qu'il n'avait pas réussi à dompter jusque-là. Avec la chute de la LTDH dans l'escarcelle des associations fantoches, Ben Ali a fait tomber la dernière citadelle qui lui résistait. Ce putsch consommait la destruction de tout ce qui demeurait de la société civile tunisienne.

Les geôles de la dictature

C'est alors que j'ai franchi une étape, en décidant d'annoncer ma candidature contre lui à l'élection présidentielle de 1994. C'était une façon de lui dire : « Tu as remporté une bataille, mais tu n'as pas gagné la guerre. » Je voulais l'attaquer là où ça faisait mal, pour lui montrer qu'il

n'était pas possible de détruire sans réaction toute la société civile. Ce n'était pas du donquichottisme, comme certains me l'ont reproché, mais de la pédagogie démocratique. En prenant cette décision, je me suis dit : « Elle va me coûter cher. » C'était en effet davantage qu'un défi : un sacrilège, un crime de lèse-majesté. En posant ma candidature, j'avais brisé un tabou. La réaction n'a pas tardé : j'ai découvert les geôles de la dictature.

J'avais envoyé une lettre à Ben Ali — c'est la seule que je lui ai jamais adressée — qui disait en substance : « Vous affirmez que vous êtes un démocrate et vous savez donc que des élections normales doivent mettre en concurrence différents candidats. Vous savez très bien que je ne peux pas me présenter, parce que, d'après la loi, il me faut le parrainage de trente députés. Vous avez ces trente députés, je vous demande donc simplement de me les donner. » C'était vraiment de la provocation, mais je voulais publier cette lettre dans la presse pour le mettre en difficulté.

Il a réagi de façon à la fois rapide et grotesque. J'avais convoqué une conférence de presse dans un hôtel de Tunis, sans en donner l'objet. En partant de chez moi en compagnie d'un ami, Omar Mestiri, pour rendre cette lettre publique, j'ai été aussitôt embarqué par des policiers en civil. Ils ne m'ont pas dit ce qu'ils me reprochaient : ils m'ont seulement fait tourner pendant cinq heures dans les rues de Tunis et de sa banlieue, avant de me relâcher dans un quartier très éloigné, simplement pour que je ne puisse pas rejoindre le lieu de la conférence de presse...

J'étais malgré tout conscient qu'il ne s'agissait que d'un avertissement et que la véritable note n'allait pas tarder. Effectivement, un mois après, j'atterrissais en cellule. Heureusement pour moi, j'avais déjà quarante-neuf ans, j'étais un professeur de médecine reconnu, en Tunisie et à

l'étranger, j'étais l'ancien président de la LTDH : tout cela m'a sans doute permis d'échapper à la torture physique. J'ai toutefois immédiatement été placé en isolement et je peux témoigner que, pour passer quatre mois à tourner en rond dans l'équivalent d'un grand placard, il faut avoir les nerfs solides. Ils avaient monté tout un dossier contre moi et, même si cela ne tenait pas la route, l'affaire était mal engagée. C'est alors que la réprobation internationale a joué et, surtout, que Nelson Mandela est intervenu personnellement en ma faveur.

Je l'avais rencontré au début des années 1990 à Oslo, lors d'un colloque organisé par Elie Wiesel, le prix Nobel de la paix, pour débattre d'une question fondamentale : « Pourquoi nous détestons-nous ? » Je me suis rendu à cette conférence, où j'ai eu le choc de découvrir que mon voisin de table était... Nelson Mandela ! C'était simplement la logique du placement alphabétique : Mandela, Marzouki... Nous avons longuement discuté et il a accepté de me donner une lettre à lire en son nom à une conférence que je préparais alors sur les droits de l'enfant africain. Une très belle lettre, que j'ai depuis toujours gardée avec moi.

En 1994, alors que j'étais emprisonné, Mandela est venu en visite officielle en Tunisie. Mes camarades l'ont immédiatement alerté et il est intervenu auprès de Ben Ali. Je suis donc sorti de prison grâce, entre autres, à un hasard alphabétique ! Mais je n'ai quitté la cellule d'isolement que pour connaître l'enfermement à domicile : on m'a retiré mon passeport et j'ai ensuite vécu quasiment reclus chez moi, entouré de policiers, pendant près de cinq ans.

Devenu Président, je contemple parfois tous les gardes du corps et les policiers en civil qui s'agitent autour de moi et je me dis que mon destin est de vivre entouré de policiers ! Auparavant, il s'agissait des policiers de Ben Ali. Désormais

ce sont les « miens ». Mais, depuis vingt ans, je ne peux pas me déplacer sans une cohorte de policiers à mes basques. Avec toutefois une légère différence qui change tout : sous Ben Ali, les policiers avaient peur de moi ; désormais, ils ont peur pour moi...

Espionné en permanence

J'ai passé cinq années pendant lesquelles je ne pouvais sortir sans être suivi. Dès que je montais dans un train, je voyais un ou deux policiers prendre le même wagon. Un jour, j'ai même dit à l'homme qui me suivait : « Mais tu ne veux pas t'asseoir sur mes genoux, comme ça, tu pourrais mieux entendre tout ce que je dis ? » Une autre fois où je me trouvais dans le train avec ma sœur, je lui ai demandé de respecter notre intimité familiale en s'asseyant plus loin. Mais il n'a pas voulu bouger. Je me suis alors levé et j'ai commencé à haranguer tout le wagon en disant : « Je m'appelle Moncef Marzouki, je suis un militant des droits de l'homme. Cet individu est un policier, un de ceux qui m'oppriment et vous oppriment. Cet homme essaye de m'intimider comme il vous intimide tous, mais si nous nous levons tous ensemble et que nous n'avons pas peur, il ne peut rien contre nous. » Il y avait aussi des touristes dans le wagon, que j'ai interpellés en français et en anglais. Il s'est trouvé tellement piteux qu'il a fini par prendre ses jambes à son cou.

C'était une période très difficile. Après mon retour en Tunisie en 1979, j'avais eu une vie à peu près normale jusqu'au début des années 1990. Il existait alors une relative liberté et je pouvais me déplacer facilement dans le pays. Mes livres ont été interdits, j'ai eu des comptes à rendre

devant les tribunaux, mais je pouvais vivre à peu près normalement. Entre 1990 et 1994, c'était la confrontation permanente, mais nous étions encore dans le cadre d'une vie publique réelle. Après, j'ai vraiment vécu reclus, sans pouvoir rencontrer personne sereinement. J'étais espionné en permanence. Le bureau de poste attendant à ma maison de Sousse ne vendait pas de timbres et ne distribuait pas de courrier, parce qu'il servait de QG à la police politique chargée de ma surveillance. Je recevais constamment des menaces de mort, y compris sur ma famille. Le téléphone sonnait en plein milieu de la nuit, sans que personne ne réponde lorsque je décrochais.

Il faut vraiment avoir les nerfs solides pour tenir sous une dictature. C'est une épreuve terrible. La démocratie ne peut pas dévoiler les personnalités, parce que tout le monde est à l'abri. Mais la dictature vous dévoile à vous-même comme aux autres. J'ai vu tellement de gens craquer, abandonner la lutte, ou même trahir pour acheter leur sécurité. Ne peuvent tenir bon que ceux qui sont mus par une volonté de fer ou un idéal pour lequel ils sont prêts à tout sacrifier. Dans mon cas, je crois que c'est l'exemple de mon père qui m'a permis de résister. Après avoir été contraint de s'exiler au Maroc, il n'a jamais demandé à rentrer en Tunisie et n'a jamais songé à écrire une lettre à Bourguiba pour demander pardon et avoir le droit de revoir sa mère. Il a vécu trente-trois ans au Maroc sans rien demander à personne, et cela a été une école de ténacité pour le jeune garçon que j'étais. Pendant cette terrible période, où j'étais en quelque sorte prisonnier à domicile, il m'est arrivé de penser : « Mon père a tenu trente-trois ans, moi je tiendrai trente-quatre. »

Les vexations et les actes hostiles étaient devenus permanents. Au départ, ils m'avaient débarqué de mon service de santé communautaire, en me laissant seulement

quelques heures de cours à la faculté de médecine. Mais, en 2000, il y a eu de nouvelles élections et j'ai à nouveau demandé, sur Al-Jazira, le départ de Ben Ali, en rappelant qu'il ne tenait pas sa promesse de ne pas faire de troisième mandat. Le lendemain de cette déclaration, un huissier m'a signifié que j'étais renvoyé de la faculté.

J'ai encore vécu une année dans ma maison de Sousse, pratiquement sans ressources, parce que je n'ai pas de fortune personnelle. Mon frère me donnait de temps en temps une liasse de billets pour que je puisse payer les factures. Mes amis socialistes français sont alors intervenus et ils ont fait pression — on était en période de cohabitation — sur Jacques Chirac afin qu'il intervienne pour qu'on me rende mon passeport. Jack Lang m'a trouvé un poste de professeur invité à Bobigny. À la suite d'une visite du président français en Tunisie, j'ai donc pu partir. C'était en décembre 2001. Pendant les neuf années que j'ai passées en France, mon arme a été la communication, à travers Al-Jazira, puis Internet.

Je n'ai pas demandé le statut de réfugié politique, afin de garder mon passeport tunisien. Je voulais ainsi signifier à Ben Ali que je ne fuyais pas sa dictature, mais que j'étais parti momentanément pour travailler et disposer d'un salaire. Je suis rentré régulièrement en Tunisie, en 2004, 2005, 2006. En 2004, il y avait des élections et je ne pouvais pas appeler au boycottage depuis Paris, parce qu'on aurait pu me reprocher de le faire en étant confortablement assis dans mon salon. La majorité des responsables politiques tunisiens, y compris les opposants, avaient alors accepté la théorie fumeuse selon laquelle il était possible d'augmenter les espaces de liberté en participant au processus mis en place par Ben Ali. Le dictateur leur avait donné un millimètre carré d'espace de liberté et la plupart d'entre eux

avaient accepté de participer aux élections pour obtenir 1,5 millimètre carré. C'était absurde et j'ai dit : « Ne votez pas, ne participez pas à cette mascarade. »

Lorsque j'ai voulu retourner en France une fois les élections passées et la dictature confortée par ce simulacre de démocratie, ils m'ont arrêté à l'aéroport. Ils m'ont soumis à un interrogatoire d'intimidation me signifiant que j'allais être poursuivi en vertu de la loi antiterroriste qui interdit et punit sévèrement toute action sapant le « moral du peuple », avant de me relâcher en me menaçant d'un véritable procès si je m'avisais de remettre les pieds en Tunisie. Malgré cela, en 2005, j'ai décidé de revenir, à l'occasion du Sommet mondial sur la société de l'information qui se tenait à Tunis et pour soutenir les personnalités de l'opposition qui avaient débuté, le 18 octobre, une grève de la faim pour les libertés. Les sbires de Ben Ali m'ont mené la vie très dure et interdit quasiment tout mouvement. Je n'ai pu rencontrer quasiment personne et je suis reparti au bout d'un mois.

En 2006, le harcèlement est devenu insupportable. J'avais lancé, sur Al-Jazira, un appel à la résistance passive et à la désobéissance civile. Je ne pouvais lancer un tel mouvement en restant à Paris et je suis donc retourné en Tunisie. Mon appel a été un échec complet : personne n'a bougé. La police politique a dû pourtant estimer qu'il fallait définitivement m'empêcher de nuire et elle a tenté de me coller un procès pour... viol. J'étais toujours reclus chez moi, même si quelques personnes pouvaient passer me voir, en particulier un jeune avocat, Tarek Labidi. Avec deux autres amis, il m'avait convaincu de sortir prendre un café. Nous sommes donc sortis tous les quatre, et une fille s'est alors précipitée sur nous en hurlant : « C'est lui ! Il a essayé de me violer. Emmenez-le au commissariat. » Le policier qui se trouvait à côté d'elle s'est alors penché vers son oreille : « Non, non, ce

n'est pas lui. Moncef Marzouki, c'est le vieux à côté. » En effet, elle avait pointé son doigt vers mon ami avocat ! Sans vergogne, elle s'est retournée alors vers moi et a répété sa tirade. C'était tellement ridicule que nous avons tous éclaté de rire et nous sommes partis en prenant les passants à témoin et en raillant ces policiers si stupides qu'ils n'étaient même pas capables de monter une affaire solide. Mais je l'ai tout de même échappé belle...

La fuite en avant du régime

Comme ces déstabilisations n'avaient pas fonctionné, ils ont accentué la pression physique. À deux reprises, j'ai bien cru mourir lynché. Une première fois, sorti de chez moi pour retirer de l'argent à la banque, je me suis soudain retrouvé au milieu d'une dizaine de sbires du régime, qui m'ont craché dessus et insulté. Quelques semaines plus tard, j'ai vécu une autre tentative de lynchage, qui aurait pu très mal tourner.

J'avais décidé de me rendre dans la ville de Kef, à 175 km à l'ouest de Tunis, pour voir mon camarade Mohamed Abbou, qui était alors en prison. Tous les 50 km, la voiture était contrôlée par les policiers. À 40 km de notre destination, nouveau contrôle : ils nous ont confisqué la voiture, en affirmant qu'il s'agissait d'un véhicule volé ! J'ai décidé de continuer à pied, avec un journaliste qui m'accompagnait, et nous voilà, marchant sous la pluie, dans la montagne. Les policiers ont compris que nous étions déterminés à continuer d'avancer et ils nous ont finalement rendu la voiture. Mais ils ont sans doute prévenu d'autres gens et, à notre arrivée en plein centre de Kef, une foule d'une centaine de personnes s'est précipitée sur la voiture.

Ils l'ont soulevée et secouée : j'ai cru que nous allions tous y passer, avec tous ces enragés en train de casser les vitres, de m'accuser d'être un traître, « vendu à Israël ». Brusquement, il y a eu un coup de sifflet et toute cette foule enragée s'est évaporée d'un seul coup. Je suis rentré à Tunis en pensant que je n'allais plus pouvoir faire un geste sans risquer la violence physique. Je réalisais que ce régime n'avait plus aucune retenue, qu'il était capable de me tuer. C'est ce qu'ils ont essayé de faire au moins à deux reprises.

La première fois, c'était sur la route de Douz. J'étais bizarrement obligé de remettre sans cesse de l'essence dans le réservoir. Je m'arrête alors à un garage. L'employé ouvre le capot et me montre une espèce de durite en caoutchouc, sciée de telle sorte que l'essence giclait sur le moteur. Il m'a dit : « Vous avez eu beaucoup de chance que le moteur ne prenne pas immédiatement feu et de ne pas être mort dans l'incendie de votre voiture. » La seconde tentative s'est produite lorsque j'ai laissé ma voiture à un garagiste de Tunis, pour une énième réparation. Lorsque je suis revenu la chercher, le garagiste, blême, me dit : « Faites très attention. Des flics sont venus et m'ont demandé de desserrer les écrous. J'ai dû leur affirmer que je le ferais, mais je vous préviens. » La seule chose qu'ils avaient négligée, c'est que cet homme était un parent de ma tante et qu'il avait donc refusé d'obéir aux ordres, au risque de se mettre en danger lui-même.

Après cela, j'ai renoncé à prendre ma voiture et j'ai circulé exclusivement en train. Je ne sais pas s'il n'y a pas eu d'autres tentatives d'assassinat. Les deux dont je suis certain ont échoué à la fois parce que les organisateurs étaient stupides et parce que le régime a voulu maquiller une tentative de meurtre en accident. Contrairement aux dictatures syrienne ou birmane, la Tunisie était une dictature très hypocrite qui prétendait être un État de droit, une démocratie.

Ben Ali s'est littéralement enfermé dans sa propre rhétorique. La proximité de l'Europe et le besoin de rester une destination touristique l'obligeaient à conserver une façade démocratique et à respecter le minimum de formes, même pour se débarrasser des opposants politiques.

En 2006, j'ai compris que ce n'était pas la peine de continuer ainsi, que le régime était dans une fuite en avant telle que je risquais d'être confronté à la violence physique dès que je sortirais de chez moi. Je me suis rendu à l'aéroport. Ils m'ont laissé partir et je me suis dit que, cette fois-ci, je ne reviendrais plus. De fait, je ne suis plus retourné en Tunisie avant le départ de Ben Ali.

À partir de 2006, j'étais donc installé à Paris. J'y ai vécu des années très difficiles, même si Paris est une ville magnifique, dont j'ai écumé tous les musées. La situation du monde arabe était exaspérante. C'étaient les années Bush et celles où Jacques Chirac se rendait en Tunisie en déclarant : « Le premier des droits de l'homme c'est manger, être soigné, recevoir une éducation et avoir un habitat. »

Je ne parle ici que de l'attitude de certains gouvernements occidentaux. En Tunisie, je répète sans cesse que cela ne veut rien dire de critiquer les « Occidentaux » en général. Il y a en effet trois Occidents : l'Occident des valeurs, dont nous aurions souvent intérêt à nous inspirer ; l'Occident des sociétés civiles, qui nous ont souvent beaucoup aidés et soutenus ; et enfin l'Occident des gouvernements. Et, même parmi ces derniers, certains, par exemple en Scandinavie, n'ont jamais voulu frayer avec les dictatures arabes.

Un moment historique

En dépit de ces années difficiles, j'étais convaincu que les dictatures arabes étaient « en sursis », comme je l'ai écrit dans un livre en 2009¹, dans lequel j'ai aussi écrit que le XXI^e siècle serait celui des révolutions arabes, comme le XIX^e siècle avait été celui des révolutions françaises et le XX^e siècle celui des révolutions communistes. La révolution me paraissait inéluctable, parce que, en tant que médecin, je fais des diagnostics et des pronostics. Cela ne signifie pas lire dans le marc de café, mais avoir de l'expérience, du flair, connaître l'histoire et porter un regard lucide sur la situation. Il m'apparaissait quasiment certain que ces systèmes disparaîtraient comme d'autres avaient disparu ailleurs dans le monde, mais je ne pouvais savoir exactement comment, ni où, cet effondrement se produirait. Par exemple, j'avais parié sur le fait que l'onde de choc proviendrait en Tunisie du bassin minier, qui avait beaucoup bougé en 2006. J'avais aussi parié sur un effondrement économique qui aurait balayé la dictature sur son passage. Ce n'est pas cela qui s'est produit. J'ai donc été surpris, comme tout le monde, par la manière dont le régime a chuté, mais non par le fait qu'il chute.

Pourquoi, lorsque ce marchand ambulant s'est aspergé d'essence, alors qu'il y avait eu plus de neuf cas similaires auparavant, l'histoire s'est-elle accélérée ? Quel est le miracle qui a fait de ce geste le déclencheur d'une révolution ? En 2006, j'avais fait un diagnostic prématuré, en appelant à la désobéissance civile et en croyant que l'appel d'un homme pourrait renverser la dictature. J'étais dans une

1 Moncef MARZOUKI, *Dictateurs en sursis. Une voie démocratique pour le monde arabe. Entretien avec Vincent Geisser, L'Atelier, Ivry-sur-Seine, 2009.*

mythologie gaullienne, mais mon appel est tombé au mauvais moment. La myriade de conditions et de mécanismes qui peuvent transformer un geste individuel en projet collectif n'était pas, alors, cristallisée.

Pendant les jours qui ont suivi l'immolation de Mohamed Bouazizi, j'ai multiplié les interventions sur Al-Jazira et d'autres télévisions ainsi que sur les réseaux sociaux par le biais de petites vidéos de cinq minutes. Je n'éteignais jamais la radio ni la télévision, et j'étais constamment pendu au téléphone. Le lendemain du départ de Ben Ali, je me suis précipité pour acheter le premier billet d'avion disponible. Et le 18 janvier, quatre jours après la fuite du dictateur, j'ai atterri à Tunis, où je n'avais plus mis les pieds depuis cinq ans.

En sortant de l'avion, je pensais trouver une dizaine d'amis, mais c'était une foule considérable qui m'attendait et a commencé à me porter en l'air sur ses épaules. Pourtant, le CPR, le Congrès pour la République, que j'avais fondé en 2001, ne comptait plus dix ans plus tard que quelques membres. Un jour, peu après mon retour, quelqu'un m'a d'ailleurs dit : « Vous ne représentez rien, vous et le CPR, vous n'êtes qu'une dizaine ! » J'ai répondu : « C'est faux, on est cinq ou six ! » Début 2011, nous n'étions pas plus de six personnes encore adhérentes au CPR, mais cela n'a pas empêché que le CPR obtienne le deuxième score aux premières élections démocratiques organisées en Tunisie quelques mois plus tard...

Le CPR a été créé le 25 juillet 2001, avec une trentaine de personnes décidées à construire un parti vraiment indépendant du pouvoir, contrairement à tous les partis autorisés seulement parce qu'ils étaient inoffensifs. Nous voulions voir la dictature disparaître par la lutte politique et pacifique, mais nous ne voulions pas nous accommoder des

espaces de prétendue liberté qu'elle voulait bien accorder ici ou là. Toutes les personnes réunies ce jour-là ont été l'objet de persécutions. Mohamed Abbou est allé en prison, Raouf Ayadi a été persécuté de façon odieuse, et les rangs se sont clairsemés au point qu'en 2011 nous n'étions plus qu'une poignée. Mais, même à cinq ou six, nous avons mis à profit ces années pour développer tout un arsenal d'argumentaires, d'idées, de slogans... C'est alors que j'ai lancé une formule qui a ensuite fait florès en Tunisie et dans le monde arabe, en disant que la dictature était un système « *la yaslak wa la youslak* ». Il s'agit d'un jeu de mots en arabe, qu'on peut traduire en français par : « Le régime n'est ni acceptable ni réformable. » Et c'est la radicalité de notre discours, alliée au fait que ceux qui étaient restés au CPR étaient connus pour leur engagement, qui a permis à notre parti, après mon retour en Tunisie, de devenir le deuxième parti en nombre de députés à l'Assemblée constituante.

En arrivant à l'aéroport, j'avais le sentiment de vivre un moment historique, à la fois grave et joyeux, et je me suis dit que je ne pouvais pas rentrer directement à Sousse, dans ma maison, où ma sœur était pourtant déjà en train de préparer le repas. J'ai décidé d'aller d'abord rendre hommage aux martyrs de la révolution. Je suis donc parti sur les routes avec quelques amis, de manière quelque peu inconsciente d'ailleurs, parce qu'il n'y avait aucune sécurité et pratiquement aucune voiture qui circulait.

Avant d'arriver à Kasserine, nous avons été arrêtés par une bande d'adolescents munis de bâtons qui avaient constitué un comité de protection de la révolution. Le chauffeur a dit : « C'est le docteur Marzouki. » Mais ces gamins n'avaient jamais entendu parler de moi, et ils nous ont fait descendre avant de nous fouiller et de fouiller la voiture dans tous les sens. Tout le monde faisait alors la chasse

aux armes que les sbires du RCD en fuite auraient pu embarquer. J'étais un peu inquiet, mais très impressionné par le sérieux de ces jeunes et leur volonté de défendre la révolution. Après Kasserine, je me suis rendu à Sidi Bouzid, pour me recueillir sur la tombe de Bouazizi, puis à Douz, pour rendre hommage aux deux martyrs tombés là-bas. Finalement, ce n'est qu'une semaine plus tard que je suis arrivé dans ma maison de Sousse, où ma sœur m'attendait avec son couscous...

Bâtir une république démocratique sur les décombres d'une dictature

Au début des années 1980, la Tunisie aurait pu devenir une démocratie, sous l'impulsion du Premier ministre Mohamed Mzali. Nous étions prêts, mais Bourguiba a fait le choix d'une autocratie qui a préparé la dictature de Ben Ali.

L'importance de réconcilier les Tunisiens avec leur histoire

Même s'il a refusé le passage à la démocratie et s'il a fait éliminer Salah Ben Youssef, le patron de mon père, mon sentiment vis-à-vis de Bourguiba demeure complexe. Ce n'était pas un dictateur, mais un autocrate et, contrairement à Ben Ali, ce n'était pas un voleur. Et il est l'homme de trois avancées fondamentales pour la Tunisie, qui imposent de lui pardonner ses autres actes. D'abord, il a été l'un des héros de la lutte pour l'indépendance. Bien sûr, il n'a pas été le seul et il a eu tort de vouloir effacer la mémoire des autres héros de ce combat, connus comme Salah Ben

Youssef ou Farhat Hached, ou inconnus comme l'a été mon père. Mais il était le leader incontestable de cette lutte pour la liberté. Ensuite, il a établi le code du statut personnel, devenant ainsi le pionnier de l'égalité entre hommes et femmes dans le monde arabe. Enfin, il a décidé de consacrer le tiers du budget de l'État à l'éducation et à l'enseignement, en permettant ainsi à des millions de Tunisiens de sortir de l'ignorance. Moi-même, si j'ai pu devenir médecin et arriver là où je me trouve aujourd'hui, c'est grâce à cette impulsion inédite voulue par Bourguiba.

Je me trouvais chez moi, à Sousse, lorsqu'il est mort, en avril 2000, dans sa maison de Monastir, à quelques kilomètres de là. Un de mes meilleurs amis, l'avocat et militant des droits de l'homme Hachemi Jegham, est venu me chercher pour que nous allions présenter nos condoléances. Au départ, j'ai refusé, parce que je jugeais Bourguiba responsable de l'installation de la dictature de Ben Ali. Et puis j'ai repensé à tout ce qu'il avait fait pour le pays et j'ai décidé de suivre mon ami. Les policiers qui se trouvaient à l'entrée de la maison ont essayé de nous empêcher d'entrer, mais nous avons forcé le passage. Plusieurs ministres de Ben Ali se trouvaient là pour tenter de récupérer quelques miettes de son prestige et de son aura : ils m'ont jeté un regard noir. Mais je les ai ignorés et je suis allé me recueillir devant le corps de Bourguiba. Ce moment est depuis resté gravé dans ma mémoire : ce petit corps, recouvert du drapeau national, emportait avec lui tout un pan de la Tunisie moderne. Bourguiba disparaissait au moment où nous vivions une des pages les plus sombres de notre histoire. Il avait mis le pied à l'étrier à la dictature de Ben Ali, mais n'aurait sûrement pas approuvé ce qu'était devenu le pays qu'il avait mené à son indépendance. Je me suis incliné, j'ai récité la *fatiha* et je suis parti, très ému.

Quand je suis arrivé au palais de Carthage, après mon élection, j'ai découvert que Ben Ali s'était débarrassé, dans un recoin du palais, de tout ce qui concernait Bourguiba : les archives, les photos, les films, les bustes, les portraits, les cadeaux qu'il avait reçus de différents chefs d'État... C'était une véritable caverne d'Ali Baba, où toutes les traces de la présidence de Bourguiba étaient rassemblées dans un fatras indistinct. J'ai aussi trouvé la correspondance que Bourguiba avait envoyée à Ben Ali. Une dizaine de lettres dans lesquelles il le suppliait — en l'appelant « Monsieur le Président » — de ne pas l'assigner à résidence et de lui rendre sa liberté de mouvement. Ce sont des lettres tragiques (dans l'une d'elles, il évoquait même son possible suicide). Cet homme qui avait mené notre pays à l'indépendance et qui n'avait pas eu, ensuite, le cran de le mener à la démocratie, était devenu la première victime du mafieux qu'il avait choisi pour Premier ministre. À la fin de sa vie, il était devenu le prisonnier politique le plus célèbre de Tunisie, sans que personne ne s'en émeuve. Je mettrai ces lettres à la disposition des historiens, parce qu'elles font partie de l'histoire du pays. J'ai sollicité des chercheurs et des documentalistes pour qu'ils constituent, avec tout ce que Ben Ali avait relégué dans cette cave du palais de Carthage, la collection d'un musée dédié à la mémoire de Bourguiba, qui sera construit dans sa ville de Monastir.

J'ai en effet l'ambition de redonner aux Tunisiens leur histoire. Je veux le faire pour la mémoire de Bourguiba en créant ce musée. Mais, de même que Ben Ali avec Bourguiba, ce dernier avait agi comme si l'histoire commençait avec lui, et personne d'autre. J'ai donc aussi organisé une cérémonie de reconnaissance envers l'homme dont Bourguiba a voulu gommer la participation décisive à la lutte d'indépendance, Salah Ben Youssef, en présence de sa veuve. Et j'ai aussi tenu

à rendre hommage à Mohammed Moncef Bey, surnommé le « roi patriote », en invitant ses petits-enfants et en espérant pouvoir donner son nom à une grande université ou à un grand hôpital. Beaucoup de Tunisiens de ma génération s'appellent, comme moi, Moncef, en référence à cet homme qui avait incarné une forme de résistance au colonialisme et parce que ce prénom signifie « juste » en arabe — c'est l'équivalent de Justin en français.

L'histoire de la Tunisie est plurielle et complexe et elle a été faite par des hommes qui se sont parfois déchirés entre eux, par des personnes dont d'autres ont ensuite voulu effacer les noms. Or il faut réconcilier les Tunisiens avec leur mémoire et leur histoire, parce qu'une démocratie en devenir doit savoir regarder son passé.

L'heure de la « seconde indépendance »

Si nous pouvons travailler à construire une démocratie, c'est aussi parce que notre société est, depuis longtemps déjà, complexe, instruite, impliquée, soucieuse de liberté. Dans les années 1980, le politique était en retard sur le social, sur les aspirations de la population, alors que, dans les années 1950, c'est le politique qui était en avance sur le social, comme l'a montré la promulgation du code du statut personnel. Le blocage dictatorial des années 1980 a duré vingt ans, période pendant laquelle le politique a refusé de laisser le social s'exprimer. En 1982, le pays était socialement prêt pour des élections libres et non truquées, pour une véritable liberté d'expression et d'association. Mais Bourguiba, en falsifiant le premier scrutin libre en 1982, a refusé la démocratisation et a commencé à bâtir un mur entre la société et le monde politique. Après vingt ans

de blocage, la poussée a été telle qu'elle a fait exploser ce barrage d'un seul coup.

La démocratisation de la Tunisie actuelle ne doit donc pas être pensée comme un processus élaboré par des élites pour une « masse » qui ne serait pas prête : les attentes et les ingrédients démocratiques sont bien là, ils se sont imposés par eux-mêmes, avec l'éducation, la libération de la femme, l'aspiration à s'exprimer en toute liberté. Mais il nous faut réarticuler les liens entre le social et le politique en restructurant l'espace public. Le processus se met en place, mais il n'est pas organisé d'en haut : il est mû par une force intérieure, venant de la société elle-même. C'est une force colossale, sociale et culturelle, qui se déploie, avec des discussions, des négociations, des marchandages... Son fondement reste le débat constant, déjà bien avancé, que nous menons entre Tunisiens. La discussion autour de la Constitution constitue un moment clé, parce que tous les acteurs politiques et sociaux sont réunis pour écrire ce texte qui doit définir notre socle commun.

Une société est constituée d'un ensemble d'individus et de groupes qui n'ont pas nécessairement les mêmes intérêts et se trouvent souvent en conflit pour les ressources disponibles, la considération, la place dans la hiérarchie sociale. Jusqu'à présent, quelques petites minorités s'étaient emparées du système politique, économique et social, ne laissant que des miettes au reste du pays. À l'époque de la colonisation, elles venaient de France ou d'Italie. Après l'indépendance, ce sont des minorités issues du combat national qui se sont glissées dans les habits des colons. C'est pourquoi je désigne le moment que nous vivons comme une « seconde indépendance » : nous avons d'abord été libérés d'une oligarchie étrangère et nous sommes désormais émancipés d'une oligarchie nationale.

Cette société qui a eu la force de se libérer successivement de deux dictatures, étrangère et interne, est-elle capable de mettre en place un système politique et économique le plus égalitaire possible, qui transforme définitivement les sujets que nous avons été en véritables citoyens ? Nul évidemment ne peut le garantir, même si nous sommes nombreux à œuvrer en ce sens. Je suis toutefois conscient que la démocratie formelle et politique ne suffit pas. Il est nécessaire de tendre vers davantage d'égalité et de rapprocher les niveaux sociaux et économiques, que ce soit entre les hommes et les femmes ou entre les régions, afin que personne ne s'accapare les beaux principes issus de la révolution. La priorité est d'éviter qu'une minorité ne capte, à nouveau, les profits matériels et symboliques de la Tunisie nouvelle et que ceux qui ont fait la révolution puissent en recueillir les fruits. Je ferai donc tout pour que la malédiction vécue par ceux qui se sont battus pour l'indépendance de mon pays et n'en ont pas bénéficié ne se reproduise pas.

L'autre priorité est de construire un système politique fondé sur trois impératifs : empêcher le retour de la dictature, être transparent et être fonctionnel. S'il existait une recette adéquate et assurée, nous n'aurions pas autant discuté de la nature de ce système. Si nous voulons répondre à la priorité des priorités qui est d'éviter le retour de l'autoritarisme, il ne faut pas un régime uniquement parlementaire. Nous en avons déjà fait l'expérience sous Bourguiba, lequel a réussi, avec un régime parlementaire dominé par son parti, à se donner tous les pouvoirs. Or il faut absolument éviter qu'un seul parti ait tous les pouvoirs. Bien sûr, il existe des exemples, comme celui de la Grande-Bretagne, de régimes parlementaires équilibrés. Mais l'histoire britannique n'est pas la nôtre. Un régime présidentiel à

l'américaine ne serait pas non plus adapté, parce que nous avons beaucoup souffert de l'hypertrophie de l'ego des présidents.

*Mettre en place un système mixte,
à la fois présidentiel et parlementaire*

Compte tenu de notre vécu politique et historique, le régime présidentiel comme le régime parlementaire peuvent devenir des risques pour notre jeune démocratie. D'où l'idée d'un système mixte, à la fois présidentiel et parlementaire. Dans les années 1960, l'équilibre entre les deux superpuissances a permis d'éviter la guerre atomique. *Mutatis mutandis*, il nous faut imaginer chez nous un équilibre des pouvoirs entre le Président et le chef du gouvernement, issu du parti majoritaire au Parlement. Je souhaite donc que, dans la prochaine Constitution, le président de la République ait le pouvoir de dissoudre le Parlement et que ce dernier ait la capacité de déférer le président devant une Cour constitutionnelle s'il se révélait coupable de corruption ou de malversations. Le Président ne devrait bénéficier d'aucune immunité, une fois son mandat terminé, et ne devrait pas faire plus de deux mandats. Il aurait en charge la politique étrangère et la défense, tandis que le Premier ministre aurait la charge de tous les dossiers économiques et sociaux.

Dans un tel cadre, même si le gouvernement et le Président appartiennent au même parti, par exemple islamiste, ils ne fonctionneraient pas nécessairement au diapason et pourraient ainsi se neutraliser l'un l'autre s'il y a risque de dérive. La Tunisie est capable de vivre dans une forme de cohabitation permanente et vertueuse. En ce début 2013,

malgré les crises et les drames, comme l'atroce assassinat de Chokri Belaïd le 6 février 2013 (j'y reviendrai dans le chapitre 6), il existe une cohabitation entre laïques et islamistes qui ne provoque pas de blocages irrémédiables. Même si c'est difficile, cela avance. Cette forme de cohabitation institutionnelle correspond à la structure politique et sociale de la Tunisie de demain, faite d'une composante moderniste et d'une composante traditionaliste. Il faut que *tous* les Tunisiens, lorsqu'ils regardent l'État, puissent se dire : « C'est *notre* État. »

Le Parlement devra être le pilier de la démocratie tunisienne, élu avec une dose de proportionnelle, pour que tout le monde puisse être représenté, et une prime au parti majoritaire, pour éviter trop d'instabilité. Un autre pilier serait la Cour constitutionnelle, habilitée à déférer le président de la République devant les tribunaux. Ensuite, les nominations des hauts fonctionnaires ne devront pas être l'apanage du chef du gouvernement ou du président de la République, pour que personne ne soit tenté de placer ses amis, comme on a vu qu'Ennahda a tenté de le faire pendant la période de transition. Je propose qu'une commission parlementaire se prononce sur des noms proposés par le président de la République, après audition des candidats sur le modèle des *hearings* américains. C'est la condition pour avoir un État efficace, où les personnes qui dirigent les administrations et les grandes institutions se trouvent à leur poste en raison de leurs compétences et non de leurs relations.

L'un de mes principaux objectifs est aussi de mettre en place un Haut Conseil national de lutte contre la corruption, avec des pouvoirs très étendus. Il aurait le pouvoir de regarder les comptes de toutes les institutions privées ou publiques et de déférer n'importe qui, y compris le président de la République, devant la justice. Il devrait être implanté

partout dans le pays et travailler main dans la main avec la société civile, dont la participation est la condition *sine qua non* de la réussite de notre démocratie. Un millier d'associations se sont déjà créées en Tunisie depuis la révolution et je souhaite qu'il y en ait encore des dizaines de milliers. Nous ferons tout pour les encourager et leur permettre d'exister.

Si nous parvenons à mettre en place un gouvernement efficace et transparent, à lutter enfin sérieusement contre la corruption et à créer cet équilibre des pouvoirs entre le président de la République et le chef du gouvernement, la Tunisie pourrait devenir un modèle pour le monde arabe.

Les risques de la contre-révolution

Nous pouvons toutefois échouer, en particulier à cause du poids des anciennes structures du régime de Ben Ali. Dans les campagnes notamment, deux ans après sa chute, ses réseaux sont restés bien en place. Si ce dictateur a tenu vingt-trois ans, ce n'est pas en s'appuyant seulement sur son clan familial. Beaucoup s'imaginent que la corruption, c'est Ben Ali et les « sept familles », mais c'est faux ! La corruption est un système qui a pénétré très profondément toute la hiérarchie sociale et administrative du pays. À tous les échelons, des gens faisaient partie du système et trouvaient ainsi un emploi pour leurs enfants ou bénéficiaient de passe-droits. C'était comme une pieuvre, avec une tête et de nombreux tentacules. Des centaines de milliers de personnes y trouvaient leur compte. La révolution a évidemment frappé de plein fouet ce système, mais nombreux sont ceux qui demeurent en embuscade.

De plus, il n'y a pas que les hommes de l'ancien régime qui sont restés en place. Ben Ali avait aussi fabriqué des lois

et des règles administratives de façon telle que la machine ne tourne pas, ou bien tourne à son propre profit, parce que ces lois et ces règles étaient d'une complexité telle que la seule façon d'avancer était de les court-circuiter par la corruption.

Il ne suffit donc pas d'avoir « dégagé » Ben Ali pour que les mauvaises habitudes disparaissent d'un coup et que les forces d'inertie se transforment en puissances d'énergie. Quel scandale de découvrir que, depuis la révolution, la Tunisie a régressé dans le classement des pays les plus corrompus : nous étions en cinquante-septième position et nous sommes maintenant à la soixante-quinzième ! En réalité, cela ne veut pas dire que la corruption a augmenté, mais que son étendue a été révélée et qu'elle était encore plus forte qu'on ne le pensait. En outre, vu la confusion générale dans laquelle vit le pays, les mécanismes de lutte contre la corruption n'ont pas encore pu être suffisamment mis en place. Mais je travaille au projet d'un Haut Comité de lutte contre la corruption, qui ne dépendrait pas du gouvernement comme aujourd'hui, parce qu'on ne peut pas être juge et partie. Pour lutter contre la corruption, la volonté politique est une condition nécessaire, mais pas suffisante. La démocratie ne fait pas disparaître automatiquement le phénomène, d'où la nécessité d'une telle instance indépendante avec des moyens légaux étendus.

Il faut également créer un Institut de formation contre la corruption, afin de former des économistes, des avocats, des inspecteurs susceptibles de traiter ce genre d'affaires. Le pays a acquis en effet une grande expertise en matière de corruption, mais nous n'en avons aucune en matière de lutte anticorruption ! Rien ne se fera toutefois sans une mobilisation de la société civile et sans une presse

professionnelle capable de mettre au jour les mécanismes de cette gangrène qui affecte tous les niveaux de la société.

Or nous sommes encore très loin d'avoir une presse disposant d'investigateurs compétents. La contre-révolution est en effet très présente dans beaucoup de médias. Certains affirment, en France, que la liberté d'expression en Tunisie serait menacée ! Alors qu'il n'y a guère de pays au monde où on peut dire autant de choses par voie de presse, y compris les pires sornettes. La liberté d'expression implique ainsi d'accepter l'absurdité que d'anciens thuriféraires de l'ancien régime attaquent le nouveau pouvoir au nom... de la démocratie et de la liberté d'expression. On raconte par exemple que Sami Fehri, le patron de la chaîne Ettounssiya TV, est en prison depuis août 2012 parce que sa chaîne diffuse une version tunisienne des « Guignols de l'info » ; mais il est incarcéré parce que la justice lui reproche des malversations. Il existe une immense campagne de désinformation, avec des sondages absurdes, la pire mauvaise foi, l'exploitation de rumeurs, des injures et des insultes pour déstabiliser la « troïka » qui gouverne le pays depuis novembre 2011. Et nous n'allons censurer personne, bien que ces attaques ne nous fassent évidemment pas plaisir.

Quand il y a révolution, il y a inévitablement contre-révolution. Mais, en Tunisie, nous n'avons pas fait une révolution comme les Français ou d'autres peuples : nous n'avons pas coupé de têtes, nous n'avons pas liquidé, physiquement, l'ancien régime. En bref, nous n'avons pas voulu nous venger. Pendant les trois premiers mois, les anciens profiteurs du régime déchu avaient peur et se cachaient. Mais, quand ils ont vu que la révolution était pacifique, ils ont commencé à réapparaître. En dépit de cela, nous ne reviendrons pas en arrière. Ces personnes et leurs partisans

ont été vaincus lors des premières élections et le seront lors des prochaines. L'endiguement de ces forces contre-révolutionnaires va se faire tranquillement, à la tunisienne, sans effusion de sang, mais avec détermination.

***Refonder une police républicaine,
en finir avec une police politique
toujours présente***

Certaines têtes de l'ancien régime ont toutefois été « recyclées », à mon grand étonnement. Dès le début de ma présidence, cela a été un de mes sujets de friction avec le gouvernement d'Ennahda : j'ai insisté pour qu'il y ait, notamment, une purge importante au ministère de l'Intérieur, mais Ennahda a préféré être très prudent. Trop prudent. Ce ministère de l'Intérieur a pourtant été un des endroits les plus détestables de la Tunisie de Ben Ali. Comme tant d'autres, j'y ai personnellement passé quelques nuits mémorables, dévoré par les moustiques, couché par terre sur une dalle de béton, à laper un tuyau percé pour avoir quelque chose à boire.

Mes partenaires d'Ennahda ont résisté à l'idée qu'il fallait y porter un grand coup, alors que les membres de ce parti ont pourtant été les premières victimes du système policier. Le ministre de l'Intérieur du gouvernement de la troïka, membre d'Ennahda, a ainsi été persécuté, emprisonné, torturé. Une plaisanterie qui circule en Tunisie raconte que, lorsqu'il s'est rendu au ministère pour prendre possession de son bureau, il est entré par la porte dérobée et non par l'entrée principale, tellement il était habitué à passer par la petite porte... C'est donc un paradoxe de

l'histoire de voir certains anciens tortionnaires protégés par ceux-là mêmes qu'ils ont torturés.

Bien sûr, la transition démocratique impose d'avancer avec discernement et sans brutalité, mais il ne faut pas, pour autant, « recycler » presque en l'état les pires rouages de l'ancien régime. Le pays a évidemment besoin d'un système de sécurité efficace, mais une police authentiquement républicaine ne peut garder dans ses rangs des responsables qui se sont rendus coupables de graves violations des droits de l'homme. Reconstruire un système de sécurité efficace et honnête est un processus long, mais qui n'est pas aussi difficile qu'on le pense, parce que la police n'est pas un corps homogène. C'est une grosse machine, qu'il faut démonter et remonter prudemment et calmement. Il y a d'ailleurs eu de l'exagération : au temps de Ben Ali, nous étions ainsi absolument persuadés que la Tunisie comptait plus de 140 000 policiers — j'ai moi-même utilisé ce chiffre à maintes reprises. En réalité, on a découvert qu'ils n'étaient que 55 000. Et la majorité des policiers, indignés par les comportements de certains de leurs collègues, veulent promouvoir une autre image de leur corps. En fin de compte, il s'agit de le débarrasser d'une minorité de tortionnaires et de crapules. Il est donc important de rassurer les forces de police, qui sont aussi, en quelque sorte, des victimes du régime, car cette police républicaine a été dévoyée.

Les Tunisiens ont de ce fait une image épouvantable de leur système sécuritaire. Il m'est d'ailleurs arrivé de dire que nous étions sans doute le seul pays au monde où la police ne défendait pas la société contre le crime organisé, mais défendait le crime organisé contre la société, parce que le système Ben Ali, c'était du crime organisé et rien d'autre. Quand j'ai accédé à la présidence, il m'est toutefois apparu évident qu'on ne pouvait gouverner un pays sans un

système de sécurité. Or les policiers étaient découragés et souffraient de leur mauvaise image. Certains n'osaient même plus verbaliser ! Ils étaient méprisés par la population et on pouvait craindre de voir s'effondrer sur lui-même un des corps fondamentaux de l'État. Il a fallu expliquer à la population que la police était aussi une victime, et qu'il fallait commencer par prendre en compte cette réalité.

Pour la Garde républicaine, qui assure la protection de la présidence, j'ai par exemple considéré que, lors de la révolution, ses membres avaient défendu le palais présidentiel comme toute autre institution de l'État : ils n'avaient pas défendu Ben Ali, mais la présidence de la République. Ils n'ont pas tiré sur la foule et je n'aurais donc eu aucune raison de les limoger indistinctement. En revanche, je me suis séparé de leur chef, parce qu'il était trop lourdement compromis avec l'ancien régime. Mais il aurait été absurde que je me sépare de toutes les personnes qui, à la présidence de la République, ont servi sous le régime de Ben Ali.

Il existe à l'évidence une petite minorité de criminels qu'il va falloir juger. Les grands tortionnaires, les grands patrons de la police et l'un des ministres de l'Intérieur de Ben Ali sont déjà en prison. Les « petits chefs », quant à eux, devront être progressivement écartés, sans faire de vagues. Et tout le reste du corps, blessé dans son amour-propre, dans son image, devra être rassuré pour qu'il puisse redevenir une police citoyenne. Pour cela, il faut débarrasser l'ensemble du système de sécurité de cette minorité indigne, qui doit aller devant les tribunaux, afin de promouvoir de nouvelles lois et de nouveaux comportements. C'est pourquoi il est consternant qu'un ancien ministre de l'Intérieur de Ben Ali (de 1997 à 2001), Habib Essid, ait été nommé en avril 2012 « conseiller auprès du chef du gouvernement, chargé des Affaires sécuritaires ».

Pour ce qui est de la police politique, qui fut pendant plus de deux décennies la colonne vertébrale du régime déchu, elle a été en principe dissoute, au moins s'agissant de ses « départements » les plus directement impliqués dans les violations des droits de l'homme. Mais il ne faut pas se faire d'illusions : deux ans après la chute de Ben Ali, nombre des anciens responsables importants de ces services secrets restent toujours en poste, complotant et tentant de bloquer le processus de démocratisation. D'autres sont partis d'eux-mêmes ou se sont adaptés au nouveau régime, mais certains se comportent comme s'il ne s'était rien passé et nous posent encore de graves problèmes. Toutefois, un État policier comme l'était la Tunisie de Ben Ali n'est pas constitué seulement par des hommes, mais aussi par des habitudes. Lorsque je suis arrivé à la présidence, mes services de renseignement m'ont demandé si je voulais mettre des gens sur écoute ! J'ai répondu que, pour moi, un ancien militant des droits de l'homme, c'était impensable. J'ai donc interdit ce genre de pratiques pour ce qui concerne les services sous mon autorité, mais qu'en est-il ailleurs ?

Je sais qu'il y a malheureusement encore des cas de torture et de sévices dans certains commissariats. Ce sont des comportements installés depuis cinquante ans et qu'on ne peut modifier du jour au lendemain. L'important est qu'il y ait, désormais, une volonté politique et que, au sein même de la police, il y ait conscience de la nécessité de réformer les réflexes acquis.

Pour la première fois, se sont d'ailleurs constitués deux syndicats de policiers. Et on a même vu, en janvier 2013, des centaines de policiers manifester sur la place de la Kasbah, épice de la contestation à Tunis, pour protester contre toute instrumentalisation politique de leur métier. Ce processus d'assainissement n'avance pas à la vitesse nécessaire,

mais il avance. Et il est parfois préférable de prendre son temps quand on est confronté à des situations aussi complexes.

La difficile réforme de l'institution judiciaire

On ne peut régler tous les problèmes et mettre fin à des attitudes, des structures, des fonctionnements, en seulement deux ans. Pour le système de sécurité comme pour le reste, nous procédons de manière empirique. Il aurait fallu procéder à un audit systématique de toutes les structures, à tous les niveaux, mais cela n'a pas été possible. Nous effectuons donc un audit empirique, au fil des problèmes qui apparaissent chaque jour, afin de réaliser un état des lieux des principaux dysfonctionnements. Mais les réformes profondes et réelles ne pourront se faire qu'à partir du moment où il y aura un État stable, c'est-à-dire après l'élaboration de la Constitution et les élections.

Nous avons un problème similaire avec l'institution judiciaire. Avec la police, elle a été l'un des deux instruments qui ont permis à Ben Ali de gouverner ce pays, et l'institution a été dévoyée. La justice a été partie prenante d'un gouvernement injuste. Une partie des juges s'est rendue responsable des exactions contre le peuple tunisien et l'autre partie s'est tue. La moindre des choses serait que la justice présente donc ses excuses à la population. Les juges ont raison de réclamer, aujourd'hui, l'indépendance de la justice. C'est aussi ce que nous voulons. Mais nous n'allons pas pour autant livrer le pays et l'institution judiciaire à des gens qui seraient capables, demain, de se plier à un pouvoir politique inique. Nous voulons donner à ce pays une justice

indépendante, mais avec des juges réellement indépendants, qui possèdent une éthique et une formation adéquates. C'est un équilibre difficile, car une partie des gens qui composent aujourd'hui l'institution judiciaire ne sont pas aptes et légitimes à faire partie de cette nouvelle justice à créer. Comment résoudre cette difficulté ? C'est comme pour la police : il faut une épuration qui ne soit pas aveugle ou totale, et nommer les hommes et les femmes qu'il faut aux places où il faut, pour s'assurer que cette indépendance nécessaire sera utilisée à bon escient.

Le système judiciaire tunisien est aujourd'hui dans un état déplorable : 70 % des gens actuellement en prison en Tunisie sont en attente de jugement et 75 % des jugements prononcés ne sont pas appliqués. Ces deux chiffres montrent à quel point la machine est grippée, par manque de ressources matérielles et humaines et parce que la justice a démissionné pendant ces décennies de dictature. Nous nous efforçons de réparer le système judiciaire et, pour cela, il faudra notamment bâtir une justice de proximité afin que de nombreux litiges puissent être réglés avant d'encombrer les prisons et les tribunaux. Mais c'est long, trop long.

Il y a donc encore des hommes de paille de l'ancien régime dans la justice ou la police et aussi beaucoup d'hommes d'affaires véreux : tous ceux-là nous incommode plus que les petits groupes salafistes qui effrayent tant l'Occident — j'y reviendrai. Mais il s'agit davantage d'une gêne permanente que d'une véritable menace. Et c'est pour contrer l'influence de ces reliquats de cette époque noire que nous mettons en place les infrastructures d'une justice transitionnelle, pour permettre une transition sereine et efficace vers la démocratie.

Les défis de l'indispensable justice transitionnelle

La justice transitionnelle est une pièce maîtresse de la transformation d'une dictature en démocratie. En 2000, je suis allé en Afrique du Sud et j'ai pu étudier l'expérience de la Commission Vérité et Réconciliation menée par l'archevêque Desmond Tutu. Mais la justice transitionnelle ne se résume pas à l'indispensable mise en procès des coupables. Quatre éléments essentiels la définissent.

Le premier est constitué par la mémoire : c'est la dimension primordiale, alors que certains voudraient l'escamoter. Dans le chaos de la transition, on entend parfois dire que la mémoire serait un luxe qu'une jeune démocratie ne pourrait se permettre, parce que les urgences du présent seraient trop nombreuses ou parce qu'il faudrait éviter que la « guerre des mémoires » entraîne à l'avenir de nouvelles divisions. Au contraire, sans cette mémoire, la dictature pourrait revenir et l'horreur recommencer. C'est pourquoi il faut donner accès aux documents, recueillir des témoignages, créer des musées. Mon rêve serait d'ailleurs de transformer le ministère de l'Intérieur en un vaste musée de l'ancien régime. Je défends l'idée de réunifier l'ensemble des ministères sur un même site, dans le cadre d'une grande cité administrative, avec des bâtiments tout en verre, pour illustrer la transparence du nouvel État tunisien. Et on pourrait alors transformer le bâtiment lugubre, fermé et stalinien, qu'est le ministère de l'Intérieur en « immeuble de la mémoire ».

Le deuxième élément que doit permettre la justice transitionnelle, c'est de tirer les leçons de l'expérience passée pour transformer les lois et les institutions qui ont failli, à commencer par les services de sécurité, la justice et toutes

celles qui ont opprimé le peuple au lieu de le servir. Restructurer l'espace légal et institutionnel, écarter ceux qui l'ont instrumentalisé, simplifier les structures et les règles, introduire de nouvelles exigences éthiques : tout cela est nécessaire pour redonner au peuple le sentiment qu'il est protégé et qu'il peut avoir confiance dans les institutions étatiques. Je souhaite ainsi une loi garantissant les droits de ceux qui refusent d'obéir à des ordres injustes et qui permette aussi que les « lanceurs d'alerte » puissent révéler des dysfonctionnements en étant protégés légalement, sans craindre pour leur emploi. Nous avons trop souffert de l'arbitraire et de l'opacité pour négliger le rôle de ceux qui se dressent contre le cours normal des choses, lorsqu'il est injuste.

En troisième lieu, la justice transitionnelle doit décider des réparations à donner aux victimes, qui peuvent être financières ou symboliques. À ceux qui sont morts sous la torture, il faut rendre hommage avec des monuments portant leurs noms, afin que les Tunisiens sachent que des dizaines d'entre eux sont morts ainsi. Et la télévision devrait pouvoir montrer les instruments et les lieux de la torture, faire entendre les témoignages de ceux qui l'ont subie et de ceux qui l'ont pratiquée.

Pour ceux qui ont passé des années en prison et ont été chassés de leur travail, la loi d'amnistie générale adoptée en février 2011 s'applique, mais cela ne suffit pas : l'État doit débloquer des ressources pour compenser les années brisées. En juin 2012, j'ai voulu ouvrir la voie en présentant les excuses de l'État aux deux cent quarante-quatre militaires du prétendu complot dit « de Barraket Essahel » (un village situé au sud de Hammamet), qui avaient été arrêtés, torturés et exclus de l'armée par Ben Ali en 1991, parce qu'ils étaient soupçonnés d'être islamistes. J'ai reçu leurs représentants au palais de Carthage, pour leur rendre hommage, en

compagnie du chef d'état-major interarmées, le général Rachid Ammar, et j'ai fait en sorte qu'ils récupèrent leurs pensions et leurs droits à la retraite, car beaucoup vivaient dans la misère — des colonels ont vendu des légumes sur le bord de la route, parce qu'ils n'avaient plus droit à rien. Il fallait donc leur donner à la fois de l'argent et une reconnaissance symbolique.

Mais la réparation morale est peut-être plus importante encore que les réparations financières. À Douz, en 2012, j'ai rencontré une femme extraordinaire, la mère d'un des martyrs de la révolution. Elle a refusé toute réparation matérielle. Au sein de la présidence, existait une petite cagnotte pour financer le pèlerinage à La Mecque de protégés du régime. Ben Ali l'utilisait essentiellement pour sa famille, je l'ai mise à la disposition des mères des martyrs — la mère de Mohamed Bouazizi en a notamment profité. J'ai proposé à cette femme de lui offrir le pèlerinage, mais elle n'en a pas voulu : elle m'a dit qu'elle ne voulait ni argent ni privilège, seulement la reconnaissance de ce que son fils avait fait pour la révolution et, éventuellement, qu'on punisse ses assassins. Quand je suis allé à Douz, nous avons posé une plaque en l'honneur de ce martyr. La reconnaissance des souffrances morales est vraiment essentielle et c'est pourquoi j'ai présenté à de nombreuses reprises les excuses de l'État à ceux qui avaient été victimes de la raison d'État.

La justice transitionnelle signifie, en dernier lieu, la reconnaissance et la punition des responsables des violations des droits de l'homme : ils doivent avouer publiquement leurs crimes, dire qu'ils ont tué ou torturé et s'excuser, mais aussi être jugés dans des procès impartiaux. La notion de « repentance », qui était au cœur de la Commission Vérité et Réconciliation sud-africaine, est propre au

christianisme : je ne suis pas certain que cela pourrait fonctionner chez nous, car je doute fort que « nos » tortionnaires s'excusent publiquement. J'estime qu'ils devront être jugés : il faut des procès, justes et équitables.

Ces quatre piliers d'une justice transitionnelle et indépendante doivent aller de pair. Quand je suis arrivé au palais de Carthage, j'ai trouvé une somme colossale de dossiers sur un grand nombre de personnes, car Ben Ali ne se renseignait pas seulement sur ses opposants, mais aussi sur tous ceux avec qui il était en relation, responsables politiques ou hommes d'affaires. Dans ces dossiers, figurent des éléments criminels, des récits loufoques ou grotesques et des renseignements tragiques. Tous devront être transmis à la justice transitionnelle.

Heureusement, toutes nos institutions n'ont pas été gangrenées par les sbires de Ben Ali. Notre armée, dont ce dernier se méfiait du fait de sa culture exclusivement policière, est ainsi devenue une pièce maîtresse du dispositif actuel de démocratisation : elle a toujours été professionnelle, non corrompue, disciplinée et républicaine. Et cela, on le doit à Bourguiba, qui a organisé une armée atypique dans le monde arabe, ne se mêlant pas de politique, n'ayant jamais versé dans les affaires ni fait de putsch et s'en étant toujours tenue à ses devoirs patriotiques. Quand la révolution s'est déclenchée, elle a refusé de tirer sur la population. Elle a protégé le peuple et occupe toujours, deux ans après, une place essentielle pour construire la démocratie. Elle a notamment joué un rôle fondamental dans la bonne tenue des élections pour l'Assemblée constituante du 23 octobre 2011, puisque ce sont les soldats qui ont alors veillé au transport des urnes.

*Créer une démocratie
du XXI^e siècle*

La démocratie n'est pas un prototype figé pour l'éternité, c'est une expérimentation permanente. Ainsi, la démocratie occidentale n'est pas l'aboutissement de *la* démocratie, mais une forme, toujours inachevée, de ce désir d'égalité et de participation de tous à la chose publique qui traverse les âges. Je regarde la démocratie occidentale avec un œil émerveillé et « jaloux », mais en même temps critique. Car si ce mode de gouvernance politique comporte nombre de traits intéressants, il y a un ver dans le fruit : l'interpénétration presque obscène de l'argent et de la politique. Les campagnes électorales supposent des quantités d'argent telles qu'elles ne peuvent que pervertir la démocratie. Un autre défaut de ce « modèle » est de fonctionner dans le court terme, au mieux à cinq ans. Or nous avons tous besoin de politiques qui se projettent à trente, quarante ou cinquante ans. Comment concilier cet impératif avec celui du contrôle citoyen, en évitant la « facilité » de la dictature plus ou moins héréditaire, ou celle d'un État soumis aux puissances d'argent ?

En outre, un grand problème de la démocratie expérimentée en Occident a été de faire croire qu'il suffirait que chacun puisse voter pour que les pauvres, majoritaires, puissent ainsi imposer l'adoption de politiques en leur faveur. En France, au XIX^e siècle, la bataille autour du suffrage universel a été violente, parce que la bourgeoisie craignait qu'il ne signifie la fin de sa domination. Mais ce n'est pas ce qui s'est produit quand il a été adopté : même avec le principe « un homme, une voix », la démocratie a continué à créer de l'inégalité et à maintenir, voire à accentuer, les écarts entre les groupes sociaux.

Le fondement essentiel des droits économiques et sociaux

Est-il alors possible de bâtir, en Tunisie, une démocratie avec des mécanismes de lutte contre la corruption plus efficaces ? Pouvons-nous inventer une démocratie dans laquelle les politiques ne seraient plus tributaires de la puissance de l'argent ? Peut-on imaginer un système politique respectueux des volontés du peuple, qui ne se réduise pas aux élections et ne soit pas tributaire d'un vote démagogique et populiste ? Peut-on construire une démocratie où les droits politiques et les droits socioéconomiques seraient inséparables ? Peut-on réduire l'écart entre démocratie formelle et démocratie réelle ?

Il n'est pas facile de répondre à ces questions, mais il n'est pas inconcevable que les Arabes, qui arrivent tardivement dans le processus démocratique, soient ceux qui parviendront à porter plus loin les expérimentations en la matière. Nous n'appliquerons pas, en Tunisie, une formule toute faite : notre Constitution ne sera pas un décalque des

Constitutions française, américaine, portugaise ou polonaise. Bien sûr, nous ne pouvons ignorer leur expérience, comme si les systèmes politiques occidentaux n'avaient rien à nous apprendre. Mais nous devons concevoir notre propre système, en essayant d'inventer une démocratie du xxi^e siècle. Nous n'allons donc pas faire du copier/coller, nous devons tenter d'innover à partir des expérimentations faites ailleurs. Et le paradoxe sera peut-être que les peuples qui ont été accusés d'être « culturellement » incapables d'accéder à la démocratie seront ceux qui la feront avancer.

Cette démocratie du xxi^e siècle, que l'on pourrait qualifier d'« augmentée », doit en priorité s'intéresser aux droits économiques et sociaux exactement comme elle se préoccupe des droits politiques. Car si les libertés publiques et politiques ne sont pas au service du développement social et économique, elles ne servent qu'à élargir les privilèges des élites. Si la démocratie ne sert pas à améliorer concrètement la vie des populations, elle n'en vaut pas la peine. Pour beaucoup, la démocratie se réduit à l'application des articles 18, 19, 20 et 21 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, c'est-à-dire la liberté d'expression, d'association et d'accès aux affaires publiques. Mais beaucoup de ceux qui appartiennent aujourd'hui à l'élite politique, y compris ceux qui se sont battus sous la dictature pour ces droits-là, possèdent déjà les droits économiques et sociaux. Trop souvent, ils ne se rendent pas compte que ces derniers sont essentiels pour permettre à une personne humaine de vivre pleinement et dignement, et ils considèrent que le combat pour ces droits est un « supplément d'âme ». Or les libertés publiques et le vote ne profitent pas automatiquement aux classes populaires.

Dans les deux enceintes parlementaires des États-Unis (Chambre des représentants et Sénat), par exemple, la

proportion de millionnaires est très supérieure à ce qu'elle est dans la population américaine, alors que cette démocratie est considérée comme l'une des plus solides au monde. Certes, les députés et sénateurs n'ont pas à être strictement « représentatifs » et il peut arriver qu'un millionnaire défende les intérêts des pauvres. Mais lorsqu'il y a trop d'écart, lorsque les parlementaires représentent en réalité la minorité de la minorité, ce sont les principes mêmes de la démocratie qui se trouvent en danger. À l'opposé, la démocratie que nous bâtissons devra bien sûr obéir au suffrage universel, mais elle ne pourra s'en contenter, parce que l'histoire montre qu'il a tendance à sélectionner les mieux nantis pour représenter la population tout entière.

La politique sociale menée par Luiz Inácio Lula da Silva, président du Brésil de 2003 à 2011, nous donne un exemple admirable. Une politique qu'il a conçue comme une véritable lutte pour la démocratie, au même titre que des scrutins libres et réguliers : Lula a ainsi sorti des millions de Brésiliens de la pauvreté. Et ce n'est sans doute pas un hasard si lui-même était ouvrier et savait ce que signifie vivre dans la pauvreté, puisque sa mère avait émigré du Nordeste vers São Paulo, seule, avec ses huit enfants. Même si je n'ai pas été ouvrier, même si je n'ai pas commencé à travailler à dix ans comme lui, je sais aussi ce que signifie avoir été pauvre. Et c'est pourquoi je partage sa conviction que la démocratie peut demeurer inachevée même lorsque les institutions démocratiques fonctionnent.

Protéger la démocratie contre ses failles et ses excès

La démocratie ne doit donc pas se limiter au moment de l'élection. On peut se représenter la démocratie comme une table posée sur quatre pieds. Le premier est l'indépendance de la justice. Le deuxième est constitué par les libertés privées. Le troisième, par les libertés publiques : le droit de manifester, le droit à la liberté d'expression, de conscience... Mais le quatrième pied, constitué par le vote, est aujourd'hui vermoulu. On constate sans cesse qu'il est possible d'acheter des votes ou des consciences et de pervertir les urnes par l'argent ou la démagogie. Bien sûr, on ne peut pas imaginer une démocratie sans vote, puisque c'est « le pire des systèmes à l'exclusion de tous les autres », comme le disait Winston Churchill. Mais il faut des dispositions complémentaires, comme la formation des citoyens et le renouvellement sociologique des gouvernants et des représentants du peuple — ce qui peut s'obtenir grâce à la promotion volontariste de personnes habituellement tenues à l'écart des affaires publiques du fait de leur condition sociale, mais aussi par l'introduction de procédures innovantes.

Il est ainsi intéressant d'observer la façon dont l'Islande, après une crise politique de grande ampleur en 2008, tente depuis de renouveler le fonctionnement même de la démocratie, par exemple en impliquant les citoyens à travers Internet ou en laissant au tirage au sort le soin de désigner une partie des représentants, afin d'étendre le vivier populaire dans lequel se recrutent les dirigeants. Ces expériences ne peuvent sans doute pas se transposer directement en Tunisie, mais notre pays n'est pas isolé dans son désir d'inventer une démocratie du XXI^e siècle (parce qu'il n'est

pas nécessaire d'être extralucide pour saisir que les démocraties occidentales montrent les signes de nombreux dysfonctionnements).

En outre, à cette composante que sont les élections, fondamentale mais insuffisante, il est nécessaire d'ajouter des structures démocratiques qui n'en dépendent pas directement. Le Haut Comité de lutte contre la corruption et le tribunal constitutionnel dont je souhaite la mise en place ne devraient pas, par exemple, être soumis à une procédure élective : de telles institutions doivent pouvoir exister de manière pérenne, avec des membres choisis par consensus et restant en poste assez longtemps (environ dix ans), afin d'être capables de résister à la démagogie ou à la surenchère. Il faut réfléchir à des cadres qui protègent la démocratie de ses failles et de ses excès.

Bien sûr, si la démocratie que nous sommes en train d'inventer ne se réduit pas à des élections tous les cinq ans, celles-ci demeurent un point nodal pour bâtir une République fonctionnelle et juste. Nous avons décidé de reconduire l'expérience de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), qui a réalisé un travail extraordinaire pour l'élection de l'Assemblée nationale constituante en octobre 2011, quasiment *ex nihilo*. Nous avons désormais une belle institution, capable de surveiller les élections pour les années à venir, et c'est rassurant. En ce début 2013, le débat sur la loi électorale demeure encore vif, entre les tenants d'une stabilité qui veulent un régime fondé sur la majorité et les tenants d'une démocratie étendue qui penchent vers un système proportionnel. C'est un débat classique, qui va se terminer, comme d'habitude en Tunisie, par un système mixte.

Mais ces élections et ces institutions ne fonctionneront qu'à deux conditions : qu'on réussisse à briser les liens

incestueux entre l'argent et la politique, et qu'on augmente la participation des citoyens à la vie publique. C'est pourquoi il faut bâtir une démocratie dans laquelle le rôle de l'argent n'aurait plus autant d'importance. On pourrait imaginer par exemple que les campagnes électorales se fassent en partie par Internet et ne demandent pas de mobiliser des fonds toujours plus élevés, ou que l'accès aux médias, privés ou publics, soit réparti de manière égalitaire. Je suis partisan du financement des partis politiques et des campagnes électorales par de l'argent public, de l'interdiction aux capitaux privés d'y contribuer, comme je souhaite une transparence de la presse obligeant les journaux à annoncer d'où vient leur financement. Cette interface entre le politique et l'argent doit être strictement encadrée par la loi et les projecteurs constamment braqués dessus. Cet aspect me paraît fondamental, parce que je vois bien, en ce moment, que des puissances financières nocives pour la démocratie, qui ne défendent que des intérêts particuliers, se trouvent derrière certaines télévisions et certains partis. Nous avons ainsi connu le cas d'un homme d'affaires qui a littéralement acheté sa place à l'Assemblée nationale constituante : cela ne devrait plus exister !

Certains hommes d'affaires investissent dans la presse et la télévision pour manipuler l'opinion publique. Bien sûr, en France aussi, il existe des industriels qui possèdent des journaux et s'en servent ; mais, il y existe également une presse indépendante et des entreprises de radio et de télévision publiques professionnelles. En Tunisie, les structures et les traditions journalistiques sont vermoulues. De puissants affairistes profitent de ce chaos et de l'atmosphère de liberté et de tolérance pour manipuler l'opinion sans vergogne, en faisant main basse sur les moyens audiovisuels. Les trois premiers mois qui ont suivi la révolution, ces gens-là ont rentré

la tête dans les épaules, mais, depuis qu'ils ont vu que cette révolution ne dresserait pas de gibets, ils ont ressorti leurs griffes. Reste que cette liberté totale de la presse, même si elle est utilisée par des gens véreux qui se mobilisent pour faire échouer la révolution, vaut mieux que la situation antérieure. C'est pour cela que le processus démocratique doit allier doigté et patience, afin que ces réseaux ne puissent pas déstabiliser les institutions de transition.

Impliquer les citoyens dans les affaires publiques

L'autre point essentiel est de permettre une participation accrue des citoyens, car nous avons trop longtemps été un peuple de sujets. Dès le v^e siècle avant J.-C. en Grèce, Périclès, cité par Thucydide, indiquait la voie à suivre : « Nous [les Athéniens] sommes les seuls à penser qu'un homme ne se mêlant pas de politique mérite de passer, non pour un citoyen paisible, mais pour un citoyen inutile. [...] Car nous ne sommes pas de ceux qui pensent que les paroles nuisent à l'action. Nous estimons plutôt qu'il est dangereux de passer aux actes avant que la discussion nous ait éclairés sur ce qu'il y a à faire. » La citoyenneté, pour Périclès, signifiait être partie prenante de la vie politique et sociale. Mais aujourd'hui, dans tous les pays du monde, les véritables citoyens, impliqués dans les affaires publiques, soucieux de leurs droits comme de leurs devoirs, sont relativement peu nombreux. Ils le sont évidemment bien plus en démocratie qu'en dictature mais, même en France, combien de personnes sont véritablement impliquées dans la gestion de la cité ?

Pour cette raison, dès les premiers jours après le départ de Ben Ali, j'ai affirmé que le plus important était d'organiser sans délai des élections municipales. Tout le monde a ri, mais on voit bien, deux ans plus tard, que l'état de délabrement et de saleté dans lequel se trouve toute une partie de nos villes et de nos communes est lié au fait que les anciennes municipalités ont été dissoutes, sans être remplacées. Les citoyens ayant parfois du mal à s'impliquer à l'échelon qui leur est proche, j'espère que, dès qu'auront eu lieu les élections présidentielles et législatives, on organisera très vite des élections municipales.

Un autre pilier de cette République de vrais citoyens, c'est évidemment la force de la société civile. Depuis la révolution, plus d'un millier d'associations ont été créées en Tunisie, mais ce n'est pas encore assez. Il en faudrait 100 000 ! Il faut des lois pour faciliter leur constitution et des moyens pour les aider. Le financement de la vie publique et de la société civile est un chantier prioritaire, car il ne suffit pas d'autoriser les associations autrefois interdites pour libérer les énergies : il faut consacrer une part du budget de l'État aux associations et aux ONG, pour montrer que le gouvernement ne les considère plus comme des gêneurs, mais comme des partenaires avec lesquels travailler. La mode actuelle est au partenariat public/privé. Je préférerais qu'elle soit au partenariat gouvernement/société civile et, pour cela, il faut mettre en place un cadre accueillant. Mais l'histoire de l'instrumentalisation de la société civile reste trop prégnante en Tunisie pour qu'il soit judicieux d'être trop volontariste en la matière. L'État doit moins être pensé comme un organisateur ou un planificateur que comme un cultivateur qui sème un champ en attendant la pluie. Il faut faire confiance aux forces vives du pays et à la colossale énergie des Tunisiens, jusqu'ici bridée.

Rien qu'en cessant d'être l'ennemi de la société civile, comme il l'a été jusqu'ici, l'État peut libérer l'inventivité et le génie de la société civile.

L'implication des citoyens dans les affaires publiques signifie aussi la construction d'une démocratie participative, parce qu'on observe bien, partout dans le monde, les limites de la démocratie représentative. Dans cette perspective, nous pouvons nous inspirer de plusieurs dispositifs politiques déjà éprouvés, à la fois pour élargir la base sociale des représentants élus et pour permettre une implication plus forte des citoyens dans la vie publique. C'est pourquoi j'ai insisté pour que la nouvelle rencontre du Forum social mondial se tienne à Tunis, en mars 2013, et j'ai envoyé des conseillers au Brésil, notamment, pour observer les pratiques de « budgets participatifs », dont nous pourrions nous inspirer ici. La Tunisie pourrait ainsi devenir en Afrique un laboratoire de ces approches fondées sur la participation et l'amélioration du sort des exclus et des pauvres. Là encore, il ne s'agit pas de « faire du copier/coller », mais on ne va pas non plus réinventer la roue et il faut savoir s'inspirer d'expériences qui ont fait leurs preuves.

Par ailleurs, comme la dictature était un régime opaque et corrompu, la démocratie à venir doit être aussi la plus transparente possible. C'est par exemple l'objectif du projet OpenGovTN, lancé en novembre 2011 à Tunis par un « groupe indépendant qui milite pour la consécration des principes de la transparence totale et la participation citoyenne dans la gestion des affaires publiques ¹ ». Les promoteurs de ce projet entendent que les citoyens puissent avoir accès à toutes les informations concernant le fonctionnement de l'État, que soient accessibles sur Internet tous les

1 Voir <www.opengov.tn>.

actes administratifs, les budgets et les salaires des ministères et de la présidence, ou les contrats pour les marchés publics. Dans cet esprit, j'espère que nous pourrions nous inspirer de l'exemple de l'Estonie, le pays sans doute le plus avancé en matière de transparence gouvernementale et d'accès des citoyens aux dossiers de l'État grâce aux nouvelles technologies. Tout doit être mis en œuvre pour que, d'ici cinq ans, l'État tunisien puisse être complètement transparent, avec la meilleure structure de lutte contre la corruption, ce qui suppose un accès aisé des citoyens aux documents et aux projets des ministères et des administrations.

Il est également important que la Tunisie devienne une sorte de havre pour les libertés publiques sur Internet, qu'elle défende *mordicus* la « neutralité du Web » et soit attentive aux droits des citoyens sur le réseau mondial, en rompant avec une logique d'État visant à contrôler cet instrument d'échanges. De nombreux bloggeurs et internautes, tunisiens ou étrangers, ont aidé au succès de notre révolution et il paraît logique que la nouvelle démocratie tunisienne leur en soit reconnaissante, en élaborant le cadre légal le plus favorable possible à leurs activités.

Il ne s'agit pas bien sûr de prétendre installer une nouvelle « cité idéale », mais simplement de mettre en place les meilleurs mécanismes possibles pour pérenniser l'invention démocratique en cours d'élaboration. Car la corruption, le pire adversaire — j'y insiste — de cette difficile entreprise, est comme la mauvaise herbe : elle repousse en permanence, y compris dans les meilleurs systèmes. La meilleure façon de lutter contre elle, c'est d'avoir une bonne tondeuse et de la passer régulièrement. Mais, évidemment, la tondeuse elle-même peut être corrompue, car là où il y a de l'argent et du pouvoir, il y aura toujours de la corruption. C'est un combat sans fin. Il n'y aura jamais un monde sans

maladies, mais nous apprenons comment nous battre pour mettre en place un système de santé intelligent, combinant le préventif et le curatif : c'est la même chose en politique.

L'invention d'un nouveau type de système politique

Pour affronter tous ces défis dans le court terme, où la démocratie se dévoie trop souvent par l'opportunisme à courte vue de certains de ses acteurs, il n'est évidemment pas de solution toute faite. Afin d'éviter les dégâts du « court-termisme », peut-être faudrait-il que certains programmes nationaux soient inscrits dans la loi, indépendamment des gouvernements. Aujourd'hui, nous sommes dans une période de transition, pendant laquelle il est difficile de ne pas avoir « le nez dans le guidon ». Mais j'espère que la Tunisie pourra mettre en place de grands programmes sociaux et économiques de long terme, pour les dix ou vingt prochaines années, notamment le « barrage vert » pour lutter contre la désertification, un programme national pour l'énergie solaire, un programme de dessalement d'eau de mer, un autre d'informatisation de tout le pays, ainsi que ce programme de gouvernement électronique et participatif... Et j'espère que nous parviendrons, pour cela, à rester dans la culture du consensus qui est la marque emblématique de cette période de transition, afin qu'un changement de gouvernement ne signifie pas la remise en question de ces projets essentiels à notre avenir.

Nous voulons inventer un nouveau type de système politique, avec comme obsession de plus jamais tomber sous la dictature, que ce soit celle d'un parti ou d'un homme. Le tribunal constitutionnel, l'organisme de lutte contre la

corruption, la puissance de la société civile, la lutte contre la pauvreté : tout cela fait partie de la démocratie et on peut être confiant dans notre capacité à mettre en place un système capable de s'autodéfendre et s'autocorriger. Nous avons déjà une institution pour réguler les élections ; nous travaillons sur l'indépendance de la justice ; l'espace audiovisuel a commencé à s'organiser. Nous aurons bientôt une bonne Constitution, issue d'un processus de consultation très large. Ce sera une Constitution civile, sans référence à la *charia* et intransigeante sur la question des libertés publiques. Quant au partage des pouvoirs, il sera mieux équilibré. Il n'y a pas de modèle parfait, mais nous pouvons aboutir à un modèle original qui prendra sa place parmi les grandes expérimentations démocratiques que le monde a connues.

Notre processus de transition peut apparaître chaotique, mais c'est parce qu'il est très démocratique. Bien sûr, nous connaissons des hésitations et des crises, mais on ne peut qu'être impressionné par la responsabilité du personnel politique actuel. Nous nous battons depuis des dizaines d'années, nous sommes passés par la prison, nous savons ce que signifie prendre une décision. Et surtout, nous sommes conscients que nous avons une « fenêtre de lancement » unique pour construire une nouvelle Tunisie et personne ne veut manquer cette opportunité. Il arrive parfois que nous nous retrouvions pratiquement au bord de la rupture, mais, à ce moment-là, nous parvenons toujours à l'éviter. Ce phénomène est particulièrement sensible dans la manière dont se mènent les discussions sur la Constitution. Tout le monde pousse ses arguments, c'est le jeu. Mais, avant d'arriver à un point de non-retour, on parvient à se mettre d'accord. Dans ce pays, il n'existe pas de force dominante qui puisse écraser les autres, contrairement à ce qu'on entend parfois. Même si les islamistes sont dominants, même si Ennahda est le

premier parti, il ne détient pas la majorité — seuls 37 % des électeurs ont voté islamiste en 2011 — et doit composer.

Tous les acteurs politiques ont conscience d'être face à un moment historique décisif. Tout le monde a donc, aussi, peur d'échouer. La Tunisie est un laboratoire pour le monde arabe, on l'oublie parfois. Mais, dans les moments de crise, on s'en souvient. Ce fut par exemple le cas lors de l'affrontement entre Ennahda et le syndicat UGTT, en décembre 2012 : on était au bord de la grève générale et cela s'est arrêté grâce un compromis. C'est cela la « tunisianité » : il y a toujours un sursaut avant une fuite en avant qui serait irréparable. La classe politique est mature et le peuple est modéré. Les Tunisiens possèdent une forme de sagesse qui les empêche de déraiper. Avec 3 000 ans d'histoire, c'est en effet un vieux pays, même si sa population est jeune. Il existe une forme d'inconscient collectif qui se traduit par une intelligence collective. C'est pourquoi, s'il est vrai que nous avons la lourde tâche de fabriquer une démocratie sur un champ de ruines, je reste confiant.

Bien sûr, la situation n'est pas facile. La dictature de Ben Ali nous a laissé un système politique inopérant, qui commandait à l'ensemble des sous-systèmes fournissant des services à la population : système de santé, système éducatif, système judiciaire, système de sécurité... Tous restent aujourd'hui atteints, avec de la corruption, des personnes qui ne sont pas aux postes où elles devraient se trouver, une perte de toute culture du travail et une absence totale d'évaluation. Puisque le système politique n'était pas évaluable par les élections, l'ensemble des autres systèmes n'était pas non plus évalué. Et, de ce fait, se sont développés des attitudes et des comportements éloignés des impératifs aussi bien de la démocratie que de l'efficacité. La démocratisation consiste à reconstituer ces systèmes, sans pour autant

appliquer une méthode autoritaire. C'est seulement ainsi qu'il pourra y avoir du surgissement démocratique.

La base de ce processus est la discussion, le dialogue, la concertation. En s'y engageant, on découvre tout le spectre de l'humanité : des imbéciles et des irresponsables, d'autres qui font de la surenchère, mais aussi des gens compétents, intelligents, inventifs... La difficulté consiste à avancer dans cette cacophonie, avec des niveaux très divers de compétences, de maturité, de responsabilité. Tous ensemble, il nous faut inventer de nouvelles procédures pour construire une démocratie moderne. Et malgré tous les écueils et les accidents de parcours, progressivement, nous y parvenons.

Donner le temps nécessaire à la période de transition

Prenons l'exemple de l'information. Dans la Tunisie de 2013, c'est toujours le chaos, avec des journalistes peu professionnels, de l'argent sale très présent, une politisation à outrance où chaque média défend un choix politique... Ce chaos, on ne peut prétendre l'organiser d'en haut, de manière autoritaire, parce que le principe essentiel de la liberté d'expression serait alors menacé. Une des erreurs d'Ennahda a été de tenter de résoudre le problème avec des méthodes anciennes, en cherchant à placer ses hommes aux postes de contrôle.

On oublie souvent que, lorsqu'un système est en déséquilibre, il tend à retrouver lui-même un équilibre et que des forces complexes, en son sein même, agissent pour rééquilibrer son fonctionnement. De nombreux journalistes se professionnalisent et s'organisent pour mettre en place une entité reconnue pour encadrer le champ de l'information

radiophonique et télévisée, une sorte de Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) à la tunisienne. D'ici quelques années, nous pourrions avoir des médias audiovisuels professionnels et responsables, et non plus des télévisions privées donnant la parole à un cheikh illuminé capable d'expliquer que les filles doivent se marier à treize ans !

J'aurais pu nommer le président de ce CSA, mais je n'ai pas voulu le faire. Nous avons préféré écouter les acteurs du champ audiovisuel pour bâtir un CSA qui soit accepté et acceptable. Avant de réfléchir aux personnes, nous avons établi des critères stricts. Il fallait trouver des gens ayant une grande expérience de l'audiovisuel, avec des compétences juridiques, qui n'aient pas été impliqués dans l'ancien régime et qui ne traînent aucune « casserole » derrière eux. Nous avons établi une liste, puis fait passer des auditions, toujours en concertation avec les acteurs. Pour autant, nous n'avons pas été inactifs, par exemple en imposant à tous les candidats une enquête de police, ce qui a notamment révélé que l'un des favoris avait des choses à se reprocher. Mais nous avons ensuite laissé les acteurs agir par eux-mêmes. Et c'est grâce à ce processus de négociation permanente, pouvant durer des mois, où les personnes s'auto-organisent et où le système politique garde seulement un rôle d'orientation, d'impulsion et de vérification, que nous avons réussi à bâtir un CSA acceptable.

Deux ans après la chute de Ben Ali, nous sommes plus que jamais dans un moment où il est impératif de ne pas réfléchir en termes de personnes, mais de principes, et où il faut éviter une approche autoritaire et pyramidale. Cette conviction vient de ma pratique de la santé publique : les programmes qui fonctionnent le mieux sont ceux où les principaux concernés ont été associés à leur élaboration. En France, j'ai ainsi travaillé dans les quartiers populaires pour

mettre en place des programmes de santé publique, d'éducation pour la santé, et j'ai réalisé qu'il fallait prendre son mal en patience, accepter des débordements, avoir l'impression de « perdre » du temps, pour élaborer des projets en commun, acceptés par tous. Si on a cette patience et ce souci d'associer tous les acteurs, cela fonctionne ensuite de manière beaucoup plus efficace. Il faut, pour cela, accepter parfois une phase de chaos et supporter des discussions qui partent dans tous les sens. Ce qui n'implique pas que cela doit continuer de manière désordonnée. Et c'est là où intervient l'exercice du pouvoir : il y a des limites, des délais à respecter. Et, lorsque vous êtes au pouvoir, vous êtes tenu de prendre vos responsabilités et de trancher, quitte à déplaire à certains. Mais, au moins, l'essentiel du travail avance de la manière la plus démocratique possible.

L'intervention du système politique doit se limiter à donner les grandes lignes et à faire que des décisions soient prises, en faisant confiance à l'esprit humain et aux capacités d'autorégulation et d'initiative. Bien sûr, tout cela prend du temps, c'est complexe et difficile. Mais chacun a pu constater que, chaque fois que le gouvernement a voulu interférer pour pousser le système à s'organiser dans telle ou telle direction, la manœuvre s'est retournée contre lui. Pour autant, il ne s'agit évidemment pas de regarder passer les trains : il faut simplement intervenir en rappelant les grands principes généraux, en impulsant l'adoption d'un certain nombre de lois-cadres et en faisant confiance aux forces vives des systèmes pour s'autoréguler.

Et cela d'autant plus que, même si nous pensons être des politiques chevronnés, nous manquons objectivement de l'expérience des outils bureaucratiques. Or l'administration est un monde qui a ses pesanteurs et ses lois. Et, chez nous, celui-ci a été organisé et structuré pour des politiques

qui ne sont évidemment plus celles des responsables politiques en charge de la transition vers la démocratie. Certains des hommes et des femmes actuellement en poste dans l'administration sont intelligents et ont une éthique qui les dispose à servir le bien public. Mais on y trouve aussi nombre de personnes corrompues et soumises aux mauvaises habitudes. La bureaucratie peut donc aussi bien nous aider que nous bloquer. Et il faut du temps pour effectuer le diagnostic de cet outil avec lequel les politiques doivent travailler. C'est pourquoi, lorsqu'il a été question en 2011 d'un gouvernement intérimaire d'un an seulement, j'ai estimé que c'était absurde et qu'il nous faudrait au minimum trois ans. (Comme médecin spécialisé en santé publique, j'ai travaillé pendant vingt ans dans tous les coins et recoins du système de santé, à l'hôpital ou dans les dispensaires. Mais si j'avais été nommé ministre de la Santé, il m'aurait quand même fallu plusieurs mois pour repérer qui est qui et qui fait quoi... Donc comment croire qu'une personne placée à un poste auquel elle ne connaît pas grand-chose puisse tout organiser en une année ?)

Un vrai problème pour la Tunisie postrévolutionnaire est d'avoir connu deux périodes transitoires, chacune d'une année. C'est pourquoi nous avons été quelques-uns à dire qu'il était impossible d'écrire la Constitution en une année seulement. Début 2013, beaucoup admettaient, sans toujours l'affirmer publiquement, que cette position était la plus raisonnable. Et qu'il fallait du temps et un gouvernement d'union nationale qui ne travaille pas dans l'urgence. À la fin 2012, j'ai dit à un ami syrien : « Quand vous pourrez passer à la démocratie, venez nous demander conseil. Ici, en Tunisie, nous avons fait quelques bêtises que vous pourrez éviter pour prendre les bonnes décisions. Et la première sera de donner le temps nécessaire à la période de transition. »

L'islam politique et la troïka : le défi démocratique

L'histoire politique de la Tunisie post-révolutionnaire ne commence pas avec la formation en novembre 2011 du gouvernement de la troïka, réunissant le parti islamiste Ennahda et deux partis laïques, le Congrès pour la République et Ettakatol. Elle plonge en réalité ses racines dans les combats des années 1980. À cette époque, j'ai écrit des articles très durs contre les islamistes, parce que je redoutais qu'une dictature islamiste ne vienne remplacer le régime autocratique nationaliste issu de l'indépendance, au moment même où commençait à poindre un horizon démocratique pour notre pays. Dans les années 1970, le nationalisme arabe avait fait faillite après la guerre des Six-Jours au Proche-Orient en 1967, le socialisme était moribond et les islamistes avaient partout le vent en poupe. Parallèlement, une démocratie tunisienne semblait à portée de main, parce que la société s'était complexifiée, était éduquée et dotée de forces démocratiques puissantes. Comme bien d'autres, je voulais avant tout éviter que la dictature puisse s'abriter derrière une nouvelle couverture idéologique.

La bataille des années 1980 entre l'opposition laïque et l'opposition islamiste

Pour nous, l'arrivée de l'islam politique constituait une désagréable surprise, susceptible de bloquer ce processus de démocratisation. Au début des années 1980, nous étions alors nombreux, dans la gauche laïque, à avoir été choqués par le déroulement de la révolution iranienne de 1979 : des mouvements islamistes et laïques s'étaient révoltés ensemble contre un autocrate, mais cela avait rapidement tourné à la dictature religieuse. Les islamistes étaient donc pour nous des adversaires idéologiques capables d'instaurer une dictature religieuse, sans doute la pire de toutes. Que peut-on répondre en effet à des personnes qui affirment parler au nom de Dieu ? Les autocrates religieux sont plus difficiles à combattre que les dictateurs nationalistes, défendant leurs idées avec davantage de détermination, parce qu'ils croient souvent à ce qu'ils disent, ce qui est rarement le cas des autres types de dictature.

J'étais l'un des opposants les plus farouches des islamistes en général et d'Ennahda en particulier. C'est ainsi que, au moment de rédiger la charte de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, est intervenu un violent affrontement entre laïques et islamistes. Fondée en 1977, la LTDH était devenue un pivot de la société civile et un instrument de la démocratisation du pays. En 1984, nous avons décidé de la doter d'une charte, ce qui a été l'occasion d'une bataille homérique entre l'opposition laïque et l'opposition islamiste. Ennahda refusait de reconnaître l'universalité des droits de l'homme. J'étais quant à moi d'accord pour reconnaître les valeurs libératrices de l'islam à l'intérieur de cette

charte, mais j'insistais aussi pour que la Déclaration universelle des droits de l'homme demeure notre référent fondamental.

Cette lutte, idéologique et politique, a duré jusqu'à la fin des années 1980 et la mise en place de la dictature de Ben Ali. Dès lors, il a fallu changer de combat et cesser de nous déchirer. Car si, avec Bourguiba, nous pensions avoir affaire à une autocratie vieillissante, prête à disparaître, avec Ben Ali, nous nous retrouvions soudainement face à une authentique dictature, parée au début d'un masque démocratique. De fait, en 1991, Ben Ali a déclenché une grande vague de répressions à l'encontre des islamistes. J'étais alors le président de la Ligue et je me suis trouvé confronté à une très lourde responsabilité morale : les militants islamistes, que nous avons côtoyés en nous opposant à eux, étaient emprisonnés, torturés, exilés, exécutés... Le camp laïque s'est alors fissuré sur l'attitude à adopter. Plusieurs de ses membres, que je qualifierais d'« anti-islamistes primaires » — et dont beaucoup le sont restés jusqu'à aujourd'hui —, ont opté pour la stratégie de laisser Ben Ali détruire les mouvements islamistes.

Pour moi et pour quelques autres, assez minoritaires il faut le dire, c'était hors de question. Il en allait d'abord de notre honneur, car le combat pour les droits de l'homme ne peut être qu'universel : la torture d'un être humain, quel qu'il soit et quelle que soit l'idéologie qui l'anime, même la plus odieuse, est absolument inacceptable. Il en allait ensuite d'une appréciation du contexte : Ben Ali n'était pas un « républicain laïque », mais un flic mafieux, un corrompu et un dictateur en puissance. Il nous paraissait évident que, dès qu'il en aurait terminé avec les islamistes, il s'occuperait avec la même cruauté de la gauche laïque. C'est

exactement ce qu'il a fait, sauf avec ceux qui ont accepté de collaborer avec lui.

Il fallait donc continuer à lutter pour un État civil et non religieux, garantissant les libertés et la démocratie, mais sans s'engager pour autant dans une alliance de circonstance avec ce faux démocrate qu'était Ben Ali. Une bonne partie du camp laïque, effrayée par l'épouvantail islamiste, a pourtant accepté — et s'est même parfois réjouie — de la répression conduite par Ben Ali contre les islamistes. Nous n'étions que quelques-uns, dans ce camp, à répéter que c'était lui l'ennemi principal et que l'islamisme n'était que notre adversaire. Mais, pour d'autres, c'était le contraire. Nous nous sommes alors retrouvés dans la situation étrange de devoir défendre nos adversaires islamistes contre les nouveaux alliés laïques de Ben Ali. Au comité directeur de la LTDH, avec Mustapha Ben Jaafar, Sihem Bensedrine, Tahar Chagrouch et quelques autres, nous étions une minorité à défendre cette position. Et c'est en s'appuyant sur ces laïques aveuglés par leur crainte des islamistes que Ben Ali a réussi, en 1994, à organiser un putsch à la Ligue et à nous écarter de sa direction. En 2013, ces laïques extrémiste préférant les élections truquées de l'ère Ben Ali au scrutin démocratique ayant porté Ennahda au pouvoir, existent encore.

L'évolution progressive d'une partie des islamistes tunisiens

Au début des années 1990, les rangs des islamistes tunisiens ont été décimés et le mouvement de la gauche laïque s'est scindé, entre ceux qui se sont couchés devant Ben Ali et quelques rares résistants, avec lesquels nous avons bâti le CNLT, le Conseil national pour les

libertés en Tunisie. Devenu une espèce de Ligue *bis*, après que celle-ci fut tombée sous la coupe du dictateur, le CNLT a tenté de protéger les islamistes, mais aussi les démocrates laïques, auxquels Ben Ali n'a pas tardé à s'attaquer. La situation était alors catastrophique pour la société civile : il n'y avait plus d'opposition structurée et je me suis dit qu'il était urgent de réfléchir et de discuter avec les islamistes.

J'ai ainsi eu de très longs débats avec Rached Ghannouchi, le leader historique d'Ennahda, quand il était en exil à Londres. Il est aussi venu une fois à Paris pour inspecter ses troupes et me rencontrer, bien qu'il n'eût, théoriquement, pas le droit de voyager en France. J'ai alors découvert l'application au champ politique de la loi de la complexité et de la loi de la dynamique. J'ai d'abord constaté que l'islamisme n'est pas un bloc monolithique : le spectre islamiste est aussi étendu que complexe. En d'autres termes, l'islamisme n'existe pas : il n'y a que *des* islamismes. Il existe ainsi autant de différences entre le Premier ministre turc Recep Erdogan et les talibans qu'entre Enrico Berlinguer, qui fut secrétaire général du Parti communiste italien, et Pol Pot, le dirigeant des Khmers rouges. Cela nous obligeait à des analyses plus complexes, plus dynamiques aussi, car si l'islamisme comprenait bien sûr des forces anti-démocratiques, on y trouvait également des forces en voie de démocratisation. Et cette complexité trop souvent méconnue était, en outre, en constante évolution.

Les islamistes, parce que nous les avons défendus, ont réalisé qu'il y avait quelque chose de sincère dans la défense des droits de l'homme : ce n'était pas seulement un discours importé d'Occident, comme ils pouvaient le penser, mais un engagement éthique et politique que leurs adversaires politiques pouvaient assumer nonobstant les différends idéologiques. En outre, beaucoup d'entre eux, à force

de vivre des années en Europe ou ailleurs, ont vu fonctionner la démocratie et ont fait évoluer leurs cadres de pensée. Dans les années 1970, Ennahda était adepte d'une lecture rigoriste de l'islam. Et, vingt ans plus tard, je voyais bien qu'un certain nombre de ses membres commençaient à se référer à la Déclaration universelle des droits de l'homme et à accepter la démocratie. C'est l'époque où Ghannouchi a commencé un travail théorique remarquable de rapprochement entre la démocratie et l'islam, en montrant que l'islam n'est ni hostile à la démocratie ni incompatible avec elle.

On avait déjà vu, au Soudan, certains marxistes et socialistes tenter une lecture du Coran qui le rendait compatible avec le socialisme. Depuis, un courant de pensée se développe chaque jour un peu plus pour concilier islam et démocratie, et c'est tant mieux. Ghannouchi parvenait ainsi, à longueur d'ouvrages, à montrer que le Coran et la démocratie pouvaient aller de pair. D'autres penseurs ont pu montrer que la modernité et le Coran, l'islam et la démocratie ne sont pas antagonistes.

Nous nous sommes lus réciproquement et nous avons débattu ensemble. Ghannouchi et les autres avaient, notamment, lu un de mes livres, intitulé *La Seconde Indépendance*, dans lequel je montrais que notre ennemi n'était pas l'islam, mais la dictature, et qu'il fallait mener une lutte contre elle, comme nous avions mené une lutte contre le pouvoir colonial. Certains islamistes ont, malgré tout, continué à rejeter la démocratie en bloc, mais les plus intelligents ou les plus pragmatiques ont commencé à défendre l'idée démocratique. Il y a alors eu un formidable débat à l'intérieur du mouvement islamiste, que je suivais à travers les livres de Ghannouchi et d'autres théoriciens de l'islam.

Le rôle fondateur de la « Déclaration de Tunis » de 2003

Tout cela a abouti, *in fine*, à une réunion d'une extrême importance, où tout s'est joué et sans laquelle il est impossible de comprendre ce qui se passe aujourd'hui. Elle s'est tenue en France, à Aix-en-Provence, en mai 2003. Nous avons réuni toute la gauche laïque, y compris ceux qui étaient revenus de Ben Ali après avoir cru à ses promesses et qui conservaient leurs préventions envers l'islamisme. Il y avait là Mustapha Ben Jaafar, des indépendants, les gens de mon parti, le CPR... Et il y avait aussi tous les islamistes tunisiens qui avaient évolué. Nous étions une trentaine de personnes et nous avons rédigé un document que je considère comme le texte fondateur de la nouvelle Tunisie, parce que c'est à Aix, en 2003, que s'est en réalité formée la troïka qui a constitué, en 2011, le gouvernement de transition.

Nous avons intitulé ce texte, formellement adopté le 17 juin 2003, « Déclaration de Tunis » et les islamistes ont, ce jour-là, signé un document dans lequel ils reconnaissaient l'État civil, l'égalité entre hommes et femmes, les libertés publiques, la démocratie... Il n'y a de ce fait aucune surprise à ce qu'ils aient accepté ces principes huit ans plus tard. Ce sont donc les islamistes qui se sont convertis à la démocratie et non pas nous qui nous sommes convertis à l'islamisme.

Du temps où nous discutons la charte de la Ligue des droits de l'homme en 1984, nous n'étions pas d'accord sur tout. Sur une trentaine de points, il en restait quatre sur lesquels nous avions des différends : l'égalité complète entre hommes et femmes, la peine capitale, la possibilité de changer de religion et l'adoption. Mais dès lors que nous étions d'accord sur vingt-six articles et en désaccord sur quatre, pourquoi ne pas avancer ensemble ? S'entretue-t-on

pour quatre points sur lesquels subsistent des divergences ? Sur l'égalité entre hommes et femmes, nous avons accepté, lors de cette réunion à Aix, de ne pas inscrire le mot « complète ». De toute façon, il n'existe pas de sous-égalité : le mot même suppose que l'égalité soit complète. Mais nous avons accepté de ne pas ajouter l'adjectif qui les dérangeait.

Dès lors qu'existait un texte de référence, les liens ont pu se renforcer, notamment, après 2005, lorsque plusieurs personnalités de l'opposition tunisienne ont observé une grève de la faim. Le Collectif du 18 octobre, qui s'est formé alors, rassemblait des gens venus de l'islam politique et d'autres de la gauche laïque. D'autres textes rédigés en commun ont été produits à cette occasion. Islamistes modérés et laïques modérés ont commencé à travailler véritablement ensemble et à rêver d'une Tunisie qui ne serait pas islamiste, mais qui reconnaîtrait l'islam comme religion officielle, tout en s'appropriant le projet démocratique.

De cette alliance se sont exclues deux forces : les extrémistes laïques et les extrémistes islamistes. Cette configuration est celle qui a prévalu dans la Tunisie postrévolutionnaire. Le combat pour les droits de l'homme et contre la torture a rapproché les hommes et les femmes composant le groupe central. Celui-ci exclut les salafistes situés au large d'Ennahda et, bien sûr, tous les mouvements djihadistes et violents. Mais il exclut aussi les extrémistes laïques, qui s'étaient fourvoyés dans les années 1990 en acceptant de soutenir la dictature. Pour ces derniers, l'islamisme se confond avec le salafisme. Cette conception simpliste, qui ne prend en considération ni la complexité ni la dynamique, ne peut mener qu'au retour de la police politique et de l'autoritarisme, parce qu'elle nie une partie de la société tunisienne.

L'alliance de forces laïques avec une partie du spectre islamiste, qui n'empêche pas les frictions et les désaccords, n'est donc pas un renoncement. Elle évite une situation comme celle qu'a connue l'Algérie dans les années 1990, avec une montée aux extrêmes et l'affrontement sanglant entre les deux franges les plus radicales du camp laïque et du camp islamiste. Ce travail en commun est issu d'un très long processus, à la fois de démocratisation d'une partie du spectre islamiste et d'acceptation, par une partie du spectre laïque, qu'une fraction de la société tunisienne se reconnaît dans — et se définit par — l'islam. Dès lors que nous voulons un État civil dans lequel tout le monde puisse coexister, il faut accepter cette reconnaissance mutuelle.

Car que feraient les laïques purs et durs de la partie conservatrice de la société ? La jeter à la mer ? Est-ce qu'ils veulent transformer les islamistes en citoyens de seconde zone ? Et, inversement, les salafistes s'imaginent-ils faire vivre toute la population tunisienne comme en Iran, avec une police obligeant les femmes à porter des tchadors, alors que 60 % de cette population est occidentalisée ? Ces deux visions ne sont pas politiques, elles sont irrationnelles et passionnelles. La politique exige pragmatisme et sens des réalités. Cette approche pragmatique est le fruit d'une longue histoire qui a préparé cette coalition gouvernementale entre laïques et islamistes, laquelle est l'expression de la complexité de la société tunisienne réelle, et non le résultat d'un quelconque « agenda caché » visant à s'emparer du pouvoir.

**L'« État civil », ni théocratique
ni militaire, donc démocratique
et pluraliste**

Il faut toutefois bien comprendre que je ne suis pas laïque, au sens où on peut l'entendre en France. C'est pourquoi j'ai popularisé le terme d'« État civil » et non d'« État laïque ». J'ai compris cela un jour où j'ai été invité par des islamistes, pour une conférence qui se tenait à Paris. J'ai commencé mon intervention en affirmant que ma vision du monde était « laïque ». La personne qui se tenait à mes côtés a alors pris le micro pour dire : « Le docteur Marzouki ne veut pas dire qu'il est athée. » J'ai alors compris que, pour eux, laïque était synonyme d'athée et prenait une connotation péjorative.

Effectivement, je ne suis pas athée. Je suis né dans une famille croyante et je suis croyant. J'ai été à l'école coranique lorsque j'avais cinq ans et j'ai appris à lire et à écrire dans le Coran. Mon grand-père était extrêmement pieux, ma mère aussi, comme dans beaucoup de familles du sud de la Tunisie. Mais ma croyance est affective et spirituelle. J'ai beaucoup lu les poètes soufis et je pourrais me considérer comme un musulman soufi. Je suis un grand lecteur d'Ibn Arabi comme de cet autre grand poète, philosophe et mystique musulman qu'est Al-Hallaj, auquel l'islamologue français Louis Massignon a consacré un très beau livre. Leur lecture très spiritualiste et personnelle de l'islam m'a beaucoup inspiré. La religion et la relation avec Dieu relèvent à mes yeux de la sphère privée : arriver sur la place publique en affirmant que Dieu a dit qu'il fallait faire comme ceci ou comme cela me paraît inacceptable, car la religion a trop souvent servi dans l'histoire de paravent à la politique. La

vie publique doit être laïque, au sens où les sphères religieuse et politique doivent demeurer autonomes.

Mais, vu les connotations négatives du mot « laïque », il fallait trouver autre chose. J'ai donc forgé celui de *madani*, comme dans l'expression *dawla el madaneyya*, qui signifie société civile, pour parler d'État civil. Le mot a pris. Et même si, en français, cela a un tout autre sens, parler d'État civil en arabe signifie que l'État n'est pas soumis à la religion, même s'il reconnaît l'islam comme la religion principale. L'État civil, en arabe, désigne un État qui n'est ni théocratique ni militaire, donc démocratique et pluraliste.

Les islamistes d'Ennahda prennent souvent pour modèle l'AKP turc. Mais la laïcité turque, différente de la française puisqu'il s'agit moins d'une séparation stricte entre les sphères étatique et religieuse que de l'organisation d'une religion d'État, n'est pas non plus un exemple pour la Tunisie. La laïcité à la turque ressemble plutôt à ce qu'on vivait sous Ben Ali, à savoir le contrôle de la religion par l'État. Je suis pour ma part partisan d'une vraie séparation du religieux et du politique, et non d'une instrumentalisation de l'un par l'autre.

Les mosquées doivent être redonnées aux fidèles et confiées aux communautés, qui doivent pouvoir élire leurs propres imams, afin que ceux-ci puissent prononcer leurs prêches religieux en toute liberté. Jamais il ne me viendrait à l'idée de leur envoyer le discours des prêches, comme cela a pu être le cas sous l'ancien régime ! Mais des groupes salafistes ou des partis religieux ne doivent pas non plus se servir des prêches des imams comme d'outils de propagande. Il faut laisser les imams remplir leurs fonctions et se concentrer sur les comportements des individus, sans délivrer leurs recommandations au sujet des affaires publiques. L'intrication entre la mosquée et le politique date d'une époque où il

n'était pas possible de faire de la politique à visage découvert, en particulier lorsqu'on était religieux. Elle n'a plus lieu d'être.

Grâce au dialogue que nous avons établi depuis longtemps entre islamistes modérés et laïques modérés, nous tenons à ce caractère « civil » de l'État. C'est pour cette raison que nous n'avons pas mentionné la *charia* dans la Constitution. Certains membres d'Ennahda demandaient une telle inscription, en rappelant que la *charia* n'est pas synonyme de couper les mains des voleurs. Il est exact que la *charia* désigne, pour le croyant musulman, la voie qui mène à Dieu, à travers des textes issus de la législation islamique, dont l'interprétation est à la fois nécessaire et très relative. Mais le mot est fortement connoté par cette idée des *hodoud*, ces punitions corporelles, comme l'a rappelé tragiquement la manière dont les narco-djihadistes du Sahel ont voulu appliquer la *charia* de la manière la plus obscurantiste qui soit. Le terme même était de ce fait inacceptable pour une grande partie des Tunisiens et Ennahda a accepté d'y renoncer.

La majorité des islamistes tunisiens ne s'arrêtent pas à l'interprétation des théologiens des premiers siècles de l'Hégire. Ils vivent au XXI^e siècle et ne désirent pas que les lois de leur pays soient décalquées d'une interprétation littérale du Coran. Ils acceptent que les lois régissant le pays soient votées par le Parlement et les représentants du peuple, et non forgées par des clercs religieux à partir de l'interprétation de textes sacrés ou sanctifiés. Ils ont mis quelques dizaines d'années à l'accepter, mais c'est une véritable révolution mentale et politique.

***Les divergences qui demeurent
entre les islamistes et nous,
et comment les gérer***

Cela n'empêche pas que demeurent, entre nous et les islamistes, des divergences sur quatre points du nécessaire pacte fondateur d'une Tunisie démocratique : l'égalité complète entre hommes et femmes, la peine de mort, l'adoption (qui, rappelons-le, n'est pas reconnue par le Coran) et une liberté de conscience qui pourrait aller jusqu'au changement de religion. Sur l'égalité hommes-femmes, ils demeurent réticents à l'idée que la part d'héritage soit la même pour les deux sexes, comme à propos de la possibilité pour une musulmane d'épouser un non-musulman. Mais aujourd'hui, dans notre pays, se trouve-t-il un seul homme pour réclamer le double de l'héritage de sa sœur, comme le demande l'interprétation courante de la loi islamique ? De même, tout le monde se moque qu'une musulmane épouse un non-musulman. Quant à l'adoption, elle est passée quasiment dans les mœurs. Pourquoi faire un *casus belli* de ce genre de problèmes ?

Certes, les dirigeants d'Ennahda ne semblent pas disposés à renoncer publiquement à ces principes, mais en pratique ils sont prêts à fermer les yeux. Ils n'admettront pas leur abandon de la demi-part d'héritage pour les femmes, mais ils ne vont pas intervenir pour que celle-ci soit respectée. De la même manière, pour la peine de mort, la Tunisie est un pays abolitionniste *de facto* : l'une de mes premières décisions en tant que Président a été de commuer la peine de deux cents condamnés à mort en prison à vie, et personne n'a protesté. On se trouve dans cette situation particulière où les islamistes maintiennent leur point de vue en

faveur de la peine capitale, mais admettent qu'elle ne s'applique pas.

Lorsque j'étais président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, j'avais déjà pu constater à quel point ma conviction n'était pas en phase avec l'ensemble de la société sur ce sujet. Un homme de la ville de Nabeul avait commis le pire crime possible, en violant et en assassinant treize enfants. Il avait été arrêté puis condamné à mort. La plupart des membres de la LTDH préféraient garder le silence, parce que le pays entier réclamait sa mort. Mais j'ai choisi de porter mon désaccord sur la place publique. Dans la plupart des cas, ai-je alors avancé, la peine de mort était appliquée contre des adversaires politiques et, même s'il s'agissait cette fois d'un vrai criminel à mettre hors d'état de nuire, il n'était pas possible de la justifier : sans compter les possibles erreurs judiciaires qui devraient à elles seules motiver l'abolition de la peine capitale, il est avéré que celle-ci n'a jamais permis de dissuader les criminels. Le raisonnement était imparable, mais la tension a été terrible. Des gens m'ont craché dessus dans la rue, parce qu'ils estimaient que je défendais un violeur et un assassin. Mais je continue à dire aujourd'hui à mes partenaires d'Ennahda que l'abolition de la peine de mort est nécessaire, même si la société n'est pas encore prête pour qu'on l'inscrive dans la loi.

En politique, il y a le dit et le non-dit. Les tenants de l'islam politique ne peuvent renier certains aspects de leur doctrine par des déclarations publiques. Mais ce sont aussi des hommes et des femmes politiques, qui se trouvent dans une situation où il faut écrire en commun une Constitution dont les principes fondamentaux doivent être acceptés par tous, au-delà d'autres divergences qui pourront librement s'exprimer dans ce cadre. Ils ne peuvent donc pas non plus imposer leurs points de vue. Comme nous sommes tous

à la recherche d'un consensus, il nous est impossible, pour notre part, de faire en sorte que l'abolition de la peine de mort soit inscrite dans la Constitution, de même qu'il est impossible pour Ennahda d'y inscrire la *charia*. C'est pourquoi il ne me semble guère constructif de répéter sans cesse aux islamistes qu'ils ne sont pas de vrais démocrates s'ils ne reconnaissent pas publiquement ceci ou cela. À quoi bon vouloir provoquer une scission, si tous sont disposés à partager les mêmes fondements d'une société démocratique ?

Pour avancer, il est préférable de mettre provisoirement de côté les points sur lesquels il est impossible de trouver une formulation satisfaisant tout le monde. La société va évoluer progressivement et ce qui semble aujourd'hui un sujet de débat impossible à trancher sera peut-être facile à résoudre dans dix ou vingt ans. Prenons les questions d'héritage : les parents tunisiens, pour éviter ce problème que la fille hériterait moins que son frère, distribuent le plus souvent leurs biens avant de mourir, en respectant l'égalité entre leurs enfants. Il existe donc des réponses sociales permettant de résoudre des questions pour lesquelles il serait difficile de produire un texte politique qui fasse consensus. Sans mettre en cause frontalement les valeurs sacrées des uns et des autres, on peut parvenir à créer un espace de vie commun. Je suis vraiment loin de partager toutes les opinions des dirigeants d'Ennahda, mais je pense qu'ils ont fait de vraies concessions et qu'il est préférable d'éviter de les pousser constamment dans leurs retranchements, parce que c'est la meilleure manière de les braquer et d'empêcher les avancées ultérieures.

Heureusement, nous n'avons pas d'islamistes tunisiens, mais des Tunisiens islamistes... De ce fait, je suis d'autant plus sensible à la singularité tunisienne, consistant à discuter à la fois franchement et cordialement entre islamistes

et laïques, que celle-ci n'est pas nécessairement reproductible ailleurs. Mais certaines expériences montrent aussi que notre démarche n'est pas pour autant isolée : au Maroc, un travail proche de ce qui s'est déroulé ici a été fait par les partis islamistes et l'islam politique s'y est largement converti à la démocratie ; et, en Mauritanie, le mouvement islamiste Tawassoul se présente comme l'élève de Ghannouchi.

L'expérience de l'islam tunisien semble ainsi faire des émules ailleurs, de la même manière que l'expérience turque a eu une influence sur Ennahda. L'AKP turc est un parti démocratique et pragmatique, forgé par des islamistes à l'origine intransigeants, qui a été une référence importante lors du débat interne à Ennahda. Celui-ci a été rude, parce qu'il s'agissait d'un parti hétérogène, avec une tendance réformiste et une autre plus salafiste. Mais les réformistes ont tiré argument de l'expérience turque pour convaincre les autres qu'il était possible de continuer à vouloir transformer la société, de l'islamiser même, non pas d'une façon violente, mais en empruntant la voie démocratique et en montrant que les islamistes sont capables de gérer un pays. Dans tous les pays arabes, les sociétés se dirigent vers ce type d'osmose accrue entre démocratie et islam, certes non sans cahots et accidents de parcours.

Pour le comprendre, il est pertinent de comparer les islamistes tunisiens d'aujourd'hui à la démocratie chrétienne européenne d'hier. Ennahda ressemble en effet à maints égards aux partis démocrates chrétiens en Allemagne ou en Italie après la Seconde Guerre mondiale. Ces partis étaient traditionalistes, conservateurs sur le plan social et économique, affichant leur référence à la religion. C'est exactement ce qui définit Ennahda. Et, toutes proportions gardées, on peut comparer le travail théorique de Rached Ghannouchi pour rendre compatible l'islam et la

démocratie à celui du philosophe Jacques Maritain, qui, après avoir été proche de l'Action française, a beaucoup œuvré dans les années 1930 pour convertir le catholicisme français aux règles de la démocratie.

Le paradoxe d'une révolution gérée par des conservateurs

Ce qui me surprend, dans la situation tunisienne, ce n'est donc pas que le gouvernement postrévolutionnaire ait été majoritairement celui d'un parti à référentiel islamiste, parce que l'essentiel est qu'il soit démocratique. C'est qu'il s'agit d'un parti conservateur, alors que la société a fait une révolution ! Le vrai paradoxe est que nous avons vécu sans doute, dans l'histoire récente, la première révolution immédiatement gérée par des conservateurs. Ennahda, appuyé sur la petite et moyenne bourgeoisie (alors que les salafistes recrutent dans les quartiers défavorisés), n'est pas en effet un parti des pauvres, et cela se ressent dans leur programme comme dans leurs convictions.

Sur le plan économique, l'idéologie de ses dirigeants revient trop souvent à vouloir appliquer un libéralisme échevelé. Beaucoup s'imaginent que mes divergences avec Ennahda viendraient du fait que je défends une forme de sécularisme alors qu'eux sont religieux. Mais, en réalité, mes problèmes avec ses dirigeants viennent du fait que je suis ce qu'on appellerait en Europe un social-démocrate, alors que la plupart d'entre eux sont socialement conservateurs et économiquement libéraux. Par exemple, je souhaite que la terre appartenant aux domaines de l'État soit distribuée aux paysans, alors qu'ils préféreraient la vendre à de grands conglomerats agro-industriels. Et je suis pour une réforme

en profondeur des tranches d'imposition, ce qui n'est pas du tout leur cas ! Ce paradoxe d'un pays révolutionnaire géré par des conservateurs s'explique en partie par le fait que les partis de la gauche laïque étaient très proches de l'ancien régime et que l'extrême gauche ne perce pas lors des élections : comme le seul parti relativement structuré était Ennahda, il a réussi à gagner. Mais je ne suis pas certain que la donne sera identique aux prochaines élections.

En dépit des divergences qui peuvent exister entre nous, nous sommes tous confrontés à un choix simple : assumer la complexité de notre société ou la nier. Ses fractions pauvres craignent que l'ascenseur social ne soit bloqué et que leur niveau de vie ne progresse pas. Ses fractions plus aisées et souvent plus occidentalisées craignent pour leur mode de vie. Ces deux grandes composantes n'ont pas d'autre choix que de coexister et le projet que je défends est donc à la fois d'élever le niveau de vie des uns et de protéger le mode de vie des autres. Du fait de mes origines modestes et de mes convictions, je pense pouvoir contribuer à rassurer les Tunisiens actuellement exclus du partage des richesses en leur promettant que nous tenons non seulement à augmenter celles-ci, mais aussi à leur en donner leur juste part. Mais je tiens aussi à réconforter ceux qui craignent pour leur mode de vie en leur garantissant qu'ils n'auront pas à en changer, car c'est aussi le mien : ils conserveront la liberté de boire du vin s'ils le souhaitent et leurs femmes ne seront jamais obligées à porter un tchador ! Mais, pour cela, il faut un gouvernement accepté par les deux composantes principales de la société. Avoir réussi à constituer en 2011 un gouvernement dans lequel elles pouvaient se reconnaître est déjà une donnée capitale pour le futur de notre pays.

C'est pourquoi le grand débat pour la Tunisie de demain porte sur la nature de son système électoral et

politique. Les responsables d'Ennahda plaident pour un système parlementaire en faisant le calcul de gagner les élections législatives, grâce à leur implantation et à leurs moyens — les partis laïques n'ayant pas autant de ressources et étant moins bien implantés. Je m'oppose à cette idée, en plaidant pour un système mixte, dans lequel le président de la République aurait des pouvoirs égaux à ceux du Premier ministre, de telle sorte que la démocratie « marche sur deux pieds » et qu'aucun des deux camps ne soit tenté de céder à des dérives autoritaires. Le débat sur ce point avec les dirigeants d'Ennahda est très vif — et, s'ils s'obstinent à vouloir un régime parlementaire pur, il faudra organiser un référendum sur le sujet. Bien sûr, Ennahda pourrait théoriquement à la fois obtenir la majorité des voix au Parlement et faire gagner son candidat à la présidence de la République. Mais il est peu probable que la Tunisie soit dirigée par un président islamiste et un gouvernement du même bord, car je ne pense pas que les électeurs feront un tel choix. Les laïques, les femmes et les classes moyennes qui ne veulent pas de la domination absolue d'un parti à référentiel islamique pèsent en effet très lourd. Et, s'il emportait les législatives, Ennahda sait bien qu'il n'arriverait pas en position de force pour l'élection présidentielle.

Toutefois, en dépit de mes divergences politiques ou économiques avec ce parti, j'espère que cette expérience de la troïka pourra se poursuivre et s'élargir pour construire l'État civil qui est son objectif. Cela afin de faire la preuve — qui pourra aussi servir d'exemple pour d'autres pays du monde arabe — qu'il est important d'en finir avec le vain affrontement entre laïques et religieux, entre modernistes et traditionalistes, parce qu'on ne doit plus remplir les prisons alternativement avec les militants de l'un ou l'autre bord. C'est pourquoi je tiens dans la phase actuelle à maintenir

cette coalition, peut-être même après les élections — quelle que soit la place que je pourrais alors occuper —, même si mes partenaires ont, sur bien des sujets, une vision différente de la façon dont il faudra demain gérer notre pays. Que ce soit sur la politique socioéconomique, où je suis favorable à une redistribution accrue, que ce soit sur la justice transitionnelle et l'épuration, que je souhaite plus franche et rapide, ou même sur la politique extérieure, où j'estime que notre partenaire prioritaire est l'Europe, nous sommes en désaccord avec Ennahda. Mais la démocratie, c'est aussi le « dissensus » ! Et dans la phase de transition, inévitable avant d'arriver à un cadre démocratique stabilisé permettant l'expression pacifiée de ce dissensus, l'essentiel est de respecter certains principes fondamentaux et ses partenaires, même lorsqu'on est en conflit avec eux.

Des limites à ne pas franchir

La gestion d'un pays en transition après une longue période de dictature est une mission très complexe, d'autant plus lorsque ceux qui le gouvernent alors ne présentent pas un profil homogène. Il faut à la fois assumer les divergences et avoir le sens du compromis, en gardant à l'esprit qu'il y a des limites à ne pas franchir et des règles à ne pas transgresser.

J'ai ainsi failli démissionner lorsque le gouvernement d'Ennahda a décidé en juin 2012, contre ma volonté et mes prérogatives, l'extradition de Mohamed Baghdadi, l'ancien Premier ministre libyen. Cet homme se trouvait sous notre garde et j'avais résisté, depuis des mois, aux pressions pour l'extrader. Lors d'une visite à Benghazi, alors que je me trouvais à une réunion publique avec Mustapha Abdeljalil,

l'ancien président du Conseil national de transition libyen, une jeune fille m'avait apostrophé en me demandant de « rendre » Baghdadi, parce qu'il devait « payer pour ses crimes ». Je lui ai répondu que la Tunisie était un État de droit et que j'étais un militant des droits de l'homme de longue date ; donc, quels que soient les faits reprochés à cet homme, je n'accepterais de procéder à son extradition que lorsque les conditions d'un procès équitable seraient réunies. Je lui ai dit que la Tunisie n'était prête à céder à aucune pression, même de ses meilleurs amis, tant que les structures d'une justice indépendante ne seraient pas en place en Libye. Et Abdeljalil a d'ailleurs acquiescé.

J'étais resté sur cette position quand un jour, alors que je me trouvais en tournée d'inspection dans un poste militaire avancé à l'extrême-sud de la Tunisie, sur la frontière libyenne, j'ai appris que le gouvernement avait livré Baghdadi aux Libyens, alors que cet homme était sous ma responsabilité ! Dans l'avion militaire qui me ramenait à Tunis, j'ai rédigé ma démission. En descendant de l'appareil, j'étais prêt à lire à la presse cette déclaration où j'affirmais en substance qu'on ne pourrait pas construire une démocratie sans respecter les grands principes démocratiques et les droits de l'homme. Fort heureusement, il n'y avait pas de journalistes à l'aéroport et mes trois conseillers — Adnen Mansar, Imed Daïmi et Aziz Krichen — ont réussi à apaiser ma colère. Mais j'étais indigné au plus profond de moi. C'était une insulte à l'honneur de la Tunisie et à mon honneur en tant que militant des droits de l'homme. Quels que soient nos intérêts économiques et politiques dans notre relation avec la Libye, c'était injustifiable : on n'échange pas le sort d'un homme contre une ristourne sur le prix du baril de pétrole !

Mes conseillers m'ont demandé d'attendre deux jours pour prendre ma décision. Ils ont immédiatement porté plainte devant le tribunal administratif, qui a fini par statuer que c'était bien la prérogative de la présidence de décider une telle extradition et que celle de Baghdadi avait été contraire aux engagements internationaux du pays. Plusieurs ministres d'Ennahda se sont confondus en excuses. J'ai senti que la presse et l'opinion publique étaient avec moi. Mais le pays était dans une situation de grande fragilité et ma démission aurait aggravé la situation ; c'est pourquoi j'y ai renoncé. Mais je reste prêt à aller jusqu'à la rupture avec Ennahda si ses dirigeants ne respectent pas les principes et les règles de la République.

Une autre fâcheuse tendance d'Ennahda, par rapport à l'impératif démocratique qui guide notre action, consiste à vouloir placer ses hommes aux postes clés. Plusieurs fois, j'ai dû taper du poing sur la table à ce sujet. Et rappeler que la Constitution devra prévoir, pour ces nominations, un système d'auditions parlementaires, afin que les compétences soient prioritaires par rapport aux préférences. À plusieurs reprises, j'ai pu ainsi constater que nos partenaires d'Ennahda reculaient quand on s'opposait vigoureusement à eux, comme j'ai dû souvent le faire. Ils ont par exemple renoncé à l'idée avancée par certains d'entre eux d'inscrire dans la Constitution la « complémentarité » entre les hommes et les femmes, plutôt que l'« égalité ». Ils ont aussi fait machine arrière sur leur souhait d'introduire un article punissant l'« atteinte au sacré ». Il ne faut pas oublier qu'ils n'ont pas la majorité à l'Assemblée constituante, loin de là, et qu'il faut réunir les deux tiers des voix pour faire passer un article. Si le consensus est impossible, il est prévu d'avoir recours au référendum. Ennahda est donc bien obligé de faire des compromis, parce que ses membres

savent qu'un référendum, aujourd'hui, porterait sur leur gestion davantage que sur la Constitution, et ils ne sont pas alors certains d'en sortir indemnes.

Je ne crois pas, pour autant, qu'Ennahda pratique un « double jeu », comme beaucoup l'en accusent. Même quand, en octobre 2012, ont été diffusées des vidéos montrant Rached Ghannouchi discutant quelques mois plus tôt avec des salafistes, ses propos d'alors ne témoignent pas d'un « agenda caché » d'Ennahda. Mais surtout du fait qu'il s'agit d'un mouvement hétérogène, dont la partie droitère rejoint les vues rigoristes du salafisme. Ce n'est donc pas un « double discours », mais un ensemble de discours multiples et parfois contradictoires, expression des différentes tendances à l'œuvre dans leur mouvement.

Pour comprendre l'islam politique, il faut prendre en compte sa complexité, puisqu'on y trouve aussi bien des radicaux en religion qui sont libéraux en économie que des modérés en religion partisans d'une gestion autoritaire du monde social : il n'existe pas de stricte homothétie entre le positionnement politique et le positionnement religieux. C'est pourquoi il serait vain et dangereux de s'allier — ou de s'affronter — avec l'islamisme en pensant qu'il s'agit d'un tout homogène. Moi-même, je ne travaille qu'avec une fraction de l'islam politique, en comptant sur les dynamiques à l'œuvre pour amener la majorité de ce spectre islamiste à travailler dans le cadre démocratique.

Il est d'ailleurs probable qu'apparaissent à l'avenir d'autres partis islamistes. Il existe déjà un parti légal, Tahrir, qui demande l'instauration du califat — il s'agit d'une extrême droite groupusculaire et qui demeurera très minoritaire. La création de nouveaux partis islamistes, y compris salafistes, ne me pose pas de problème, dès lors qu'ils respectent les règles de la démocratie. Je l'ai dit aux cheikhs du

salafisme prédicateur. En revanche, le salafisme djihadiste et violent, qui veut instaurer la *charia* par la force et n'est lui-même que la minorité de la minorité salafiste, doit savoir que l'État se défendra de toutes ses forces, toujours dans le cadre de l'État de droit.

*Le salafisme :
un phénomène périphérique*

Penser que le projet de société pluraliste que nous voulons édifier pourrait être mis en danger par la déclaration d'un imam ou les manifestations d'une poignée d'illuminés revient à croire qu'une forêt pourrait être dévastée parce que bouge la branche d'un arbre. Pour autant, je dois admettre que l'irruption du salafisme sur la scène tunisienne a été une de mes plus grandes surprises après la révolution. Je pensais que ces extrémistes revendicatifs n'étaient que la manifestation d'un phénomène totalement marginal, voué à disparaître aussitôt après le départ de Ben Ali. Mais il s'agissait d'autre chose, même si le poids social et politique du salafisme est sans aucune proportion avec son poids médiatique. Le salafisme représente la partie irréductible, non soluble dans la démocratie, de l'islam politique. Nous travaillons avec la fraction majoritaire de ce dernier, qui a globalement fait le choix contraire, mais le salafisme, aussi minoritaire soit-il, peut causer des problèmes à la démocratie arabe naissante.

*Une minorité extrémiste,
sans enracinement réel*

La différence entre les salafistes et Ennahda est doctrinale, mais surtout sociale. Ennahda représente l'islam des classes moyennes et des classes supérieures. Les salafistes captent les frustrations et les aspirations du lumpen-proletariat — on pourrait d'ailleurs effectuer une lecture quasi marxiste de ce phénomène. Le salafisme se développe dans les quartiers défavorisés de Tunis, auprès de jeunes qui en veulent davantage à Ennahda qu'à quiconque d'autre — on ne se déteste vraiment bien qu'entre cousins... Ces jeunes-là se sentent trahis. Mais, en dépit de leur rhétorique, ils reprochent moins aux responsables d'Ennahda leur vision de l'islam que leur politique économique, qui les enferme dans la pauvreté.

Contrairement à ce qui s'est produit en Égypte, la plupart des salafistes tunisiens ne veulent pas s'organiser en partis politiques et ont fait le choix de la violence. Il faut toutefois remettre les choses à leur place et mesurer qu'ils constituent moins une véritable menace qu'une nuisance, du fait de l'impact de leur image dans les médias et donc sur le tourisme. Dès que deux « barbus » se mettent à crier, des journalistes se précipitent, notamment dans les pays occidentaux, pour prétendre que notre pays tomberait dans l'escarcelle du djihadisme. Il suffit ainsi d'une seule action de ces groupuscules pour qu'aussitôt des centaines de réservations soient annulées. Ils réussiraient presque à faire croire que les touristes ne sont pas les bienvenus en Tunisie. Non seulement ils le sont, mais on ne va pas leur demander de s'habiller en *djellabah* ou en *burnous* ! Sur la plage, on voit des Tunisiennes en bikini et d'autres qui se baignent habillées, et cela ne choque personne. Tout le monde

coexiste et il en sera toujours ainsi. Jamais il n'y aura ici, comme cela existe ailleurs, des plages pour les hommes et d'autres réservées aux femmes. En tout cas, pas tant que je serai Président.

Mais, à l'exception du tourisme et de l'image de la Tunisie, les salafistes n'ont guère d'autres effets néfastes, parce qu'ils n'ont pas d'enracinement réel au sein de la population, hormis dans quelques quartiers circonscrits, car ils n'ont pas de projet politique. Leur posture violente suscite un large rejet dans la population. Et nous avons en outre la chance d'être un pays où les armes sont peu nombreuses, ce qui évite que cette rhétorique violente se transforme en danger pour l'État, même si des armes risquent malheureusement d'arriver depuis la Libye ou le Sahel — ce type de contrebande est une priorité absolue de nos services de sécurité.

Un jour, quelqu'un m'avait donné la « formule » du GIA algérien des années 1990 : « Un tiers de criminels, un tiers d'illuminés et un tiers de services secrets. » C'est à peu de chose près les mêmes ingrédients pour les groupes salafistes tunisiens. Il est possible qu'une partie d'entre eux soit manipulée par des partisans de l'ancien régime, mais c'est difficile à évaluer. Il faut redouter en tout cas davantage les nantis qui rêvent de l'échec de la révolution pour pouvoir revenir au pouvoir, que ces quelques groupes salafistes. Bien sûr, il ne faut pas négliger le fait qu'ils puissent devenir un facteur de déstabilisation. Mais, puisque cette idéologie simpliste radicalise surtout les jeunes précarisés et défavorisés, nous serons plus efficaces dans notre combat contre ces extrémistes en relançant la machine économique et en mettant en place des politiques sociales, qu'avec un traitement purement sécuritaire.

Le salafisme est d'ailleurs lui-même un spectre large qui n'est pas homogène. Dans un moment d'énerverment, j'ai traité les salafistes de « microbes » et je m'en suis excusé, parce que le terme a dépassé ma pensée. Je pestais surtout contre une version particulière de ce courant, à savoir ces prédicateurs illuminés qui sont une véritable calamité pour le monde arabe dans son entier. Ces beaux parleurs, souvent très bien payés, vivent dans une aisance matérielle extraordinaire, reçoivent beaucoup d'argent et se sont emparés de certaines télévisions pour diffuser massivement un discours poussant des gens pauvres à aller se faire tuer pour le *djihad*.

La présence de quelques illuminés sur les télévisions ou dans les meetings tunisiens ne signifie pas pour autant que la Tunisie va devenir un émirat islamiste. On entend souvent dire que, grâce à leur argent, les États du Golfe joueraient désormais un rôle considérable au Maghreb et on incrimine le plus souvent les Qataris, alors que ces derniers ont montré une volonté sincère d'aider la révolution tunisienne. Je ne suis d'ailleurs pas sûr que les révolutions arabes auraient pu advenir sans l'outil extraordinaire venu du Qatar qu'a été Al-Jazira. Moi-même, je suis passé huit fois dans le fameux programme de Fayçal Al-Kacim et Al-Jazira a été une efficace boîte de résonance pour diffuser nos idéaux démocratiques. Puis, dès que la révolution s'est déclenchée, les Qataris ont tout fait pour nous aider sur le plan financier. Ce sont des politiques avisés, qui savent que l'avenir appartient aux démocrates arabes et, pour leur image de marque et leur influence politique, ils ont parié sur ces révolutions.

Reste que notre révolution s'est faite de façon autonome, sans l'aide de personne, et cette autonomie persiste aujourd'hui.

Rester ferme face aux débordements des uns et des autres

Je compare souvent les extrémistes religieux aux extrémistes laïques — même si ces derniers, contrairement aux salafistes, n'utilisent pas la violence —, car les uns sont étrangers à la géographie tandis que les autres sont étrangers à l'histoire. Les extrémistes laïques veulent vivre en Tunisie comme si c'était la banlieue de l'Europe, alors que, même si nous en sommes proches, notre peuple a ses spécificités et sa culture. Quant aux extrémistes religieux, ils ne comprennent pas qu'on ne va pas faire retourner le pays aux premiers siècles de l'islam. Ces deux tendances constituent un danger, parce qu'elles poussent toutes deux vers le rejet de l'autre, l'intolérance et, à terme, une fracture dans la société qu'il faut éviter par tous les moyens. Les salafistes s'expriment avec une violence physique directe. Les extrémistes laïques s'expriment par la violence verbale et le mépris social, autant de facteurs d'incitation à la haine qui peuvent paver le chemin du pire.

Parviendra-t-on à pacifier ces deux ailes de la société et à stopper cette bipolarisation grosse de tous les dangers ? Au poste qui est actuellement le mien, j'essaie par tous les moyens d'apaiser les tensions et de fédérer le pays autour d'une vision médiane qui rende caduques les visions absurdes d'une Tunisie débarrassée de l'une de ses deux composantes — autant demander à un homme de choisir entre son bras gauche et son bras droit. La Tunisie multiple et complexe doit assumer son appartenance arabo-musulmane et sa modernité, refuser de sacrifier l'une à l'autre, ce qui exclut *ipso facto* les deux discours extrémistes. Pour avoir une chance d'y parvenir, il faut rassurer les extrémistes laïques, qui se sentent en insécurité, en étant intransigeant sur le respect des libertés publiques en général et de la liberté

d'expression en particulier. Mais il est également nécessaire de faciliter le développement socioéconomique des marges au sein desquelles les salafistes promeuvent leur vision du monde.

En restant fermes sur les débordements des uns et des autres, nous n'allons trahir ni les uns ni les autres et j'espère contribuer à leur rapprochement, ou du moins à les faire vivre ensemble avec le moins de tracas possible. Mais nous avons besoin de temps, et certains extrémistes refusent de le comprendre, parce qu'ils demeurent aveuglés par leur idéologie et leurs passions. Il est par exemple inexact d'affirmer, comme le font les extrémistes laïques, que la liberté d'expression ou de création serait menacée par les salafistes. En 2012, il s'est tenu 286 festivals culturels en Tunisie. Six d'entre-eux ont été victimes d'attaques salafistes, 280 se sont tenus sans incidents, et on pouvait y voir de tout ! Est-ce qu'on estime que la liberté de création est menacée en France parce que des extrémistes catholiques s'en prennent à un cinéma qui diffuse *La Dernière Tentation du Christ* de Martin Scorsese, comme cela a été le cas à Paris en 1988, ou protestent en 2011 contre une pièce de théâtre du metteur en scène italien Romeo Castellucci ?

Dans tous les pays du monde, quand une œuvre s'en prend directement à la religion, il y a des protestations, voire des échauffourées. Pourquoi la Tunisie ferait-elle exception ? Évidemment, la police et la justice feront leur travail pour protéger les artistes et les festivals. Mais la provocation est-elle vraiment le seul moyen pour faire connaître ses critiques de la religion ? Ceux qui la pratiquent manquent de tout sens de la responsabilité. Est-il ainsi nécessaire de vouloir brandir sa liberté en s'en prenant au Prophète aujourd'hui, alors que la liberté de création existe sans limites et que le pays se trouve dans un moment de transition délicat ? Lorsque la

provocation devient un objectif en soi, j'estime qu'il s'agit d'un usage abusif de la liberté de création, même si je ferai tout pour la défendre. N'est-il pas possible d'exercer sa liberté sans avoir comme objectif premier de blesser et insulter ceux qui ne pensent pas comme vous ?

Je ne voudrais pas non plus que cet épouvantail salafiste laisse penser aux minorités religieuses de Tunisie qu'elles n'y ont plus leur place. Un de mes premiers actes après avoir accédé à la présidence a été de me rendre à la synagogue de la Ghriba, à Djerba. Je regrette profondément, en effet, que la Tunisie ait perdu une grande part de sa minorité juive, qui faisait intégralement partie de notre histoire et de notre culture — et j'ai toujours dit aux Juifs tunisiens qu'ils seraient ici chez eux. De même, lorsque j'ai appris que quelques imbéciles avaient commis des dégradations dans l'église orthodoxe de Tunis, je m'y suis immédiatement rendu. Pour toutes les autres minorités, quelles qu'elles soient, le principe intangible de la liberté et de l'égalité des citoyens inscrit dans la Constitution doit être la base de nos lois, mais surtout de nos attitudes et comportements enseignés très tôt dans nos écoles pour que ces « greffes » puissent prendre et s'enraciner dans notre culture.

*Bien comprendre la nature
du « marqueur identitaire » musulman*

Dans cette perspective, il faut encore rappeler que la Tunisie postrévolutionnaire n'est pas dirigée par un parti islamiste, mais par une Assemblée constituante où Ennahda n'a que 89 sièges sur 217, que son gouvernement à été une coalition comprenant le parti Ennahda et deux partis laïques modérés, ensuite élargie, jusqu'à la démission

du Premier ministre Hamadi Jebali le 19 février 2013, et que le gouvernement d'Ali Larayedh, qui lui a succédé, a retiré à Ennahda les ministères régaliens. Je rappelle aussi que moi-même, en tant que président de la République, et mon ami Mustapha Ben Jaafar, président de l'Assemblée constituante, appartenons au courant laïque. Parler d'une « Tunisie islamiste » ou d'une « islamisation » de la société relève simplement de l'imposture.

Ce terme recouvre d'ailleurs des réalités tellement différentes... Certains groupes salafistes ou djihadistes vont jusqu'à dire que la société tunisienne ne serait pas musulmane et voudraient « convertir » leurs concitoyens comme s'il s'agissait de mécréants. Alors que la Tunisie est déjà musulmane, au sens où c'est simplement une société dans laquelle les fêtes musulmanes sont célébrées et le ramadan respecté, où les parents donnent des prénoms musulmans à leurs enfants... En réalité, Ennahda comprend l'islamisation comme la promotion d'un islam conservateur et il faudrait dès lors plutôt parler d'un projet de rendre la société conservatrice plutôt que de l'« islamiser ». Ses responsables veulent certes revenir à des valeurs conservatrices, mais cela n'a rien à voir avec les extrémistes qui entendent convertir les Tunisiens à l'islam le plus dur et le plus orthodoxe, y compris par la force.

Ces deux approches se situent de toute façon en porte-à-faux par rapport à notre société. Ceux qui considèrent les Tunisiens comme des « apostats », parce qu'ils ne sont pas archi-salafistes, demeurent des marginaux, l'équivalent des groupes d'ultradroite que l'on trouve dans le judaïsme, l'hindouisme ou le christianisme. Ils peuvent être dangereux, mais ils n'ont pas d'impact social profond. Quant à la « conservatisation » sociale voulue par Ennahda, elle est déjà en partie effective, avec un indéniable regain populaire de

certaines pratiques religieuses traditionnelles qui n'a pas attendu l'accès de ce parti au gouvernement pour se manifester. Les conservateurs, en particulier sur les normes et valeurs familiales, sont d'ailleurs nombreux à ne pas voter pour Ennahda, ce qui montre bien que les différentes formes de conservatisme — social, politique ou religieux — sont loin d'être homogènes et ne relèvent pas d'une causalité unique. La réalité contemporaine de la Tunisie est simplement celle d'une société musulmane, du fait de son histoire, avec en son sein des forces qui cherchent à la rendre plus conservatrice ou rigoriste qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Mais cette société est comme une surface où se rencontrent des plaques tectoniques, avec des mouvements de fond et des forces centrifuges. Pétrie de valeurs religieuses, notamment au sud du pays et dans certains quartiers périphériques des villes, elle aspire également à se moderniser. Il est important de comprendre ce paradoxe d'une société conservatrice qui ne cesse de se moderniser, tout en tenant à garder certains marqueurs identitaires, certaines coutumes. Car tout le monde ou presque veut avoir des téléphones portables, utiliser des ordinateurs, regarder la télévision, apprendre des langues étrangères et voyager, aller à l'école et si possible à l'université. Et bien peu sont prêts à renoncer à tous ces éléments de la vie moderne.

Ce qu'on présente souvent comme un conflit culturel entre tradition et modernité est en réalité un problème politique, qui s'exprime notamment par un affrontement entre l'idéologie conservatrice et bourgeoise d'Ennahda et le révolutionnarisme bancal permettant aux salafistes de recruter dans le lumpenproletariat. Car l'islam n'est pas seulement un marqueur religieux, c'est aussi un marqueur identitaire, au demeurant le plus ancien et le plus profond qui soit. C'est pourquoi il est absurde de penser que l'adhésion

contemporaine de certains Arabes à des partis politiques à référentiel islamique serait la marque d'une conversion généralisée à une religion rigoriste, ou le signe d'une « islamisation » des sociétés. Le marqueur national est en effet très récent par rapport au marqueur musulman : l'identité nationale est née tardivement, avec la constitution des États. Au XII^e siècle, un Tunisien se serait défini comme musulman, à la limite comme maghrébin, mais évidemment pas comme « tunisien ». Et, pendant longtemps, il a existé un affrontement entre les deux grandes « superpuissances » du Moyen Âge qu'étaient l'islam et la chrétienté. De ce côté-ci de la Méditerranée, on se définissait, par rapport à l'Europe, par le fait d'être musulman.

Aujourd'hui, alors que se réaffirme cette revendication identitaire, est-ce un facteur d'exclusion ou d'inclusion ? Les deux à la fois, pourrait-on répondre. C'est une identité exclusive, parce qu'elle se démarque explicitement de l'Européen ou du chrétien. Mais, en même temps, cette affirmation ne va pas aller, pour un Tunisien, jusqu'à se sentir plus proche d'un Afghan ou d'un Iranien que d'un Européen chrétien. Elle peut introduire une différenciation, mais qui n'est pas rigide et ne crée pas une identité musulmane dominante subsumant toutes les autres formes d'identification ou de proximité. Le Tunisien moyen se sent appartenir à une sous-communauté dans l'islam, constituée par l'arabité. Sur la rive sud de la Méditerranée, les facteurs identitaires sont donc, par ordre d'importance, l'islam, l'arabité et, enfin, les composantes essentielles que sont la « tunisianité », la « marocanité » ou l'« égyptianité ». L'islam est certes un marqueur important, mais cela ne signifie pas que nos sociétés soient « islamisées » en opposition aux sociétés occidentales, ou que les Arabes soient incapables de se penser comme des citoyens du monde parce qu'ils sont musulmans.

*La révolution tunisienne
ne sera pas « confisquée »*

Depuis que je suis président de la République jusqu'au moment où j'écris ces lignes, en mars 2013, je vis avec mon pays des crises permanentes, au point que le terme de « crise » ne signifie plus grand-chose pour moi. Des crises, il y en a tous les jours, tous les matins, tous les soirs, toutes les nuits. Malgré tout, notre révolution va réussir et elle ne sera pas « confisquée ». Lors de ces seize mois, il y a eu toutefois quatre moments où j'ai été vraiment inquiet — et il y en aura sans doute d'autres.

Les trois crises de 2012

En avril 2012, des manifestations de rue ont été organisées par l'opposition. La police a matraqué large, en retrouvant ses vieux réflexes. L'opposition a immédiatement demandé une révolution dans la révolution pour abattre le régime, comme si la troïka élue qui gouverne la Tunisie en transition était comparable à des décennies de dictature. Tout le monde s'était donné rendez-vous le

1^{er} mai. La nuit d'avant, je n'ai pas fermé l'œil, parce que je craignais que les agents tirent sur la foule et qu'il y ait des morts. Je savais que si l'inacceptable se produisait, il faudrait démissionner et tout recommencer à zéro. Nous avons eu beau rappeler que la plupart des gens qui lançaient ces appels au renversement de la troïka étaient des ennemis de la révolution, désirant précipiter le pays dans le chaos, le risque de dérapage n'en était pas moins réel. Mais le 1^{er} mai a été, finalement, une formidable fête de fraternité, un moment magnifique et tous ceux qui voulaient mettre le pays à feu et à sang en ont été pour leurs frais.

La deuxième fois où j'ai pensé que notre fragile édifice pouvait s'effondrer, ce fut le 14 septembre 2012, lorsque l'ambassade américaine à Tunis a été attaquée. J'ai reçu deux appels d'Hillary Clinton, qui me demandait d'intervenir de toute urgence. Un vrai cauchemar. Je craignais qu'on se retrouve dans la même situation qu'en Libye, où l'ambassadeur américain avait été assassiné trois jours plus tôt. Les Tunisiens sont un peuple hospitalier et ces gens, qui se trouvaient sous notre protection, étaient menacés de mort par des extrémistes fanatisés. La réaction de ces derniers contre la diffusion sur Internet d'un extrait du film islamophobe *Innocence of Muslims* était aussi stupide qu'absurde, puisqu'ils s'en prenaient aux représentants d'un gouvernement qui avait lui-même protesté contre le pyromane à l'origine de cette offense au Prophète. Mais elle était très dangereuse, et nous sommes passés tout près du gouffre. Les forces de l'ordre ont été dépassées et ont laissé les manifestants s'approcher de l'ambassade. Elles ont perdu le contrôle et c'est alors que j'ai dû prendre la décision d'envoyer la Garde républicaine cantonnée à la présidence. Heureusement, ces hommes sont parvenus à dégager l'ambassade et à arrêter les agitateurs. Je ne sais pas comment les choses

auraient évolué s'ils n'avaient pas réussi à reprendre le contrôle de la situation.

À peine plus d'un mois après, le 23 octobre 2012, j'ai cru à nouveau que tout le travail postrévolutionnaire pourrait être jeté à bas. L'opposition, constituée d'un conglomérat d'anciens destouriens (du nom du parti de Bourguiba) et de tous les mécontents, estimait que la légitimité de la troïka était terminée, puisqu'une année s'était écoulée depuis les élections du 23 octobre 2011 et qu'il n'y avait pas encore de nouvelle Constitution. Ils ont même lancé des appels à l'armée pour qu'elle dépose le gouvernement. Mais l'Assemblée constituante, qui n'a commencé à siéger que le 22 novembre 2011, n'était pourtant pas tenue de terminer son travail en un an.

Quelques partis s'étaient certes engagés à ce que la transition ne dépasse pas ce délai, mais ce n'était pas le cas du mien, le Congrès pour la République, parce que je savais qu'il était absolument intenable pour parvenir à écrire une Constitution solide et consensuelle. Mais quelques personnes se sont appuyées sur les déclarations de partis qui n'engageaient qu'eux-mêmes — et dont beaucoup n'étaient d'ailleurs même pas représentés à l'Assemblée constituante — pour affirmer que la seule entité souveraine du pays devait se soumettre à leurs promesses initiales. C'était absurde, irresponsable et dangereux, puisque tout le travail déjà effectué aurait été effacé. Et c'était une véritable promesse de chaos. Quand je me suis couché, le 22 octobre, je n'étais donc pas sûr d'être encore Président le lendemain, puisque la légitimité de l'Assemblée constituante et de toute la coalition de transition était contestée. Mais ce 23 octobre, que s'est-il passé ? À peine deux petites manifestations : l'une de 500 personnes, l'autre de 2 500. Tout le monde s'est finalement gaussé de cette opposition qui prétendait mettre

fin à la légitimité de l'Assemblée constituante en réunissant dans la rue si peu de monde !

Ces trois fois-là, j'ai pu sentir à la fois la grande fragilité du pays et sa grande résilience. À chaque fois que nous nous rapprochions du gouffre, nous avons réussi à l'éviter. Cela m'a rassuré sur la suite, parce que, même si la Tunisie compte de nombreux irresponsables, pyromanes ou immatures, la majorité ne les suit pas.

La crise dramatique de février 2013

Mais la crise la plus grave à ce jour a été provoquée par l'assassinat, le 6 février 2013, de Chokri Belaïd, tué de trois balles en sortant de chez lui. J'ai appris la terrible nouvelle le matin même, alors que je m'apprêtais à me rendre au Parlement européen à Strasbourg pour y prononcer un discours. La nouvelle m'a accablé : ce que je redoutais le plus venait d'arriver. Ce crime odieux rompait avec une vieille tradition de notre politique : pas de crime de sang. Dans toute notre histoire politique moderne, nous n'avons connu que de rares cas analogues, dont les plus connus sont les assassinats de Farhat Hached, le grand syndicaliste et militant nationaliste, commandité en 1952 par les ultras français, et de Salah Ben Youssef en 1961, le rival de Bourguiba, commandité par ce dernier.

Chokri Belaïd était une figure bien connue de l'extrême gauche. Je ne partageais pas ses analyses, notamment son opposition frontale aux islamistes, mais je ne le considérais pas moins comme un acteur clé dans une transition réussie. Je l'ai souvent invité au dîner du premier vendredi du mois où je réunissais autour de la même table tous les chefs des partis politiques. C'était un convive ferme, mais toujours

agréable et très constructif. Je l'ai aussi reçu à deux reprises dans mon bureau, dont une fois avec Hamma Hammami, l'autre leader de l'extrême gauche. Contrairement à ce qu'on a raconté, je ne l'ai pas mis en garde contre une menace d'assassinat qui le visait, car je n'avais aucune information et il ne m'a rien demandé. La discussion a tourné autour de la transition et du rôle que j'aurais souhaité voir jouer par l'extrême gauche pour la faire aboutir et nous nous sommes promis de continuer à nous voir dans le cadre de cette coutume nouvelle que je voulais installer dans le pays : le dialogue permanent.

Son assassinat m'a profondément choqué, car il a prouvé qu'il y avait dans ce pays si sage des extrémistes assez dangereux pour tuer de sang-froid un de leurs compatriotes. Dès mon discours terminé devant le Parlement européen, où j'ai réaffirmé que la violence politique ne devait absolument pas s'installer chez nous et où j'ai rendu hommage au disparu par une minute de silence, j'ai repris le chemin de Tunis, annulant ma participation à un sommet au Caire. À ma descente de l'avion, je me suis adressé aux Tunisiens en leur demandant de faire échouer tous ensemble le plan macabre des assassins visant à ce qu'ils se jettent à la gorge les uns des autres — car tel était bel et bien l'objectif.

J'ai ensuite ordonné à la Garde présidentielle, connue pour son professionnalisme, de protéger certains responsables politiques et de la société civile dans les deux camps. J'ai contacté tous ces acteurs pour qu'ils appellent au calme et j'ai fait mettre le drapeau de la présidence en berne. J'étais profondément triste pour l'homme assassiné si lâchement. J'étais triste pour sa femme, ses enfants et ses compagnons. Et aussi pour le pays tout entier, qui n'avait vraiment pas besoin de ce drame. Bien entendu, j'ai suivi heure par heure

l'enquête des forces de sécurité (qui a conduit quelques jours plus tard à l'arrestation des complices de l'assassin présumé, dont on a pu établir l'identité et qui devra répondre de son méfait devant la justice des hommes et celle de Dieu). Ensuite, il ne restait qu'à attendre dans l'angoisse les funérailles qui devaient avoir lieu le 8 février. Car, là encore, certains promettaient l'apocalypse. Mais, à part quelques centaines de jeunes excités qui ont voulu créer le chaos, tout s'est bien passé lors de l'imposante manifestation qui a accompagné le cortège funéraire. Les scènes de morts et de blessés que tout le pays redoutait — et moi-même plus que quiconque — n'ont pas eu lieu, au grand dam des imbéciles dangereux.

Quel soulagement, quelle fierté... Mon vieux et bien-aimé pays avait encore résisté à la tempête. Il a fait comme à son habitude preuve de sagesse, de retenue. Toujours sur la corde raide, mais toujours en équilibre et en marche. Comme l'a prouvé la désignation, à l'issue de cette terrible crise, d'un nouveau gouvernement de consensus dirigé par Ali Larayedh, l'ancien ministre de l'Intérieur membre d'Ennahda.

Tous les scénarios restent ouverts

Toutes ces crises l'ont montré : depuis la révolution de 2011, nous vivons en permanence dans la frustration de ne pouvoir aller plus vite, dans la colère de ne pouvoir aller plus loin et de subir les dysfonctionnements des uns et les manquements des autres. Tous les matins depuis décembre 2011, j'ouvre les journaux en me demandant quelle catastrophe me réservera la lecture des nouvelles. Dans certains restaurants, il existe le menu du jour. Dans ma situation,

il y a la catastrophe du jour ! Heureusement, lorsque je voyage à l'étranger, en Europe ou dans le monde arabe, je réalise que la Tunisie postrévolutionnaire a une excellente image et c'est un grand soulagement. Dans le monde arabe, on nous regarde avec beaucoup d'admiration, parce que nous réalisons une transition complexe et puissante tout à la fois. Ailleurs, je peux sentir les encouragements envers un pays qui veut construire une véritable démocratie. J'ai découvert à vingt ans cette phrase de Nietzsche : « Les promesses que la vie nous a faites, c'est nous qui voulons pour la vie les tenir. » Elle reste ma phrase fétiche.

Certes, la révolution tunisienne peut encore échouer. Les deux grands écueils sont l'économique et le politique. Le danger économique est que la machine n'arrive pas à tourner et que s'effondrent les rêves et les projets pour lesquels se sont mobilisés tous les citoyens des régions pauvres. Ce scénario pourrait bien provoquer une forme d'anarchie à laquelle pourrait succéder une nouvelle dictature. Le paradoxe est en effet qu'une société peut durablement supporter la dictature, mais pas le chaos. Si, pour mener les nécessaires réformes sociales et économiques, nous mettons en place un gouvernement démocratique trop faible ou trop divisé, s'affirmera immédiatement à nouveau la croyance qu'un homme fort serait capable de nous sauver, alors que nous sommes les seuls à pouvoir nous aider.

Il est en outre certain qu'existe un faisceau de forces hostiles à la construction d'une Tunisie démocratique et transparente. En la matière, je crains moins la menace salafiste ou celle des anciens de la police politique que la menace affairiste : la corruption demeure massive, parce qu'elle avait gangrené sous Ben Ali le plus haut sommet de l'État et fragilisé des pans entiers de la société et de l'économie. C'est la principale épée de Damoclès au-dessus de la

Tunisie nouvelle. Des hommes d'affaires très riches ont investi dans la contre-révolution, en s'appuyant notamment sur des médias de propagande, pour faire échouer le processus de démocratisation. Avec les moyens dont elle dispose, la contre-révolution de l'argent sale pourrait casser l'élan révolutionnaire si nous sommes trop faibles pour mettre en œuvre les lois, la justice et la transparence capables de l'empêcher de nuire.

Le danger politique est aussi que les deux grandes composantes de notre société, la traditionaliste et la moderniste, refusent le compromis historique que nous tentons d'organiser et en reviennent à un affrontement stérile et dangereux, aussi bien pour chacune d'entre elles que pour le pays dans son ensemble. Comme aucune de ces composantes ne peut jeter l'autre à la mer, ce scénario impliquerait de réduire au silence l'une ou l'autre. Et, donc, la mise en place d'un système policier et autoritaire, qu'il soit de type islamiste ou de type « bénaliste ». Pour éviter ces deux dérives, je cherche à être un pont au sein de cette société divisée.

C'est d'ailleurs pourquoi je suis attaqué avec autant de violence par les extrémistes des deux camps, pour des raisons complètement opposées : pour certains salafistes, je serais un mécréant qui ne mérite que l'enfer ; pour certains laïques, je ne serais qu'une marionnette des islamistes. C'est doublement absurde. À entendre certains extrémistes religieux, je mènerais une vie de débauche. Et, d'après les caricatures de certains organes de la propagande laïque proche de l'ancien régime, j'aurais un « agenda caché », qui serait de servir de « faux nez » aux islamistes. Dans ces campagnes diffamatoires permanentes, certains ne reculent devant aucune mauvaise foi. On m'a ainsi reproché de porter parfois le *burnous*, l'habit traditionnel ! Je n'ai

pourtant pas commencé à le revêtir en accédant à la présidence. C'est un cadeau qui me vient de ma ville de Douz, que je mets depuis plus de dix ans, parce que c'est chaud et élégant. Cela n'attirait l'attention de personne, puisque de très nombreux Tunisiens le portent. Tout un pan de la frange moderniste extrémiste a pourtant voulu y voir un acte symbolique, une déclaration de guerre à leur rencontre... Mais j'assume être à la fois arabe, musulman et moderne, car il ne faut pas confondre modernité et occidentalisation.

Notre identité ne se définit pas en effet dans l'opposition, mais dans l'apposition. L'identité tunisienne est ainsi comparable à une coupe géologique. Sa fondation remonte à son passé carthaginois et berbère. Ensuite, il y a une couche arabo-musulmane, la plus dense et la plus épaisse. Puis vient une fine couche ottomane et, enfin, une dernière couche occidentale. C'est cela un Tunisien : un mille-feuille de couches d'identité qui se superposent le plus souvent sans problème, bien sûr de façon différente d'un individu à l'autre. Comme la plupart de mes compatriotes, je ne me sens ainsi nullement obligé de dire que je suis plutôt ceci ou plutôt cela, et j'assume tranquillement le fait que mon identité est simplement le fruit de toute cette histoire. Mais, pour les extrémistes islamistes, seule existe la partie centrale de cette couche géologique identitaire. Et, pour les extrémistes laïques, seule compte l'ultime couche superficielle de la modernité occidentalisée. Ces deux approches sont erronées, parce que notre identité à tous se situe dans l'apposition de ces différentes couches identitaires. Le risque est que certains magnifient telle ou telle composante de cette identité plurielle, lesquelles peuvent parfois entrer en tension au sein même des individus, pour en faire des caractéristiques antagonistes et exclusives les unes des autres.

Ces risques politiques et économiques n'impliquent toutefois pas le pire. Tous les scénarios restent ouverts, nous avons seulement besoin d'un peu de chance, de temps et d'aide. Il me paraît donc inexact de prétendre que notre révolution aurait été « confisquée » à celles et ceux qui l'ont faite. Pourquoi dit-on cela ? Parce que les islamistes sont arrivés au pouvoir ? Mais ils y sont parvenus par des élections ! Nous nous sommes battus pour la liberté d'expression et d'organisation, pour le retour de la souveraineté au peuple, pour des élections libres et honnêtes et pour la justice sociale. Je ne pense pas que nous ayons trahi ces aspirations. La souveraineté du peuple a fait qu'il a donné le pouvoir à Ennahda en 2011. Un gouvernement issu d'une révolution populaire doit respecter cette souveraineté. Mais ce peuple n'a donné à Ennahda que 89 sièges sur 217. Et ce parti n'aurait jamais pu gouverner seul si mon parti et celui de Ben Jaafar n'avaient pas accepté ce compromis historique avec lui. En ce printemps 2013, ce ne sont d'ailleurs pas les islamistes qui gouvernent le pays, mais une troïka. Ennahda est certes le premier parti, mais il n'est pas majoritaire et personne ne s'est emparé du pouvoir à la place du peuple. Le chef, c'est le peuple ! Et nous préparons de nouvelles élections libres et honnêtes.

Il est cependant exact que ceux qui ont fait cette révolution n'ont pas pu encore bénéficier du développement économique qu'ils espéraient — j'y reviendrai. En deux ans, on ne peut en effet transformer la structure politique et économique d'un pays. D'autant qu'existent d'indiscutables tiraillements, au sein de l'alliance gouvernementale, entre une option plutôt ultralibérale et une autre, que je défends, de développement d'une économie sociale et alternative. Mais, même sur ce plan, on ne peut pas dire que la révolution a été confisquée. Les chantiers de la nouvelle Tunisie sont

immenses, mais c'est une gestation collective, à la fois dans nos rêves, nos esprits et nos actions.

***L'égalité hommes-femmes :
un enjeu fondamental***

Parmi tous ces chantiers, celui de l'égalité entre hommes et femmes est l'un des plus fondamentaux. La question n'est certes pas entièrement réglée du côté d'Ennahda, mais elle l'est depuis longtemps pour la société tunisienne. Quand Bourguiba a décrété en 1956 sa fameuse loi du code du statut personnel, il n'y avait plus que 1 % de polygames et les Tunisiens envoyaient leurs filles à l'école depuis plus de dix ans. Bourguiba n'a fait qu'entériner une transformation sociale déjà à l'œuvre et cela n'a pas constitué une rupture brutale : la société était prête à cette égalité. J'avais onze ans en 1956 et je me souviens que la mesure est passée sans la moindre difficulté. L'idée ne serait pas venue un instant à mes parents, ou aux autres familles de notre village, de ne pas envoyer leurs filles à l'école.

Une ironie de l'histoire est qu'aujourd'hui les femmes laïques, démocrates et francophones qui s'inquiètent de la menace que feraient peser les religieux sur la liberté des femmes ne jurent que par la pensée de Tahar Haddad, un cheikh issu de la Zitouna, l'université religieuse dépendant de la grande mosquée de Tunis. Dans les années 1920, celui-ci avait affirmé que la liberté de notre pays ne pouvait s'envisager sans l'éducation et l'émancipation des femmes, car des femmes opprimées et ignorantes ne pourraient élever les générations capables de libérer le pays du colonialisme et du sous-développement. Les autres cheikhs de la Zitouna l'ont très violemment critiqué et il a été considéré

comme un apostat, au point que, lorsqu'il est mort en 1935, on raconte que seuls trois personnes et un chien ont assisté à son enterrement. Mais son action a contribué à faire prendre conscience de l'importance de la liberté de la femme et cette idée est désormais profondément ancrée dans la mentalité tunisienne.

Après la promulgation du code du statut personnel, cette question a toutefois été instrumentalisée et elle est devenue un enjeu politique et idéologique : Bourguiba puis Ben Ali s'en sont servis pour attaquer les islamistes et mettre au pas la société en faisant semblant de la protéger, justifiant souvent leur autoritarisme par leur volonté de défendre les femmes. Nous savions bien que c'était faux et que ce qui protégeait les femmes, c'était la société elle-même et non l'État policier. Certes, il y avait — et il y aura toujours — quelques extrémistes pour affirmer la nécessité de retourner à la polygamie, mais ce sont des voix dissidentes et très minoritaires. La polygamie est un phénomène qui a disparu chez nous depuis longtemps et n'a aucune chance de revenir.

Pour autant, la question de la place de la femme ne doit pas se réduire, comme c'est trop souvent le cas, à celles du mariage, du divorce ou de l'héritage. Les femmes sont des citoyennes et, en défendant les libertés publiques et politiques, on les défend donc aussi. Mais elles sont surtout les premières à souffrir des inégalités socioéconomiques. Beaucoup de féministes, qui se sont battues à juste titre contre les inégalités entre hommes et femmes concernant les mœurs, ont manqué cette dimension. Car, si les droits politiques des femmes sont acquis et ne sont pas menacés par quelques extrémistes, beaucoup d'efforts restent en revanche nécessaires pour parvenir à une égalité réelle entre hommes et femmes sur le plan des droits socioéconomiques. Ces

dernières sont proportionnellement beaucoup plus pauvres que les hommes, elles sont plus nombreuses à vivre dans la misère et elles souffrent de conditions beaucoup plus précaires d'un point de vue sanitaire...

Or on ne peut tolérer que la reconnaissance de principes généreux et trop généraux s'accommode d'une condition matérielle déplorable des principales intéressées, car cela vient alors saper ces principes eux-mêmes. S'il est évidemment essentiel de garantir à l'avenir que le code du statut personnel soit constitutionnellement gravé dans le marbre, il est également fondamental d'attaquer le chantier de l'égalité socioéconomique hommes-femmes : il faut cesser de penser les droits de l'homme en général, et de la femme en particulier, uniquement dans leur dimension juridique et légale.

Ainsi, sur la question du voile, je demeure fondamentalement un militant des droits de l'homme : la manière de s'habiller fait partie des libertés individuelles. Que des femmes veuillent porter un T-shirt moulant, une minijupe, un voile ou un *niqab*, cela ne regarde qu'elles et ce n'est pas à l'État de leur dire comment elles doivent se vêtir. Le rôle de l'État est au contraire de leur permettre de s'habiller comme elles veulent, sans que personne ne vienne leur dicter leur conduite.

Cette position de bon sens n'est pas facile à faire entendre, tant restent prégnants les préjugés, voire la confusion de certains esprits. Dans quelques médias, on m'a par exemple reproché d'avoir employé le terme *safira* lorsque j'ai déclaré dans mon discours d'investiture que je veillerais à la protection de toutes les femmes, qu'elles aillent tête nue ou qu'elles portent le voile. *Safira*, en arabe classique, désigne une femme qui a le visage découvert. Il y a peut-être eu une confusion pour certains avec *safilah*, qui signifie

prostituée, mais j'ai bien dit *safira*. Affirmer que j'aurais employé un mot péjoratif pour désigner les femmes sans voile, c'est au mieux une preuve d'ignorance de la langue arabe, au pire de la mauvaise foi ou de la bêtise. La difficulté, ici comme dans d'autres domaines, n'est donc pas seulement de proclamer de grands principes, mais de changer concrètement des habitudes. Ce processus est long et parsemé d'obstacles. Mais, paradoxalement, les crises, mêmes quand elles sont dramatiques, peuvent permettre des avancées pédagogiques.

En témoigne par exemple cette histoire terrible, révélée en septembre 2012, d'une jeune femme qui a été violée par des policiers, avant d'être poursuivie en justice par ces derniers pour... « atteinte à la pudeur ». Elle a heureusement été acquittée de cette scandaleuse accusation et les policiers violeurs ont été condamnés. L'affaire a très logiquement frappé les imaginaires et va contribuer à faire évoluer les comportements. Car d'habitude, lorsque de tels crimes se produisent, la victime est réduite au silence. Cette fois, elle a eu le courage de protester, parce qu'elle savait que, désormais, les violences policières ne resteront pas impunies. Et son fiancé, au lieu de disparaître comme c'est souvent le cas dans les affaires de viol, s'est montré entièrement solidaire. Je les ai reçus tous les deux et je les ai félicités pour leur attitude. Et j'ai présenté les excuses de l'État. Dans ces moments dramatiques, on perçoit donc les changements d'attitude. Une jeune fille ose protester et porter plainte contre des policiers, son fiancé ne l'abandonne pas et fait chœur avec elle, le président de la République présente les excuses de l'État, l'information passe à la télévision : c'est aussi cela notre révolution.

L'autre changement est que les policiers violeurs se trouvent aujourd'hui derrière les barreaux et vont y rester

longtemps. Le viol est, avec la torture, le crime le plus odieux qui soit. Ce sont deux crimes que j'exclus systématiquement lorsque j'accorde des remises de peine — qui ont été nombreuses, puisque, en un peu plus d'un an, j'ai élargi plus de 12 000 prisonniers de droit commun, qui avaient commis de petits délits ou suffisamment payé leur dette. Mais je ne ferai jamais aucune concession sur le viol et sur la torture. Grâce à la publicité faite à cette affaire tragique et à notre réaction collective, beaucoup de policiers, comme le reste de la société, ont compris que les temps avaient changé.

Cet exemple emblématique, avec tous les épisodes rappelés dans ce chapitre, atteste que notre révolution n'a pas été « confisquée ». Même si, j'en suis bien conscient, beaucoup reste à faire pour la consolider, tout particulièrement sur le plan économique.



Une économie pour tous

Mettre la machine économique au service de tous suppose une action volontariste de lutte contre les inégalités et contre la corruption, source d'une grave hémorragie financière — notamment au niveau des services douaniers, dont les sérieux dysfonctionnements appellent un « nettoyage » que tous réclament, y compris au sein de ces services. L'impôt est également très inégalement réparti et très mal recouvré. En luttant efficacement contre la corruption, en récupérant toutes les taxes qui échappent à l'État et en appliquant rigoureusement la perception des impôts tout en améliorant la justice fiscale, l'État pourrait engranger de très importantes ressources, qu'il serait alors possible d'orienter vers le développement.

La nécessaire réforme agraire

L'agriculture est un autre domaine essentiel où il est urgent d'agir pour la justice économique. Ce secteur est aujourd'hui complètement négligé et exige une réforme

agraire. Des dizaines de milliers d'hectares appartiennent aux domaines de l'État : ce sont, à l'origine, des terrains confisqués aux colons, qui les avaient eux-mêmes confisqués aux petits paysans. Ces terres doivent revenir, sous forme de lopins d'une dizaine d'hectares, aux paysans. On peut faire vivre correctement une famille avec dix hectares.

Il existe aussi ce qu'on appelle les « terres socialistes » : des terres domaniales, la plupart du temps complètement stérilisées, que nous n'avons pu distribuer à cause des querelles de clans et de familles. Mais l'État doit désormais trancher, car il n'est pas acceptable que d'immenses étendues de terre demeurent en friche. La réforme agraire doit donc également concerner ces terres-là. De même que ces domaines de centaines d'hectares, notamment dans le Nord-Ouest, qui ne profitent qu'à quelques individus. Sur un seul de ces domaines, il serait pourtant possible de faire travailler et vivre des dizaines de familles. La réforme agraire serait ainsi une façon de faire revivre les campagnes. J'entends déjà les voix qui disent que ce serait un retour « ringard » au socialisme des années 1960... Alors que c'est en réalité une façon efficace de combattre la pauvreté.

Il importe aussi de ramener les jeunes à l'agriculture. La moyenne d'âge de nos agriculteurs est en effet actuellement de soixante ans, et je ne vois pas comment notre pays pourrait se nourrir si on ne les aide pas à passer le flambeau. Il faut redonner aux jeunes la possibilité de revenir au travail agricole et, pour cela, que celui-ci soit rémunérateur et valorisant. Les prix agricoles ont été maintenus bas de façon artificielle pour acheter la paix sociale dans les villes, aux dépens de la paysannerie. Cela ne peut plus continuer. Il faut augmenter les prix agricoles et moderniser le travail agricole pour le rendre rentable. Même si une telle mesure peut provisoirement accroître l'inflation, elle contribuera de

façon décisive au redémarrage de la machine économique, en augmentant le revenu des paysans et en permettant à des jeunes, aujourd'hui au chômage, d'occuper un emploi.

Énergie et tourisme : les ressources du soleil

Nous disposons également d'une formidable ressource : le soleil. Je ne pense pas seulement au tourisme, mais aussi à l'énergie solaire. Nous travaillons à des projets très ambitieux en la matière. Près de Rjim Maâtoug, dans le Sud profond, est ainsi prévue la construction d'une grande centrale électrique solaire, un investissement dépassant les 10 milliards de dollars. Toutes les grandes économies ont été fondées sur l'exploitation d'un type d'énergie : il y a eu le bois, puis le charbon au XIX^e siècle et le pétrole ensuite. La Tunisie ne possédait aucune de ces ressources, ce qui explique en partie son retard industriel. Mais elle peut devenir leader dans la nouvelle civilisation de l'énergie solaire. Comme il est aujourd'hui possible de maîtriser la chaleur du soleil, le pays peut véritablement décoller sur le plan énergétique. Notre révolution politique peut déboucher sur une révolution industrielle, énergétique et écologique.

Le soleil est aussi un atout pour développer le tourisme, et pas seulement un tourisme de plage avec des forfaits à 200 euros la semaine. Nous réfléchissons à développer une nouvelle stratégie dans ce domaine, orientée vers le tourisme culturel, le tourisme de congrès et haut de gamme. Un tourisme permettant de faire se rencontrer les Tunisiens et les étrangers, mieux que ces *resorts* bas de gamme où ces derniers ne voient qu'une façade et ne croisent quasiment

jamais les premiers, à l'exception des employés de l'hôtel et des guides touristiques.

Le tourisme constitue la seule invasion pacifique que l'humanité ait connue. Il est l'occasion, pour des millions d'Européens, de rencontrer les Tunisiens. C'est pourquoi je suis partisan du tourisme permettant aux humains de partager leurs parts du monde, afin de contribuer à l'édification de la paix entre les peuples. Je dis à tous les étrangers — et aux Français en particulier, nombreux à nous visiter — que nous avons besoin d'eux, parce que ce secteur, central pour notre économie, a beaucoup souffert. Il faut venir en Tunisie par solidarité internationale, mais je demande aussi aux touristes de ne pas rester toujours dans les hôtels au bord de nos belles plages. Ceux qui iront à l'intérieur du pays, à la rencontre de l'autre, pourront se rendre compte que nous sommes l'un des peuples les plus hospitaliers de la Terre.

À défaut d'abondantes matières premières, notre pays regorge enfin de matière grise, notamment dans l'informatique : Tunis a tous les atouts pour devenir un Bangalore du Maghreb, un *hub* des communications et des services pour le monde entier — et cela commence déjà à se développer.

***Lutter contre la pauvreté
en développant une économie sociale
et solidaire***

La Tunisie a donc de nombreuses cartes en main sur le plan économique. Et elle compte aussi nombre d'entrepreneurs et d'investisseurs, qui n'hésitent pas à lancer des projets en Afrique, en Algérie ou en Irak, mais qui ne le faisaient pas auparavant chez eux, parce qu'ils étaient

toujours sous la menace de la confiscation de leurs activités par les clans du pouvoir. La faiblesse des investissements dans l'économie réelle à l'époque de la dictature n'était pas due au manque de capitaux, mais à ce climat de précarité.

Quand je rencontre des entrepreneurs tunisiens, je leur tiens ce discours : nous allons vous assurer quatre garanties pour développer vos affaires et vous allez nous en donner autant. Le nouveau gouvernement démocratique va d'abord vous offrir une justice indépendante, ce qui vous évitera de tomber sous la férule d'affairistes et permettra que vos droits et intérêts soient protégés. Nous allons mettre en place une administration la plus allégée possible, pour que vous ne crouliez pas sous les demandes d'autorisation en perdant du temps pour réunir toutes les paperasses nécessaires. Nous allons aussi bâtir un régime politique non corrompu, dans lequel vous n'aurez pas le risque que le gendre du Président, ou le fils d'un ministre, vous impose de devenir le partenaire de votre affaire florissante en captant 51 % de ses titres de propriété, comme cela a été souvent le cas. Enfin, nous allons mettre en place un code d'investissement simplifié et plus efficace, avec des subventions publiques quand c'est utile, afin de vous encourager à placer votre argent dans le pays.

En contrepartie, nous vous demandons d'abord d'investir dans les régions pauvres du pays, et nous vous y aiderons. Ensuite, nous exigeons que vous respectiez les droits des travailleurs et que vous leur donniez des salaires correspondant au droit du travail et à leurs compétences. Nous serons également fermes sur le respect de l'environnement, car c'est une condition *sine qua non* pour construire une Tunisie nouvelle. Enfin, nous ne voulons pas que l'argent investi localement puisse servir à alimenter des partis politiques ou la presse d'opinion. Nous n'abandonnons

donc pas l'économie de marché, mais il s'agit de la tempérer par des politiques très actives en matière de lutte contre la pauvreté, notamment en favorisant le développement de secteurs fondés sur l'économie sociale et solidaire. Le Brésil, je l'ai déjà dit, est un modèle à suivre en la matière, notamment avec son très efficace programme *Bolsa familia* (bourse famille).

Aujourd'hui, les programmes de lutte contre la pauvreté en Tunisie sont mis en œuvre dans le chaos le plus total, lorsqu'ils fonctionnent. Certains sont obsolètes, d'autres reposent seulement sur la charité publique et le reste manque souvent de toute coordination entre les ministères. Nous en sommes donc encore à l'étape de l'état des lieux, nécessaire avant de construire un programme ambitieux capable de sortir 2 millions de Tunisiens de la pauvreté en cinq ans. Un tel objectif suppose la mobilisation aussi bien du secteur privé que de cette économie solidaire et alternative qui reste à créer. La réforme agraire, j'y insiste, est un pan important de ce programme volontariste.

Pour cela, un des objectifs principaux est de « formaliser l'informel ». J'en ai longuement discuté avec l'économiste péruvien Hernando de Soto, qui a théorisé l'idée que les habitants des pays du Sud sont potentiellement riches, mais d'un « capital mort », qu'ils ne peuvent mobiliser faute d'un système efficace de droits de propriété. Selon lui, l'accès à la propriété est fondamental pour l'émancipation et l'enrichissement des populations pauvres. Je ne le suis pas toutefois pleinement dans ses analyses, parce que je ne pense pas qu'un marchand ambulant comme Mohamed Bouazizi ait été seulement le martyr d'une économie libérale informelle ; et parce qu'il y a, dans ses thèses, une injonction individualiste, sur le mode « enrichissez-vous », que je ne partage pas. Car une économie au service de tous

supposera toujours une intervention forte de l'État afin de poser des règles et des limites. Reste que le constat de base est juste : en Tunisie comme dans nombre d'autres pays du tiers monde, de très nombreux citoyens ne possèdent aucun titre de propriété, ni sur le lopin de terre qu'ils cultivent ni sur la charrette de légumes qu'ils vendent au marché, ce qui constitue une catastrophe à la fois économique et sociale. En leur distribuant des titres de propriété pour leurs maisons, leurs commerces et leurs terres, l'économie pourraient être redynamisée, car ils pourraient alors emprunter à la banque, investir, se lancer dans des projets...

Un autre souci est que le secteur informel, à une échelle plus vaste, est aussi un des hauts lieux de la corruption, notamment dans l'import-export et la douane, et qu'il faut donc pouvoir distinguer la majorité de ceux qui souffrent de cette économie informelle de la minorité qui en profite largement. Les familles Ben Ali et Trabelsi faisaient venir des tankers entiers de produits de basse qualité, sans payer d'impôt ou de taxes, qui alimentaient de manière artificielle une économie de la débrouille après avoir enrichi les gros trafiquants. D'où l'importance, encore une fois, d'édifier une législation anticorruption implacable.

En finir avec les inégalités territoriales

L'impératif d'une économie pour tous passe aussi par une lutte ardente contre les inégalités territoriales. Depuis toujours, la côte a été plus développée que l'intérieur du pays, où les révoltes ont toujours commencé. Cette dichotomie est en grande partie liée à la géographie : la Tunisie est loin d'être le seul pays dans lequel les régions côtières sont en avance sur les régions de l'intérieur. Mais il

faut ajouter à cette donnée que le pouvoir politique a toujours été tenu par des gens de la côte, méfiants vis-à-vis des régions séditeuses de l'intérieur. C'est aujourd'hui la première fois qu'existe une véritable volonté politique de favoriser leur développement. La justice sociale et la sécurité de la nation en font un impératif. Je suis originaire du Sud, et je comprends intimement les aspirations et les frustrations des habitants des régions périphériques. L'urgence est de traduire les bons sentiments en bonnes actions.

Un exemple de ces actions utiles doit être l'indispensable redécoupage territorial, afin que toutes les régions aient un accès à la mer et une façade méditerranéenne. Cela permettrait que les régions du Nord-Ouest aient une ouverture sur la façade nord, avec Tabarka et Bizerte, et une nouvelle région centrale aurait Enfida comme porte d'entrée maritime. Je souhaite qu'on redessine ainsi le territoire tunisien en sept grandes régions (Tunis, Sfax, Sahel, Sud, Nord, Nord-Ouest et Centre-Ouest), en lieu et place des vingt-quatre gouvernorats actuels — un système absurde —, en offrant à chacune une façade sur la mer avec un port important et un hinterland.

Je propose en outre que ces sept nouvelles régions disposent de larges attributions décentralisées en matière de développement économique et social. Dans ce but, il faut une loi imposant qu'une région bénéficie automatiquement d'un pourcentage — 10 % à 20 % — des richesses qu'elle produit. Actuellement, une région qui produit du phosphate ou du pétrole peut ne pas en disposer du tout ! C'est pourquoi il faut imposer aux entreprises privées ou publiques de reverser, sous forme de redevance à la région, entre 10 % et 20 % de la richesse qu'elles y produisent. Cela permettra notamment aux régions qui possèdent des matières premières sans en bénéficier de se doter d'un

véritable budget de développement. Il est absolument scandaleux que celles de Sfax ou de Gafsa soient si pauvres, alors qu'elles produisent tant de richesses. C'est également vrai pour les gouvernorats de Tataouine ou de Mednine, dans lesquels on trouve du pétrole. Quant aux régions du Nord-Ouest, elles alimentent presque l'ensemble du pays en eau, tout en souffrant elles-mêmes de restrictions et de stress hydrique ! Cela ne peut plus durer et ces inégalités territoriales peuvent être combattues par la double action d'un redécoupage administratif et d'un soutien aux investisseurs tunisiens et étrangers prêts à parier sur les régions encore sous-développées.

Récupérer les « biens mal acquis », 34 milliards de dollars volés à la Tunisie

Un autre moyen de relancer notre économie est de récupérer les « biens mal acquis ». À la fin 2012, nous avons symboliquement organisé une grande vente de voitures de course et d'articles de luxe confisqués aux clans de la dictature. Une commission travaille aussi sur les sociétés possédées par les membres de l'ancien régime : plus de quatre cents entreprises ont été confisquées après la révolution. Mais le problème est bien plus vaste et c'est une équation à plusieurs inconnues. Car s'il a été possible de récupérer la quasi-totalité des biens qui se trouvaient en Tunisie, ces saisies nous ont aussi convaincus qu'il ne s'agissait là que de la partie émergée de l'iceberg : la partie immergée est bien plus importante et se trouve hors des frontières. Nous avons déjà récupéré quelques centaines de millions de dollars de ces détournements, mais nous sommes encore loin du total, qui est sans doute de l'ordre de

34 milliards de dollars. Cette incroyable saignée, équivalente aux trois quarts de notre PIB annuel, a été organisée par une multitude de financiers et d'avocats aussi efficaces que sans scrupules.

Nous avons engagé des négociations avec la Suisse, le Liban, la France et le Canada, des pays où nous savons que sont abritées dans certaines banques des fortunes « mal acquises », ainsi que des biens immobiliers détenus par les corrompus de l'ancien régime. Mais retrouver l'argent volé par la corruption à grande échelle est une gageure, parce que cette mafia a fait appel à des hommes de paille et à des experts spécialisés dans l'évasion monétaire et le blanchiment, capables de faire disparaître toutes les traces... Or nous manquons d'expertise et de gens suffisamment formés pour enquêter sur ces milliards évaporés. En la matière, nous sommes encore dépendants d'avocats ou de cabinets d'affaires internationaux qui nous proposent leurs services pour des honoraires exorbitants et sans garantie de pouvoir récupérer les biens détournés, du fait de la sophistication des circuits de l'argent sale. C'est pourquoi, dans le programme de lutte généralisée contre la corruption que nous entendons mener, doit figurer la création d'un institut spécialisé en la matière. Nous devons former des spécialistes agissant au sein d'une brigade de lutte contre la corruption, capable de traquer les milliards évaporés, qui soit à la fois efficace et indépendante du pouvoir exécutif.

Et il importe également de mettre hors d'état de nuire ceux qui, dans le champ économique, ont été les soutiens de l'ancien régime. Mais, là encore, il faut être pragmatique et ne pas céder aux idéologues. S'impose en la matière un principe de réalité, lequel n'implique pas pour autant le cynisme : on ne doit pas renoncer à appliquer les principes de la justice transitionnelle dans le monde économique, au

prétexte que l'économie serait menacée d'effondrement si on traduisait quelques chefs d'entreprise devant la justice. Dans le monde politique comme dans le monde économique, dans la police comme dans les entreprises, il faut de la justice.

Les plus grands voleurs, comme Sakhr Materi, le gendre de Ben Ali, doivent ainsi absolument être traduits devant les tribunaux. Avec ceux qui se sont simplement accommodés des pratiques de la dictature pour s'enrichir, on peut négocier : êtes-vous prêts à rendre votre argent mal acquis ? Êtes-vous prêts à vous acquitter de tous vos impôts et à investir dans les régions sous-développées du pays ? Aux États-Unis, les criminels de petite envergure peuvent négocier devant la justice et indemniser leurs victimes. On peut imaginer des processus semblables ici, car nos prisons sont déjà assez surchargées. Enfin, il y a le menu fretin, pour lequel il est préférable de passer l'éponge. Dans tous les secteurs de la société, y compris dans le monde économique, on peut donc distinguer trois catégories : ceux qui doivent absolument être traduits en justice, ceux avec lesquels il est possible de négocier et ceux qu'il vaut mieux oublier. L'important est d'être pragmatique, tout en se méfiant des écueils du pragmatisme que sont le cynisme ou l'indifférence.

***Pour dénoncer les « dettes honteuses » :
l'impératif d'un audit indépendant
de la dette tunisienne***

Nous pouvons également récupérer de l'argent en faisant effectuer un audit indépendant de la dette dite « odieuse » ou « honteuse », constituée d'emprunts qui

n'ont servi qu'à enrichir indûment les clans de la dictature. En juillet 2011, le Sénat belge a d'ailleurs adopté une résolution édictant que la Belgique annulerait sa dette bilatérale avec la Tunisie si elle se révélait « odieuse » après audit. Mais, dès que j'évoque publiquement cette question de la dette, les agences de notation s'inquiètent et menacent de baisser la note de la Tunisie. Je n'ai pourtant jamais dit que nous n'allions pas honorer l'ensemble de nos engagements. Nous voulons seulement — et la loi internationale nous y autorise — dénoncer les dettes honteuses contractées par la dictature en vue d'un enrichissement personnel et, pour cela, faire effectuer un audit de la dette du pays. Mais nous n'ignorons pas nos engagements internationaux et nous n'agissons pas de manière unilatérale.

En octobre 2012, à l'occasion du sommet Amérique du Sud/Pays arabes à Lima, j'ai longuement rencontré le président équatorien Rafael Correa, qui est parvenu à démontrer l'illégitimité de certaines dettes de son pays et a ainsi récupéré 7 milliards de dollars, réaffectés dans des projets sociaux et environnementaux. Il m'a expliqué comment ils avaient procédé pour faire annuler une partie de leur dette et en renégocier une autre. Et il m'a donné le judicieux conseil de ne pas se lancer dans une telle entreprise dans un moment de crise économique. Plus son économie est florissante, plus un pays se trouve en situation de force par rapport à ses créanciers. Ce n'est pas le cas de la Tunisie aujourd'hui et il nous faut donc être prudents, d'autant que la dette publique des États est un problème international, qu'il est sans doute nécessaire de gérer à l'échelle du monde.

Le fardeau de la dette maintient aujourd'hui des milliards de personnes dans la pauvreté et empêche de très nombreuses économies, dont la nôtre, de décoller. Il faut y travailler de manière multilatérale. Un des obstacles est que

le simple fait d'évoquer le problème conduit certains acteurs économiques dominants à vous punir immédiatement. C'est inacceptable, non seulement parce qu'il est immoral de condamner des peuples entiers à la pauvreté pour des décennies, mais aussi pour des raisons économiques, car le monde a besoin que les pays aujourd'hui en difficulté sortent du sous-développement. Et la dette en reste un facteur majeur. Il faut donc la repenser, la restructurer et la reconvertir en projets de développement.

J'en ai discuté notamment avec le président français François Hollande, parce que, pour les pays riches, ces dettes représentent une goutte d'eau dans l'océan, tandis que, pour un pays comme le nôtre, elles constituent un fardeau entravant notre développement économique et social et fragilisant notre jeune démocratie. Je lui ai proposé de reconvertir une partie de cette dette en projets de développement, qui seraient alors confiés aux entreprises françaises. Il m'a promis d'étudier la question. Les Allemands ont déjà accepté de reconvertir ainsi 60 millions d'euros, que nous ne leur rembourserons pas et qui seront utilisés pour des projets menés par des entreprises allemandes. Si nous parvenons à en faire autant avec les Français et les Japonais, nos créanciers les plus importants, cela pourrait être une façon à la fois éthique et technique de relancer l'économie tunisienne, tout en appuyant notre expérience démocratique.

Pour un État fort au service de la justice sociale

La politique nécessaire pour mettre en place une économie au service de tous n'est donc ni libérale, ni socialiste, ni développementaliste. Elle doit emprunter à

différents registres de la pensée économique, avec un objectif principal : la justice sociale. Dans ce domaine comme dans d'autres, je reste un militant des droits de l'homme, pour lequel les trente articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme valent tous au même titre les uns que les autres. Cette déclaration est divisée en trois groupes principaux. Le premier concerne les droits individuels, la vie privée et l'intégrité physique. Le deuxième concerne les libertés publiques et la démocratie politique. Mais, à partir de l'article 22, la déclaration affirme les droits économiques et sociaux. Je suis pétri de cette « sainte trinité », qui est pour moi insécable. Peu importe le nom qu'on donne à la politique économique qui permettra de faire exister ces droits économiques et sociaux, comme on fait exister les droits politiques. L'essentiel est qu'elle soit guidée par la justice, l'équité et la stabilité du pays.

Toute une équipe de brillants économistes réfléchit à ces questions. Je les ai envoyés dans plusieurs pays, notamment au Brésil, pour analyser les expériences réussies et voir comment on pourrait les reproduire ici. J'organise des séminaires et je consulte. En février 2013, j'ai également mis en place une unité de recherches stratégiques, à laquelle j'ai donné douze mois pour élaborer un programme susceptible de fonctionner sur trois piliers : une économie libérale saine, une économie alternative et solidaire dont l'objectif principal est la lutte contre la pauvreté, et une intervention de l'État ferme et intelligente. La politique économique est une question difficile, sur laquelle il est nécessaire de ne pas être dogmatique. Mais c'est aussi la question fondamentale, sur laquelle nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer, au risque de trahir les promesses de la révolution.

La politique économique doit être guidée par un souci de redistribution sociale, ce qui ne signifie pas seulement

permettre une répartition plus équitable des richesses. Cela suppose aussi un *empowerment* (que l'on peut traduire par pouvoir d'agir¹) de la population la plus fragile et la plus souvent exclue, en bref redonner aux plus pauvres des capacités d'action. Le souci est que, au sein de la troïka, nous ne sommes pas d'accord sur la politique économique à déployer. Mes désaccords avec Ennahda proviennent, je le répète, bien moins de questions religieuses que de problèmes économiques. Bien sûr, ses responsables souhaitent aussi développer les régions en difficulté, mais en faisant pour cela une confiance aveugle aux recettes de l'économie libérale. Je pense au contraire que ces recettes, comme elles l'ont fait partout dans le monde, accroîtront les inégalités. Car, même lorsqu'il permet d'enrichir un pays, ce type de développement profite surtout, voire exclusivement, aux minorités privilégiées. En laissant libre cours aux « forces du marché », on ne fait que reculer le moment de l'explosion sociale qui ne manquera pas de se produire, en raison des inégalités. Aujourd'hui, sans politique volontariste de l'État pour développer les régions de l'intérieur, elles resteront marginalisées.

L'idée que l'économie pourrait se développer au profit de tous avec un État neutre ou absent est complètement fautive : l'État doit garder sa capacité de régulation et d'orientation. La crise de 2008 a bien montré que tous les banquiers qui ne juraient auparavant que par l'ultralibéralisme se sont précipités dans les bras de l'État. Aujourd'hui, l'État est un élément stabilisateur pour l'économie d'un pays, parce qu'il est le seul susceptible d'imposer l'intérêt général face aux intérêts particuliers. Bien sûr, pour qu'il puisse

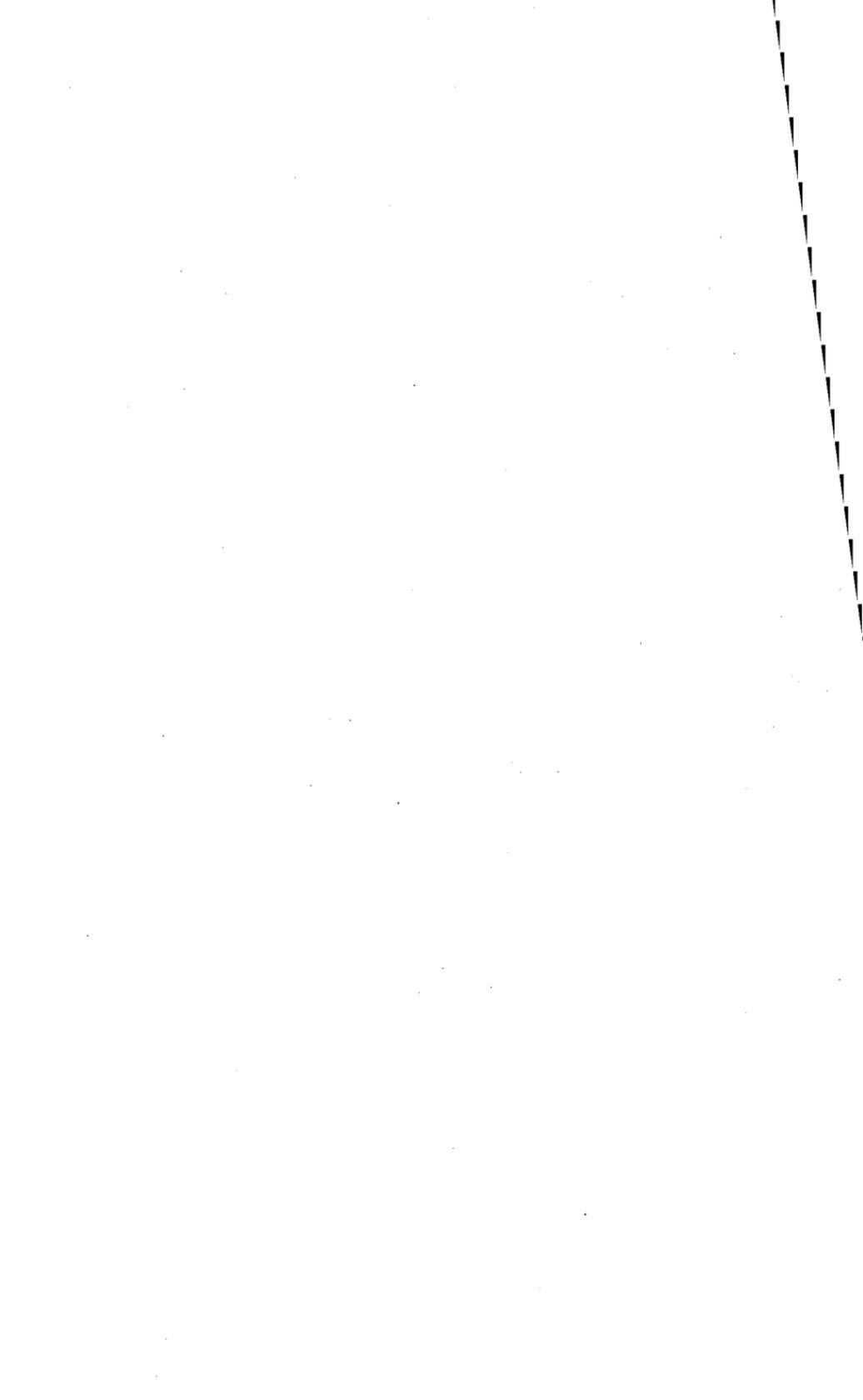
1 Voir Marie-Hélène BACQUÉ et Carole BIEWENER, *L'Empowerment, une pratique émancipatrice*, La Découverte, Paris, 2013.

jouer son rôle, cet État ne doit pas être trop bureaucratique et ne doit pas non plus se limiter à l'administration des affaires publiques. Il faut un État de droit puissant qui soit un acteur du développement économique, en investissant dans les infrastructures nécessaires et en orientant les flux d'investissements par des aides ou des exonérations de taxes. Je ne crois pas à la « main invisible » du marché, mais à l'action visible, transparente et efficace de l'État. Nous avons connu l'incompétence et le détournement de la puissance publique, mais ce n'est pas une raison pour nous résigner à l'impuissance publique.

Cela suppose que l'État n'hésite pas à percevoir des taxes et des impôts repensés, pour permettre à la fois l'initiative individuelle et entrepreneuriale et la redistribution sociale. Cela suppose aussi d'engager de grands investissements d'avenir, que ce soit dans les infrastructures matérielles, comme l'énergie, ou immatérielles, comme l'éducation. Cela exige enfin de mettre en place les institutions judiciaires, administratives ou sécuritaires qui permettront de faire exister un véritable État de droit, jouant son rôle stabilisateur entre les appétits féroces des uns et des autres. Je ne demande pas pour autant aux entreprises de devenir « sociales ». Leur objectif est certes de faire des profits, mais elles ont aussi le devoir de s'intéresser aux conditions d'existence de la société au sein de laquelle elles se développent : elles doivent introduire dans leurs objectifs une dimension de responsabilité sociale. De nombreux entrepreneurs et patrons partagent d'ailleurs cette idée qu'ils vivent dans un pays auquel ils doivent d'exister.

Une société et une économie postrévolutionnaires ne doivent certainement pas être entièrement étatisées : on a vu les dégâts que cela peut provoquer. Mais leurs acteurs doivent être conscients que leur but unique ne peut être de

faire de l'argent sur le dos des uns ou des autres. Notre pays a besoin d'un État fort, ni autoritaire ni absent ou docile, tirant sa force du fait d'être au service de la population. C'est seulement ainsi qu'il sera possible d'orienter l'économie pour qu'elle profite à tous, et pas seulement à une minorité.



Une organisation sociale au service de tous

Pour améliorer les systèmes éducatif, de santé, judiciaire, d'information ou de protection sociale, afin qu'ils soient mis au service de tous, il faut les penser, précisément, comme des systèmes. Ce sont des organisations très complexes qu'un grain de sable peut suffire à détraquer, mais il est possible de les faire mieux fonctionner, en se fondant sur quelques règles techniques et éthiques.

Comment refonder les systèmes de services à la population ?

Dans les années 1980, lorsque je me suis lancé dans la santé communautaire, ma théorie était que, comme à la guerre, il y a une première ligne et une seconde ligne. La première est constituée par la médecine générale et les dispensaires, où doit se mener la bataille contre le choc frontal de l'agresseur qu'est la maladie. C'est là qu'il faut faire du dépistage, de la vaccination et effectuer un tri afin

que les hôpitaux, qui constituent la seconde ligne, ne soient pas débordés.

Or, quand j'ai commencé mon travail de médecin, j'ai compris que la première ligne, essentielle, était privée de ressources, désorganisée, sans dépistage, vaccination, ni éducation pour la santé... C'était une médecine de très mauvaise qualité, laissant la maladie franchir la première ligne avec la plus grande facilité. De ce fait, les hôpitaux étaient bondés de cas qui auraient dû rester bénins s'ils avaient été correctement traités en amont. C'est alors que j'ai mis en œuvre le concept de santé communautaire, consistant d'abord à renforcer la première ligne et à mettre les moyens sur la médecine générale et les dispensaires, où il fallait envoyer les meilleurs praticiens. J'ai monté une unité expérimentale et, avec d'autres agrégés de médecine, nous sommes allés dans les dispensaires où nous avons formé de jeunes internes.

Nous avons enregistré des résultats notables, d'abord en faisant passer le taux de vaccination des enfants de 20 % à 90 % dans certaines régions. Ensuite, nous avons lancé des programmes de dépistage à grande échelle, puis de lutte contre des maladies qui faisaient de grands dégâts, comme l'hypertension artérielle. Mais, avec la dictature, mon service de médecine communautaire, que mes adversaires désignaient comme « communiste », a été dissous et j'ai fini par être renvoyé de la faculté de médecine de Sousse en 2000. Je n'étais évidemment pas le seul à œuvrer au développement de cette santé communautaire si nécessaire : toute une génération de jeunes agrégés de médecine, engagés dans l'amélioration concrète du système de santé, a été sacrifiée. Beaucoup sont partis en exil, à l'OMS ou au Brésil.

Aujourd'hui, on se trouve ainsi à nouveau avec une première ligne en piteux état, avec, à l'arrière, des hôpitaux

publics surchargés et un développement exponentiel des cliniques privées inaccessibles à la plupart des Tunisiens. Mon objectif est donc de reconstruire ces vieilles « lunes », en réalité très modernes, pour restructurer l'ensemble du système de santé en formant à nouveau un véritable cordon de sécurité sanitaire, avec des médecins généralistes compétents, valorisés et formés, et une véritable éducation à la santé, parce que la santé ne se réduit pas à l'acte médical ni au soin. Ensuite, il faudra revoir le mode de fonctionnement des hôpitaux dans son ensemble, parce qu'on assiste là aussi à un grand gâchis, avec une loi qui a permis aux médecins hospitaliers d'exercer à titre privé à l'intérieur des hôpitaux. Cette règle, qu'on disait conçue pour permettre aux meilleurs praticiens de demeurer à l'hôpital, s'est transformée en véritable gabegie puisque beaucoup n'exercent plus qu'en libéral, sans plus du tout se soucier de l'hôpital public qui les a pourtant formés. Quand on observe notre système de santé, on constate que sa technicité est faible et ses ressources matérielles mal organisées. Les lois qui le régissent sont inadaptées et l'éthique a quasiment disparu.

Ce système s'est affaîssi, de même que les systèmes éducatif ou judiciaire, car tous dépendaient d'un système politique inefficace et corrompu. La disparition de l'éthique et la mauvaise allocation des ressources ont entraîné un dysfonctionnement généralisé. Pour y mettre fin, la pensée systémique expérimentée dans le domaine de la santé me semble un bon outil, car un système, c'est à la fois des ressources humaines et matérielles, de l'organisation, de la technique et de l'éthique. Dans cette perspective, nous devons commencer par organiser des états généraux de chacun de ces systèmes, réunissant ses différents acteurs — professionnels du secteur, politiques, gestionnaires et usagers — trop souvent en conflit, chacun cherchant à ce

que le système fonctionne pour son propre intérêt. De telles « conférences de consensus » permettront de réfléchir à la gouvernance de chaque système : quelles sont les réformes nécessaires à court terme ? À moyen et plus long terme ? Comment restructurer le système de façon à ce qu'il devienne fonctionnel, efficace et juste ? Il ne s'agira pas de petites conférences d'une journée, comme cela a été proposé pour la galerie : la méthode devra être, pour chaque domaine, d'enfermer tous les acteurs concernés dans un hôtel pendant une semaine, sans leurs portables, en les enjoignant de déterminer les lois à voter, la manière de réinstaurer des principes éthiques, la façon de distribuer les ressources...

Car la remise sur pied des systèmes fondamentaux nécessaires pour offrir des services à toute la population ne peut être organisée d'en haut, elle doit être autogouvernée : les ministères et les professionnels ne peuvent seuls reconstruire des systèmes équitables et efficaces. Dans ma pratique en santé communautaire, j'avais constaté que les programmes qui fonctionnaient bien étaient ceux où le maximum de personnes étaient associées au processus, en amont des décisions et des institutions. De même que la guerre est une affaire trop sérieuse pour être confiée aux seuls généraux, la santé est ainsi une affaire trop sérieuse pour être confiée aux seuls médecins. Dans la gouvernance du système de santé tel que je l'imagine, n'interviendraient pas seulement des représentants des ministères de la Santé, de l'Agriculture, de l'Environnement ou des Transports : il faut y associer les patients, les structures régionales et les acteurs d'initiatives locales.

La donne est la même dans les domaines de l'éducation, de la justice ou de l'information : notre mission première est de décloisonner les modes de gouvernance actuels

pour inventer de nouveaux fonctionnements, laissant la part belle à l'initiative de chacun, à l'auto-organisation et à la circulation entre les échelons des différents systèmes. Nous devons rompre avec le modèle vertical organisé par un ministère, même s'il n'est pas possible encore de détailler les formes que prendront ces nouveaux types d'organisation, parce qu'elles devront être en grande partie déterminées par les acteurs eux-mêmes. L'État doit seulement y jouer son rôle, essentiel, de facilitateur et d'organisateur.

Le fait d'avoir déjà éliminé le système politique corrompu, non évalué et gaspilleur des ressources matérielles et humaines aura à cet égard des effets vertueux : les impératifs d'éthique, de règles, d'efficacité, de discussion et de collaboration que nous entendons développer au niveau politique devraient permettre de reconfigurer les sous-systèmes, selon ces mêmes injonctions.

***Recréer un horizon social
pour la jeunesse et l'ensemble
des Tunisiens***

Il sera ainsi possible de redonner un avenir à la population en général et à sa jeunesse en particulier. Bien sûr, notre révolution n'a pas été que la « révolution des jeunes », car des gens de toutes les générations se sont battus et sont sortis dans la rue. Affirmer que les révoltes arabes auraient été le seul fait de la jeunesse est une théorie romantique et superficielle. En Tunisie comme ailleurs, la révolution a été préparée par des générations d'activistes qui ont lutté pour la liberté : elle a été un processus collectif, auquel beaucoup de gens, de tous âges, ont participé.

Nous devons certes penser en priorité à cette jeunesse précarisée, à ces jeunes qui, comme Mohamed Bouazizi, ont été les premiers à refuser de continuer à vivre sous une dictature. Mais cela ne signifie pas que les personnes âgées ou les femmes ne vivent pas des situations aussi difficiles que les jeunes — les femmes, on l'a vu, sont les premières victimes de la pauvreté. Et les jeunes qui meurent sans sépulture en Méditerranée en espérant trouver un travail en Europe ont souvent des parents qui ont à peine de quoi se nourrir. La jeunesse est la partie la plus visible — et la plus audible — de cette souffrance sociale due aux dysfonctionnements du système économique et politique. C'est donc pour la jeunesse, mais aussi pour l'ensemble des Tunisiens, qu'il faut remettre en ordre le marché du travail, les systèmes de sécurité ou d'éducation. C'est, inévitablement, un travail de longue haleine.

Bien sûr, la restauration de l'horizon démocratique ne suffira pas à recréer un horizon social : la démocratie est une condition nécessaire, mais pas suffisante. La restructuration de l'espace politique libérera des forces puissantes en matière d'inventivité sociale et de responsabilité collective, mais cela ne suffira pas et chacun devra y mettre du sien, car il ne faut pas se voiler la face : il existe en Tunisie un gaspillage inacceptable d'énergies. Des centaines de milliers de jeunes sont au chômage, alors que, dans le même temps, quelque 120 000 emplois ne trouvent pas preneur ! Les oliviers pourrissent trop souvent sous le poids des olives que personne ne veut aller cueillir, parce que c'est un travail pénible. Et je suis constamment interpellé par de petits entrepreneurs qui se plaignent de ne plus trouver de carreleurs, d'ébénistes ou de maçons, alors que les cafés sont pleins.

Il est triste en effet de voir des jeunes passer leur journée dans les cafés et refuser tout travail manuel. Comme la France le faisait auparavant avec les Tunisiens et les autres Maghrébins, on a fait venir ici des Africains pour occuper les emplois dont les gens du pays ne voulaient plus. Il faut se battre pour que les jeunes Tunisiens puissent avoir confiance en leur avenir, mais certains d'entre eux semblent s'accommoder de vivre aux crochets de leurs parents ou avec quelques aides sociales, dont le pays n'a pas vraiment les moyens. La responsabilité ne repose pas seulement sur les épaules des entreprises ou de l'État. Tout le monde doit, dans cette période exigeante, retrousser ses manches et se mettre au travail.

À cause de la dictature, toute une éthique du travail et de la responsabilité a été perdue. Les phrases les plus cyniques circulaient alors : « Pour gagner sa vie, il faut travailler ; pour devenir riche, il faut trouver autre chose » ; ou encore : « Que tu étudies ou non, ton avenir est le même. » La corruption a en effet donné de très mauvais exemples, car on voyait s'enrichir des gens sans la moindre éducation, tandis que des professeurs d'université ou des juges avaient à peine de quoi vivre. Dans un tel contexte, la réaction était souvent de chercher des combines ou de tenter de partir à l'étranger. Il est donc essentiel de pouvoir redonner aux Tunisiens le goût du travail, parce que le pays ne se développera pas autrement, même avec une vraie démocratie.

Cela suppose aussi que ceux qui entament aujourd'hui des études se posent la question de leur avenir et de celui de leur pays. Le système éducatif, dont la qualité a beaucoup régressé, a en effet servi d'amortisseur social : certaines études sont devenues l'équivalent d'un sas destiné à retarder l'entrée dans la vie active, pour faire patienter des jeunes à qui on ne pouvait offrir de véritables emplois. On a ainsi

créé de véritables pépinières de chômeurs dans certains secteurs de l'enseignement déjà saturés — des milliers d'étudiants en histoire, en philosophie ou en littérature arabe ne pourront jamais devenir enseignants. Et on a délaissé de nombreuses filières d'avenir : on ne forme pas les informaticiens, les agriculteurs, les électriciens ou les maçons dont le pays a pourtant besoin — plus de 100 000 postes de technicien ne trouvent pas de candidats, faute de formations adaptées.

Il ne s'agit évidemment pas de demander à tout le monde de retourner à l'usine ou aux champs. Mais notre démocratie doit être fondée sur l'autonomie et la responsabilité de chacun, car on ne peut tout attendre d'un État dont la mission est d'abord de garantir les libertés publiques, la reprise économique et le redressement des institutions. Sur ce point, je suis souvent en désaccord avec mes partenaires d'Ennahda, qui demeurent largement prisonniers de schémas paternalistes. Les islamistes, comme tous ceux qui se réfèrent à la charité, adhèrent en effet à ce concept que, pour être franc, je déteste. Dans le domaine social, je suis au contraire partisan de développer des politiques passant par l'affirmation des droits des gens et de *l'empowerment*. La charité est un concept attentatoire à la dignité humaine, car l'aide sociale est indissociable du respect des personnes et de leur autonomie.

Imaginer d'autres mondes possibles : les perspectives de l'altermondialisme

En affirmant la possibilité d'une économie et d'une organisation sociale au service de tous, je pourrais me définir comme un président « altermondialiste ». C'est dans

cette perspective que j'ai tenu à ce que le Forum social mondial de mars 2013 se tienne à Tunis. L'altermondialisme n'est pas un programme à appliquer strictement, mais l'expression de cette soif des humains de toujours se dépasser pour inventer, pour ne jamais se laisser abattre face aux échecs répétés du modèle néolibéral. Il est essentiel de maintenir la flamme de cet esprit utopique.

Le monde moderne est dominé par deux types de pensées, l'une utopiste, l'autre catastrophiste. Et les deux ont leur utilité pour nous aider à avancer. J'ai connu dans ma vie trois versions de la pensée catastrophiste. Dans les années 1960 et 1970, le nucléaire promettait l'humanité à une destruction prochaine. Dans les années 1980, le sida était perçu comme une épidémie impossible à contenir. Actuellement, la pensée catastrophiste s'est déplacée dans le champ de l'écologie, avec l'annonce d'un épuisement programmé des ressources naturelles et de la destruction des écosystèmes indispensables à la vie. Cette pensée a le mérite de susciter une réaction : en magnifiant un danger, on met en branle une énergie pour le combattre. Sans la crainte de l'holocauste nucléaire, il n'y aurait pas eu les accords START de désarmement en 1991 et 1993. Et le « catastrophisme éclairé », pour reprendre les termes du philosophe français Jean-Pierre Dupuy¹, a ses vertus. Le géographe américain Jared Diamond, auteur du livre *Effondrement*², montre bien aussi comment, face à la catastrophe environnementale annoncée, le sort de l'humanité dépend de sa capacité à anticiper l'avenir, quitte à faire des choix douloureux.

1 Jean-Pierre DUPUY, *Pour un catastrophisme éclairé. Quand l'impossible est certain*, Seuil, Paris, 2004.

2 Jared DIAMOND, *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, Gallimard, Paris, 2006.

Mais il ne faut pas pour autant perdre de vue la nécessité d'une pensée utopiste, dans les champs politique, social ou économique, car il est important de pouvoir se référer à un idéal permettant de rêver, de refuser d'envisager le réel comme nécessaire ou immuable. La pensée utopiste partage avec la pensée catastrophiste l'impératif de nous projeter dans l'avenir et d'envisager des ruptures avec nos modes de vie contemporains. L'altermondialisme a permis un renouveau de cette pensée utopiste, après le dévoisement de l'utopie communiste dans le bloc soviétique et la chute du Mur de Berlin. Il a été beaucoup raillé quand il a surgi dans les années 1990, alors que ce qui était dénoncé dans les forums sociaux mondiaux a été largement confirmé par la crise économique mondiale de 2008. L'altermondialisme demeure donc à mes yeux un des principaux laboratoires capables de faire avancer l'humanité.

Dans le même esprit, la littérature de science-fiction, dont j'ai toujours été friand, nous apprend à toujours anticiper, à chercher à voir un peu plus grand et un peu plus loin. C'est un exercice mental consistant à être ici, en imaginant ce que cela serait d'être ailleurs. C'est aussi une manière d'être présent dans le monde d'aujourd'hui, sans perdre de vue qu'il est toujours possible d'imaginer un futur ouvert à tous les possibles, parfois surprenants. La science-fiction contribue à la désidéologisation de l'esprit, en nous mettant en garde contre les schémas définitifs et les cadres trop étriqués de la pensée. Elle nous aide à être toujours prêts à changer de vision, d'angle de vue, pour pouvoir accueillir la complexité du réel et imaginer d'autres mondes possibles.

La géopolitique des printemps arabes

Imaginer d'autres mondes possibles... C'est bien dans cette perspective qu'il est fondamental de relancer l'union maghrébine. L'Union du Maghreb arabe (UMA) désigne, à l'heure actuelle, un processus moribond, puisque la dernière réunion de cette instance date du début des années 1990, à un moment où Kadhafi la présidait. Nous sommes la région la moins intégrée de la planète et cette union constitue une nécessité. L'intégration économique des pays de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) est de 30 % à 40 % et celle des pays d'Amérique latine est du même ordre. Pour les États membres de l'Union européenne, le chiffre monte à près de 80 %. Les pays du Maghreb, quant à eux, ne réalisent pas plus de 2 % de leurs échanges économiques entre eux, alors même qu'ils partagent la même langue, la même culture et la même religion. C'est inadmissible !

*Au-delà du panarabisme,
réinventer l'union des peuples arabes*

Partout dans le monde, les ensembles régionaux tendent à se fédérer, à accélérer leur développement social et économique en commun, alors que nous restons complètement à l'écart de ce processus. Pourtant, l'intégration régionale est une condition fondamentale du développement. Le monde entier l'a compris, sauf le Maghreb et le monde arabe, encore une fois pour cause de dictatures. Chaque dictateur considérait son pays comme sa propriété privée et se comportait comme un propriétaire terrien. Les dictateurs étaient donc incapables de tisser des liens solides entre voisins. Quand le Baas a pris le pouvoir à la fois en Irak et en Syrie dans les années 1960, alors qu'il s'agissait du même parti et de surcroît panarabe, cela n'a en rien accéléré l'intégration, comme en attestera la haine entre Hafez El-Assad et Saddam Hussein.

Aujourd'hui, avec la fin des dictatures en Libye, en Égypte et en Tunisie, et les transformations du Maroc et de l'Algérie, les barrières sont tombées. La Tunisie n'a d'avenir que dans l'union du Maghreb, d'autant que ses régions les plus pauvres, à l'ouest et au sud, sont limitrophes avec l'Algérie et avec la Libye. Pour ces régions, les frontières constituent un obstacle physique au développement. Les Tunisiens du Sud ont besoin de l'espace libyen, ceux de l'Ouest de l'espace algérien, et cela vaut également de l'autre côté de la frontière. Les dictatures ont empêché des processus quasiment physiologiques de rapprochement et il s'agit maintenant de relancer une machine qui réponde aux impératifs de la géographie et de l'économie.

La réalisation de cette union maghrébine, on le sait, se heurte au conflit entre l'Algérie et le Maroc à propos du

Sahara occidental. Mais, lorsqu'on est face à un obstacle infranchissable, on le contourne et on continue d'avancer, quitte à y revenir plus tard. Il faut isoler cette question, en laissant l'ONU jouer son rôle et en comptant sur le fait qu'à mesure que l'ambiance dans le Maghreb évoluera, nous pourrons inventer des solutions qui ne nous viennent même pas à l'esprit aujourd'hui. La question se pose, de la même façon, pour l'ensemble plus vaste du monde arabe. Quand le processus de libération de l'ensemble des pays arabes des régimes dictatoriaux sera terminé, ce qui devrait prendre une dizaine d'années, l'intégration régionale deviendra une nécessité et une urgence. Un véritable ensemble arabe se constituera alors, avec lequel le *xxi* siècle devra compter.

En dépit des difficultés de gouvernance qu'elle traverse actuellement, l'Europe reste un modèle de construction supranationale. Un paradoxe est d'ailleurs que nous, les Arabes, avons déjà tenté un emprunt à l'Europe : c'était le panarabisme fondé sur l'exemple bismarckien, qui avait réussi l'unité de l'Allemagne autour d'un homme fort. Saddam Hussein ou Gamal Abdel Nasser ont rêvé de devenir les Bismarck du monde arabe, avec une union autoritaire menée par des hommes prétendument providentiels et soudée par la guerre contre Israël. Aujourd'hui, tous les mouvements panarabes, qu'ils soient baasistes ou nassériens, n'existent plus, sinon sous forme de vestiges. La fin de ce premier modèle européen étant désormais consommée, elle peut laisser la place à un panarabisme des peuples qui ne soit pas celui des États nationalistes et autoritaires.

Je suis moi-même issu de cette école de pensée panarabe, qui a marqué ma jeunesse. Mais, progressivement, surtout après la guerre de 1967, j'ai été convaincu que ce modèle bismarckien n'était pas adapté au monde arabe. Je

ne me définis donc plus comme panarabe, car le terme est trop connoté, mais plutôt comme un patriote, quelqu'un qui aime son pays sans détester les autres nations, tandis qu'un nationaliste aime son pays en rapport avec sa détestation des autres. Une union arabe ne peut donc être fondée sur le mythe de la suprématie d'un peuple ou sur la revanche contre Israël — ni, *a fortiori*, sur la haine des Juifs.

Comment alors conserver cet idéal d'une union arabe, en inventant un autre modèle que l'idée panarabe ? À Strasbourg, où j'ai fait mes études de médecine, j'ai vu le bâtiment du Parlement européen sortir de terre : cette vision très concrète de la construction européenne m'a fait réfléchir. Des peuples avec des langues différentes, des religions parfois différentes, qui se sont entretués à plusieurs reprises lors de guerres intestines ayant fait des millions de morts, ont réussi à construire une union. Les peuples arabes, beaucoup plus homogènes, qui ne se sont jamais entretués, n'y parviennent pas. Pourquoi ? Le miracle de la construction européenne n'a été possible qu'avec la fin des dictatures et des régimes autoritaires : aucune union de l'Europe n'aurait été imaginable avec Hitler et Mussolini ; et l'Espagne a dû attendre la mort de Franco pour rejoindre la Communauté européenne. L'apparition de la démocratie est donc une condition nécessaire, que le monde arabe connaît désormais, mais elle n'est toutefois pas suffisante.

La question du conflit israélo-palestinien

L'autre facteur important est la faculté de mettre de côté les passions, pour constituer une union à partir d'un noyau d'intérêts communs. En 1984, dans mon livre *Laisse ma patrie s'éveiller* (en arabe), j'ai commencé à développer

cette théorie que l'union maghrébine et arabe ne pourrait se faire qu'après le renversement des dictatures et autour de projets intégrés et circonscrits. Cette idée a été très mal reçue par les vieux nationalistes : pour eux, il fallait d'abord libérer la Palestine, et réfléchir ensuite à ce que serait le monde arabe. Le mythe passait avant la réalité. Aujourd'hui, l'enjeu me semble prioritairement de commencer par unir le monde arabe démocratique sur le modèle de la construction européenne et, si nous y parvenons, le problème du conflit israélo-palestinien ne se posera plus de la même façon.

La question palestinienne est bien évidemment un élément complexe pour cette union possible des peuples arabes. Mais une nouvelle forme d'union démocratique pourrait, *in fine*, devenir un moyen de résolution de ce conflit. Si cette région du monde continue à être déchirée par deux nationalismes antagonistes, on aura une nouvelle guerre de cent ans pouvant finir par une catastrophe, peut-être nucléaire. La solution de deux États pour deux peuples paraît aujourd'hui complètement dépassée. Car les Israéliens, avec le développement incessant des colonies de Cisjordanie, se sont enfoncés à l'intérieur du territoire palestinien, qu'ils ont transformé en bantoustans. S'ils avaient été moins victimes de leurs propres mythologies, la paix à deux États aurait été envisageable, avec quelques échanges de territoires et des indemnisations. Mais ils ont manqué cette opportunité et nous devons dépasser la nostalgie des accords de « paix » avortés d'Oslo de 1993.

L'exemple sud-africain est utile, parce qu'il faut commencer à penser un État commun dans lequel les ennemis d'hier apprendraient à vivre ensemble. Même si cela semble lointain, un État en partage me semble aujourd'hui plus réaliste qu'une Palestine historique partagée en deux entités, l'une arabe, l'autre juive. Mais il faudrait sans doute

un Mandela, juif ou arabe, voire deux, pour faire vivre les deux composantes de la Palestine historique dans un même État démocratique. Nous avons de multiples exemples historiques d'une cohabitation harmonieuse entre Juifs et Arabes, que ce soit en Tunisie ou même à Jérusalem, qui était au début du xx^e siècle une municipalité mixte, gérée par une instance supracommunautaire. Et, dans mes rêves en couleurs, j'imagine la démocratie régnant dans l'ensemble du monde arabe et que, dans cette union des peuples libres, aura sa place un pays démocratique situé en Palestine, avec une composante juive et une composante arabe.

L'impératif de l'union maghrébine

L'Europe a commencé à se construire pour des motifs économiques, avec la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Et le politique n'est venu qu'ensuite, avec les problèmes que l'on sait aujourd'hui. Alors que notre union doit d'abord être politique, pour ensuite permettre un rapprochement économique. Notre développement économique et nos échanges régionaux ne sont pas encore suffisamment intégrés pour que l'économique puisse entraîner le politique, comme cela a été le cas en Europe. Nous sommes en revanche de jeunes démocraties qui avons besoin politiquement les unes des autres, pour s'entraider et provoquer une émulation politique partagée, comme cela a déjà été le cas pour les révolutions arabes, dans lesquelles la Tunisie a joué un rôle de détonateur.

Nous devons donc procéder par étapes, en intégrant les régions proches les unes des autres, avant de passer à des échelles supérieures. Les États du Maghreb partagent une culture historique largement commune. Et j'espère que, en

2018, comme la Tunisie entend officiellement le proposer à ses partenaires, nous pourrions élire un Parlement maghrébin, sur le modèle du Parlement européen. Ensuite, en 2023, on pourrait imaginer d'adjoindre l'Égypte à cet ensemble, parce que l'Afrique du Nord constitue aussi une unité.

D'ici là, surviendront certainement des bouleversements politiques et géopolitiques majeurs au Moyen-Orient. On peut donc imaginer que les pays de cette région créent à leur tour une forme d'union, puis que ces différents blocs s'agrègent successivement les uns aux autres. Bien sûr, il s'agit d'un processus idéal et l'histoire, on le sait, réserve toujours des surprises ; mais cet enchaînement est logique au regard de la naissance simultanée de ces nouvelles démocraties arabes que nous construisons. Il faut se situer dans la perspective d'une fédération de pays indépendants, où chacun garderait son identité, mais où tous mettraient leurs forces en commun. Je n'ai évidemment jamais pensé que la Libye et la Tunisie devraient fusionner, comme on a pu l'affirmer en toute mauvaise foi : je crois simplement que, comme toutes les jeunes démocraties arabes, les deux nôtres doivent grandir ensemble.

Il existe déjà aujourd'hui une forme d'union politique du monde arabe, qui est la Ligue arabe. Mais c'est une instance organisée au temps des dictatures et qui ne peut prétendre représenter les acteurs des « printemps arabes ». En tant qu'ancien dissident devenu chef d'État, il m'arrive d'ailleurs de rencontrer dans ce cadre des dirigeants qui incarnent des systèmes politiques que j'ai critiqués, voire que j'ai pu directement mettre en cause — par exemple dans mon livre *Dictateurs en sursis*, publié en 2009. Il m'est arrivé de ce fait de me retrouver dans des situations embarrassantes, mais dans les discours que j'ai pu tenir, aussi bien devant la Ligue arabe qu'à l'Union africaine, je n'ai absolument pas renié ce que j'ai écrit. Ce n'est pas à moi de m'adapter, pour respecter les usages

diplomatiques, à ceux qui incarnent une ancienne politique. Je constate d'ailleurs que les rapports de forces sont désormais en faveur des nouveaux démocrates.

Le défi africain

La Tunisie n'est pas seulement un élément d'un monde maghrébin et arabe, elle est aussi une composante de l'Afrique. On entend fréquemment des Tunisiens, quand ils vont au Sénégal, dire qu'ils vont « en Afrique ». Car ils se considèrent davantage comme des Méditerranéens et des Arabes que comme des Africains. À l'origine — on l'ignore trop souvent — le mot Afrique désignait pourtant la partie nord-ouest de la Tunisie et, encore aujourd'hui, les paysans de cette région la nomment *Ifrikiyya*. Il s'agit d'un mot berbère très ancien qui a été repris par les Arabes pour désigner cette région du monde, avant de devenir le nom du continent tout entier. D'une certaine façon, nous sommes donc les premiers Africains. Pourtant, la relation des Tunisiens avec l'Afrique a constamment été marquée par un complexe de supériorité. L'Afrique subsaharienne a d'abord été l'espace depuis lequel on importait des esclaves. Ensuite, le développement de la Tunisie a toujours été tourné vers le nord, parfois vers l'orient, quasiment jamais vers le sud. Depuis la fin de la traite des Noirs, l'Afrique n'intéresse plus personne dans ce pays.

Quand je me suis rendu au sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba en juillet 2012, les chefs d'État africains ont été très étonnés de voir un président tunisien — Bourguiba et Ben Ali ne s'y étaient rendus qu'une ou deux fois. Dans mon discours, j'ai alors expliqué que, avec la révolution, la Tunisie retrouvait sa place en Afrique et qu'elle ferait

à l'avenir partie de tous les sommets, qu'elle signerait toutes les conventions africaines et que nos universités seraient grandes ouvertes pour les étudiants venus d'Afrique subsaharienne. Désormais, la Tunisie possède une politique africaine. Les destins de nos pays sont liés, pour le pire, comme le montre la situation dans laquelle a sombré le Sahel, mais aussi pour le meilleur. Le nouveau président de la République de Guinée depuis décembre 2010, Alpha Condé, est ainsi un vieil ami et je me souviens que, pendant que nous étions tous les deux exilés à Paris, nous passions beaucoup de temps à échanger sur nos expériences d'opposants dans un café du XIII^e arrondissement de Paris. Je n'aurais alors jamais pu imaginer qu'un jour nous serions tous les deux chefs d'État et que je le recevrais en visite officielle !

Cet intérêt pour l'Afrique se justifie par la situation géographique de la Tunisie. Les ressortissants d'Afrique subsaharienne ont de moins en moins accès à l'Europe, pour des raisons de budget ou de visas. Ils sont de plus en plus nombreux à venir se faire soigner dans nos hôpitaux et à étudier dans nos universités. Sans l'avoir planifié, la Tunisie, du fait de son niveau de développement élevé comparé au reste du continent, est devenue une destination pour de nombreux Africains — lors d'un déplacement en Mauritanie, j'ai d'ailleurs été surpris et heureux de retrouver de nombreux médecins que j'avais formés ici. Et, de ce fait, nos échanges avec le reste du continent africain ne cessent de s'intensifier. Or l'Afrique ne correspond pas à l'image d'Épinal d'un continent livré à la misère et à la guerre. Ces phénomènes existent encore malheureusement, mais ce n'est qu'une petite partie de la réalité du continent.

Les Occidentaux devraient en urgence faire évoluer leurs paradigmes s'ils veulent éviter les surprises. La Chine a beaucoup plus rapidement compris ce qui se passait sur ce

continent. L'Afrique se développe à grande allure : elle devient un grand marché et les Tunisiens sont bien décidés à participer à son développement. Lors de ma visite en République démocratique du Congo en octobre 2012, j'ai ainsi été saisi par le nombre d'entrepreneurs tunisiens qui y développaient des projets. Les Congolais en redemandaient même, parce que les Tunisiens sont francophones, travailleurs et dépourvus de toute attitude paternaliste ou néocolonialiste. L'inscription de la Tunisie en particulier, et du Maghreb en général, dans son espace africain est donc une chance que nous n'allons pas laisser passer.

Le projet d'une Cour constitutionnelle internationale

Je rêve donc qu'un jour un Parlement maghrébin, ou arabe, soit installé au sud de la Méditerranée, pourquoi pas à Tunis. Mais j'aimerais aussi que notre capitale accueille un de mes anciens projets, qui conserve une grande actualité : une Cour constitutionnelle internationale. Comme on le sait, Ben Ali s'est fait élire président avec plus de 90 % des votes en 1994, 1999, 2004 et 2009 ; et, avant la révolution, il se préparait à modifier la Constitution pour pouvoir être « réélu » en 2014. Nous qui étions dans l'opposition ne pouvions pas nous adresser à une Cour constitutionnelle nationale pour dénoncer ces élections truquées et ces mesures anticonstitutionnelles. Mais, sur le plan international, nous étions également dépourvus, parce qu'il n'existait nulle instance à qui s'adresser. Ben Ali pouvait pratiquer des putschs électoraux à répétition et recevoir le lendemain de ces parodies de scrutin des lettres de félicitation de chefs d'État vraiment démocratiques !

C'est au lendemain de la deuxième élection truquée de 1999 que m'est venue cette idée d'une Cour constitutionnelle internationale, à laquelle des opposants ou des représentants de la société civile pourraient s'adresser. Après tout, la Tunisie a signé des pactes internationaux et la Déclaration universelle des droits de l'homme. Celui ou celle qui la dirige a donc théoriquement l'obligation d'organiser régulièrement des élections honnêtes. Pouvoir recourir à une Cour constitutionnelle internationale permettrait de proclamer l'illégitimité de telle ou telle élection. Ce recours aurait au moins pour effet de mettre devant leurs responsabilités les États démocratiques qui s'empressent, en temps ordinaire, de reconnaître un chef d'État issu d'un vote truqué dès lors qu'il y a une façade électorale.

On m'a objecté que cette Cour n'aurait pas de texte de référence pour se prononcer, puisqu'il n'existe pas de Constitution internationale. Mais c'est inexact : il y a la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et d'autres textes de l'ONU. Cette Cour pourrait donc être constituée, comme l'a été la Cour pénale internationale (CPI), sur la base de principes juridiques partagés. On peut certes se demander ce que signifierait le fait qu'une telle Cour émette un jugement concernant une dictature qui se moque complètement des élections. Mais je pense que cela compliquerait la situation des régimes autoritaires que de n'être pas reconnus comme légitimes par l'ONU et par les États démocratiques.

Le rêve d'une Cour pénale internationale date des années 1920 et il a fallu plus de soixante ans pour qu'il se réalise. Nous disposons pourtant désormais, avec la CPI, d'un organisme capable de faire comprendre aux dictateurs qu'ils ne pourront plus nécessairement tuer leur population impunément. Une Cour constitutionnelle internationale

pourrait jouer un rôle analogue en matière de respect des règles démocratiques, et il est urgent d'y rêver et d'y penser. Ce projet de « tribunal de la démocratie » n'a rien perdu de son actualité : il reste des dictatures et il y en aura sans doute d'autres demain. Ce type de régime n'est hélas pas périmé et des allers-retours entre autocratie et démocratie sont toujours possibles. De nombreuses démocraties pourraient, à l'avenir, être remplacées par des dictatures, dans le tiers monde mais aussi en Europe, qui n'est pas un continent immunisé contre l'autoritarisme. C'est en effet un mythe de prétendre que les Occidentaux seraient démocrates par nature : à l'époque où le Portugal, l'Espagne et la Grèce vivaient sous d'horribles dictatures, la plus grande démocratie du monde était... l'Inde.

Ce projet de CCI, je n'aurais jamais pensé pouvoir le défendre en tant que chef d'État. Mais, à l'occasion de mon discours devant les Nations unies en septembre 2012, j'en ai lancé officiellement l'idée. Une vingtaine d'États la soutiennent déjà, notamment des pays latino-américains — comme l'Uruguay, le Pérou ou l'Équateur — et africains — comme le Sénégal ou le Niger. Je tente de promouvoir cette proposition au niveau de l'Union africaine et même auprès de la Ligue arabe — même si je ne me fais pas trop d'illusions de ce côté-là. Il n'est pas du tout certain que je verrai de mon vivant cette Cour constitutionnelle internationale, parce que sa création suppose des procédures complexes qui peuvent durer des dizaines d'années. Mais je suis heureux d'avoir pu la mettre sur les rails.

Construire une Méditerranée démocratique

La Tunisie a la chance de se situer à la confluence de trois grands espaces : arabe, africain et euroméditerranéen. Sa richesse et son rayonnement seront à l'avenir fondés sur cette situation de carrefour et nous devons donc jouer avec détermination les cartes de notre arabité et de notre africanité, mais aussi de notre « euroméditerranéité ». Ces identités ne sont pas contradictoires ou exclusives l'une de l'autre.

Le cadre « 5+5 » et le défi migratoire

Pour la dimension méditerranéenne, il existe déjà le dispositif interétatique « 5+5 », un cadre informel très modeste créé en 1990 dans lequel se rencontrent régulièrement les représentants des cinq pays du Maghreb, y compris la Mauritanie, et cinq pays du nord de la Méditerranée (Italie, Espagne, France, Portugal et Malte) — n'en font pas partie les pays de l'est de la Méditerranée, pour ne pas avoir à gérer dans ce cadre le conflit israélo-palestinien.

Ce dispositif n'a rien à voir avec l'Union pour la Méditerranée, dont Nicolas Sarkozy avait rêvé en s'appuyant sur des dictateurs qui ne représentaient pas les peuples arabes. C'est un cadre discret, mais qui doit se renforcer et peut-être même se formaliser, afin d'élaborer des programmes communs, en particulier au sujet de la Méditerranée elle-même et des défis écologiques qu'elle pose à tous les pays qui la bordent.

J'ai ainsi proposé que ce groupe 5+5 constitue une *task force* commune, non pour contrôler ou réprimer les migrations clandestines, mais pour se porter au secours des embarcations en péril et repêcher celles qui sombrent. Nous déplorons chaque année plus d'un millier de victimes dans cette mer qui devrait être un espace commun et non une ligne de démarcation. Il importe de coordonner les actions des marines nationales des différents pays, mais aussi de mettre en place des modes d'action spécifiques pour porter secours aux migrants en danger. Les migrations sont un sujet qui ne va pas disparaître avec l'avènement des démocraties, parce qu'il demeure de l'instabilité, notamment en Libye, et parce que les pays du Maghreb sont des zones de transit pour les ressortissants des pays d'Afrique subsaharienne en route vers l'Europe.

Ces questions migratoires transnationales supposent un cadre global permettant d'apporter les réponses les plus adéquates. Ce cadre doit combiner trois approches indissociables. D'abord, le respect des droits de l'homme, qui valent pour les migrants comme pour tous les êtres humains ; il faut s'opposer fermement à la présence de camps de rétention pour les migrants et la Tunisie ne devra jamais faire de la « sous-traitance sécuritaire » pour aucun pays. Ensuite, la donne démographique doit être prise en compte : l'Europe va avoir besoin de sang neuf et devrait

songer à s'ouvrir un peu plus. En outre, sa politique en matière de visas est à la fois humiliante pour le Maghreb et inefficace pour son propre avenir. Nos intellectuels et nos entrepreneurs ne doivent plus être traités comme des délinquants en puissance, pour lesquels la délivrance du moindre visa serait le moyen dissimulé de s'installer en Europe en profitant des services sociaux ! Tous les Tunisiens, Algériens ou Marocains qui veulent aller en France n'y vont pas pour chercher du travail et s'y installer. L'Europe doit reconsidérer sa politique en matière de visas, en effectuant des distinctions entre les différentes catégories de demandeurs et en réfléchissant à offrir une plus grande liberté de circulation.

Enfin, on ne peut demander à l'Europe de se charger de toute la misère du Maghreb et du monde africain, mais on ne peut donner à cette douloureuse réalité des migrations une réponse uniquement sécuritaire. La seule véritable solution est le développement économique, parce que évidemment les gens ne quittent pas leur pays par envie de se noyer en Méditerranée. Tous comprennent la nécessité de systèmes de surveillance de l'immigration clandestine, mais les droits des migrants doivent être mieux respectés lorsqu'ils sont interceptés. Et, répétons-le, seul le développement socioéconomique de nos régions permettra de tarir ces flux migratoires. Jusqu'à présent, les pays du Maghreb ont joué un rôle de sas de sécurité entre l'Europe et l'Afrique subsaharienne, mais il n'est pas sûr qu'ils acceptent toujours de le jouer si ces questions ne sont pas abordées dans leur dimension internationale, avec une réponse qui doit être à la fois humaine, politique et économique.

Le cadre 5+5 n'est sans doute pas aujourd'hui suffisamment équipé pour relever d'aussi vastes défis. Mais un processus qui s'élabore lentement et sûrement est certainement

plus efficace qu'une grande opération de communication comme l'était l'Union pour la Méditerranée voulue par Nicolas Sarkozy. À l'époque, je m'étais permis de railler cette UPM en rappelant qu'elle ne pouvait fonctionner que si les démocraties soutenaient les dictatures ou fermaient les yeux sur leurs comportements. Car on ne fait pas une union, qui suppose d'avancer ensemble, en se bouchant le nez ! Maintenant que nous pouvons parler de démocratie à démocratie, une véritable union est possible, mais mieux vaut avancer pas à pas, car les peuples arabes sont désormais méfiants vis-à-vis des « machins » diplomatiques qui se sont si peu souciés de leur sort réel.

*Pour circonscrire le terrorisme,
la voie du développement*

Ce changement profond d'orientation est également nécessaire dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, qui a trop souvent servi de prétexte aux dictatures pour se maintenir, avec l'appui des puissances occidentales. Le problème se pose à la fois au plan national et au plan international.

Nous allons abroger la loi antiterroriste que Ben Ali avait fait voter en 2002, car elle est antidémocratique et ne respecte pas les droits de l'accusé. Mais nous ne devons pas pour autant nous masquer le fait que nous sommes sous la menace de certains terroristes. Une guerre s'est développée à nos frontières : au Mali, le nid de frelons a essaimé dans tout le bassin du Sahel et menace des pays comme la Tunisie ou l'Algérie, comme l'a montré en février 2013 la sanglante prise d'otages du complexe gazier d'In Amenas, à laquelle plusieurs Tunisiens auraient participé. Notre armée a déjà

connu des accrochages mortels avec des groupes terroristes. Mais ce problème doit se régler dans un cadre régional et dans le respect de la légalité.

La lutte contre le terrorisme implique, impossible de le nier, une composante armée. Mais on ne peut plus se contenter de cette approche militaire, dont nous avons pu constater qu'elle ne suffisait pas à éradiquer ce phénomène. Car ce n'est pas seulement un problème sécuritaire : c'est aussi, voire d'abord, une question de développement et de culture. Aider les régions pauvres et instituer une véritable démocratie peut contribuer de façon décisive à limiter l'activité terroriste, qui prospère sur la misère, l'ignorance et l'absence de reconnaissance. La nécessaire lutte antiterroriste ne doit donc pas être inscrite dans le fantasme du « choc des civilisations ». Jamais l'interpénétration entre l'Orient et l'Occident n'a été aussi forte, par les échanges économiques, le mélange des populations ou le métissage culturel... Ce qu'on constate tous les jours, c'est l'osmose des civilisations, et non leur « choc ». Ce ne sont pas quelques terroristes ici et quelques idéologues extrémistes là qui devraient masquer cette réalité.

Il n'est plus possible de penser le monde selon des dichotomies simples, Est-Ouest ou Nord-Sud. Les échanges Sud-Sud se développent, sans que les échanges Nord-Sud se tarissent pour autant. Le Maghreb est une région de plus de 100 millions de personnes qui ont besoin de tout : d'abord de biens de consommation de base, qui devront être enfin produits localement et non plus importés ; mais aussi de trains, d'autoroutes ou de centrales solaires... Des biens d'équipement qui, eux, doivent venir dans l'immédiat de nos voisins du Nord (ou sinon d'Asie...). Les relations économiques et humaines vont continuer de s'accélérer,

mettant à bas les vieilles oppositions prétendument civilisationnelles.

Auparavant, prévalait un courant Nord-Sud imposant un rapport très déséquilibré. Désormais, une multitude d'autres courants créent un mouvement brownien effaçant presque le monde ancien, tant se multiplient les interprétations à tous les niveaux. On peut ainsi se représenter les liens autour de la Méditerranée sous la forme de vols d'oiseaux s'entrecroisant en permanence et rendant vaine toute volonté de creuser des fossés ou dresser des remparts.

Reconstruire la relation avec la France

Que ce soit avec la France ou l'Union européenne, la Tunisie attend des relations à la fois plus fortes, plus nombreuses et plus saines. Sans dépendance, sans « Françafrique ». Mais nous voulons aussi plus de présence française en Tunisie et de présence tunisienne et arabe en France, plus d'échanges culturels et économiques. Les échanges constituent un enrichissement pour les deux parties, mais nous voulons désormais être des partenaires de la France, et non plus des clients ou des prestataires de services.

Certes, persistent malentendus et rancunes : nombre de journalistes et d'hommes politiques français ont défilé ici pour « manger dans la main » du dictateur. Cet appui donné à la dictature pendant plus de vingt ans a été à la fois blessant et le signe d'une myopie politique. Les relations avec le gouvernement socialiste élu en 2012 sont plus faciles et j'espère qu'il permettra de renforcer ces relations, notamment afin que la France nous aide à améliorer

l'enseignement du français dans notre pays, aujourd'hui dans un état lamentable.

Pour autant, les désaccords et les incompréhensions entre la Tunisie et la France ne sont pas le seul fait de la présidence de Nicolas Sarkozy. Car tous les responsables politiques de droite n'ont pas soutenu la dictature, tandis que bien d'autres, à gauche, n'ont pas hésité à se compromettre avec elle — le RCD de Ben Ali n'a été exclu de l'Internationale socialiste que le 17 janvier 2011. Une partie de la gauche française est en effet encore prisonnière d'une doxa simpliste vis-à-vis de l'islam, qui fait écran à sa compréhension de la réalité tunisienne. Pour elle, on ne peut être démocrate que si on est laïque et la religion constitue le mal absolu. La laïcité à la française n'est pourtant qu'une expérience humaine restreinte, à la fois dans le temps et dans l'espace, qui n'est pas nécessairement universalisable. C'est bien sûr une façon défendable d'envisager la question, qui fait d'ailleurs l'objet d'interprétations contradictoires au sein de la gauche elle-même, mais ses tenants doivent aussi comprendre que d'autres hommes et femmes abordent différemment l'articulation entre démocratie et religion. Cela fait trente ans au moins que les Anglo-Saxons ne sont plus prisonniers de tels schémas mentaux — et ce n'est sans doute pas un hasard si la plupart des travaux intéressants sur le monde arabe et l'islam ne nous viennent plus de France, mais principalement de penseurs anglo-saxons.

Les médias français, trop souvent, contribuent de même à entretenir les schémas simplistes. Je pense par exemple à ce reportage d'« Envoyé spécial » sur le salafisme tunisien, diffusé en janvier 2013 à une heure de grande écoute sur France 2 : j'ai eu peine à y reconnaître mon pays. Ayant la chance d'avoir une jambe de chaque côté de la Méditerranée, je pense qu'il est temps que cette partie de la

France, et de sa gauche, qui ne parvient toujours pas à comprendre notre société, puisse enfin se défaire de ces représentations vieillies.

Cette incompréhension se retrouve malheureusement chez nous, où certains n'admettent pas qu'on puisse être profondément ancré dans sa langue, sa culture, son arabité, qu'on puisse souhaiter que l'arabe soit enseigné partout, tout en étant francophone ou francophile. Seuls les esprits simplistes pensent qu'il faut apprendre à parler soit l'arabe, soit le français, et que les deux langues seraient exclusives l'une de l'autre. La francophonie constitue à mes yeux une chance de plus, rien d'autre. Le français est une richesse pour la Tunisie et son usage ne doit en aucun cas être vécu comme un abandon de notre culture, une reddition ou une aliénation, comme le croit encore une fraction droitiste du monde arabe. Et je regrette également que certains francophones laïques qui, ici, maîtrisent parfois mal leur propre langue, vivent leur situation dans la honte et l'agressivité. Il est nécessaire d'être en paix avec soi-même, avec sa culture, pour n'avoir pas peur des autres.

*Le défi européen :
le Maghreb comme une chance*

Le 6 février 2013, j'ai prononcé un discours devant le Parlement européen à Strasbourg. C'était un moment important, à la fois personnellement et politiquement. Strasbourg incarne l'image d'une construction européenne qui pourrait servir de modèle pour le Maghreb et le monde arabe, et c'est aussi une ville chère à mon cœur, où j'ai passé les plus belles années de ma vie — mes filles y sont nées.

Politiquement, il était important d'expliquer dans ce lieu que l'Europe ne doit pas se défier de la révolution tunisienne. Sa sympathie initiale est en effet vite retombée avec la victoire d'Ennahda et les agitations salafistes. Comme je l'avais déjà expliqué devant l'Assemblée nationale française, notre pays n'est pourtant pas tombé dans l'escarcelle de l'islamisme, mais dans celle de la démocratie. Cette suspicion n'était pas légitime. Comment convaincre que nous sommes engagés dans un processus qui prendra des années, qu'on ne peut transformer un pays du jour au lendemain et qu'il faut du temps pour les réformes ? Tout processus de ce type est exposé aux risques de dérapage, mais on ne peut le condamner au vu de ses premiers pas, simplement parce qu'ils sont hésitants. C'est toute une société qui a fait sa révolution et cela entraîne nécessairement des tiraillements, parce que c'est aussi cela, la démocratie.

Les Européens doivent considérer le Maghreb comme une chance. L'Europe n'est pas au mieux économiquement et le Maghreb est un marché prometteur, avec des besoins grandissants. Ce n'est pas une région pauvre : elle dispose de ressources à la fois humaines et matérielles et nous pouvons imaginer une nouvelle aventure commune, avec un partenariat euro-arabe mutuellement bénéfique. D'autant que, pour la première fois dans l'histoire des relations tumultueuses entre les deux rives de la Méditerranée, nous parlons un langage commun. Malgré les oppositions idéologiques de façade entre Orient et Occident, la force du réel a imposé entre l'Europe et le Maghreb des échanges sociaux, économiques et humains. Si nous parvenons à lever les inhibitions culturelles et politiques, le brassage et l'interpénétration ne pourront que se renforcer.

Conclusion

« *Où va ce chemin ?* »

L'une de mes vieilles amies disait que la question la plus importante dans la vie est : « *Où va ce chemin ?* » Bien malin qui pourra répondre à une telle question s'agissant des révolutions arabes en général et de la révolution tunisienne en particulier. Début 2013, le processus semble tourner au pire en Syrie. La situation en Irak, en Égypte, au Yémen et en Libye suscite bien des inquiétudes. Allons-nous vers des situations chaotiques, un effritement des États nationaux, l'installation sur leurs décombres d'émirats djihadistes, un retour aux dictatures à plus ou moins longue échéance ?

J'espère que cela ne sera pas le cas et que la Tunisie ne sera pas la seule à réussir sa mutation en État démocratique, pacifique, stable et offrant à sa jeunesse des perspectives de vie dignes. Car je persiste et signe : on peut parier sur la Tunisie. Il ne s'agit pas d'aveuglement, de parti pris, de propagande ou, pire, de méthode Coué. Cet optimisme raisonné se fonde sur des caractéristiques objectives dont ne disposent malheureusement pas, ou à des degrés moindres, les autres pays arabes. La Tunisie possède une solide classe

moyenne, une société civile forte, une armée républicaine et disciplinée, des traditions de dialogue et une certaine allergie à la violence, probablement le fruit de l'expérience d'un très vieux peuple.

Cet optimisme est également nourri par mon propre vécu. En moins d'un an, j'ai vu le pays affronter quatre grosses tempêtes et, néanmoins, en sortir calme et structuré. Malgré toutes les images colportées par une certaine presse relayant un seul point de vue, le pays fonctionne, son économie tourne, les libertés publiques et notamment la liberté de la presse n'y ont jamais été autant respectées. La rédaction d'une Constitution consensuelle avance, les élections auront lieu avant la fin 2013 et elles seront aussi incontestables que l'ont été celles d'octobre 2011. S'ouvrira alors devant la Tunisie un chemin certes long, difficile et semé d'embûches, mais où elle peut espérer à la fois construire un État démocratique et faire avancer l'expérience démocratique elle-même.

La démocratie doit sans cesse être réinventée et adaptée à l'évolution des conditions sociales et culturelles. C'est ce processus qui est en cours en Tunisie, notamment en ce qui concerne les relations toujours complexes entre liberté et justice. Dans notre culture, la soif de justice a été le moteur de toutes les révoltes et les révolutions depuis quinze siècles, les dernières ne faisant pas exception à la règle. Or, aujourd'hui, les Arabes sont face à deux projets. D'un côté, l'islamisme salafiste et djihadiste qui propose toujours une justice sans liberté, car il n'a jamais compris le lien entre ses échecs répétés et le mépris de la liberté. De l'autre, une démocratie occidentale de plus en plus néolibéralisée pour qui la justice sociale est une question secondaire, alors que si la démocratie n'est pas un outil au service de la justice

sociale et la justice sociale un rempart pour la démocratie, toutes les sociétés iront droit dans le mur.

Le mal qui ronge les dictatures est curieusement le même que celui qui menace la démocratie : la corruption. En Tunisie, les lieux de corruption sont bien identifiés et ce sont souvent les mêmes qu'ailleurs : le pouvoir, notamment au plus haut sommet de l'État, les partis politiques, la presse, les marchés publics, les administrations, notamment douanières et fiscales. Avec ce que nous a coûté la prédation du clan Ben Ali et de ses mafias satellites — évasion fiscale, déficit de recettes douanières, vols du crime organisé —, nous aurions pu nous passer d'une partie importante de l'aide étrangère, développer les régions qui ont fait la révolution et qui sont toujours en ébullition. Comment cette gangrène s'était-elle développée si ce n'est par un déficit de liberté ? Aujourd'hui, la lutte contre la corruption est fondamentale afin que nous puissions affecter enfin nos ressources là où elles sont absolument nécessaires. Cela implique que nous ayons un pouvoir, une presse, des partis politiques, une justice, une administration aussi peu corrompus que possible. C'est pourquoi me tient tellement à cœur ce projet de Haut Conseil national de lutte contre la corruption sur lequel je travaille avec mes collaborateurs à la présidence.

Faire de la démocratie un instrument en faveur de la justice sociale, c'est aussi affirmer la nécessité de l'*empowerment* : les valeurs et pratiques démocratiques s'enracinent d'autant mieux dans une société que les citoyens sont pleinement intégrés dans les processus de décision, en étant chaque jour un peu plus responsables de leur destin et de celui de la communauté nationale. C'est la raison pour laquelle nous avons besoin d'un plus grand nombre d'associations reconnues d'intérêt général, traitées par le pouvoir

comme des partenaires et non comme des rivales. Il faut aussi accorder davantage de pouvoirs aux municipalités et créer de grandes régions dotées de pouvoirs réels en matière de développement régional et local. En Tunisie, les régions d'où sont extraits le phosphate et le pétrole, les régions riches en eau sont les plus pauvres, car leurs ressources — dans le plus pur style colonial — sont prélevées sans la moindre contrepartie. Voilà pourquoi 10 % au moins de ce que ces régions rapportent aux caisses de l'État doivent leur revenir pour leur propre développement.

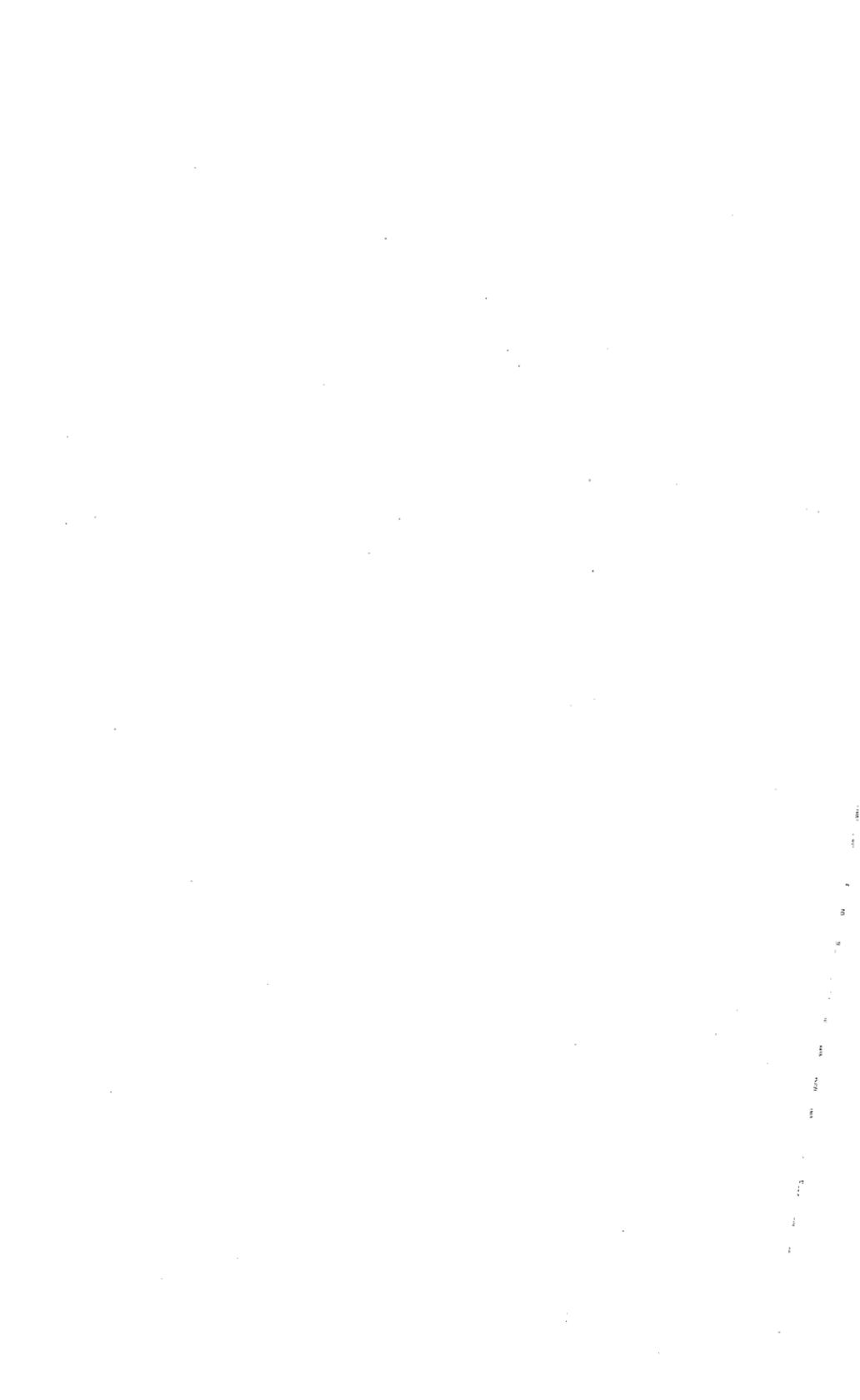
Enraciner la démocratie passe enfin, et surtout, par l'éducation. Et là, tout reste à faire. Le rôle de toute éducation digne de ce nom est triple : donner une formation générale, une formation professionnelle et une formation à la citoyenneté. Aucun diplôme ne devrait être délivré sans qu'un cursus complet d'éducation à la citoyenneté n'ait été validé. Les élèves de terminale et les étudiants doivent savoir en détail ce que sont la torture, la corruption et ses mécanismes, les origines de la dictature et celles de la démocratie, de quoi meurent les uns et les autres. Il faut leur apprendre à décrypter les manipulations de la presse, de la classe politique ou des multinationales pour savoir s'en défendre. La démocratie est un processus, non un état dans lequel se trouverait définitivement une société. Il faut surveiller ce processus pour savoir quand intervenir et dans quel sens.

Nous aurions grandement besoin, dans cette perspective, d'un Observatoire national de la démocratie qui puisse suivre au plus près l'état d'avancement de notre projet démocratique : « La liberté au service de la justice, la justice au service de la liberté. » Les médecins disposent de multiples indicateurs physiologiques pour déterminer si le corps d'un patient « fonctionne » bien ou non, et ils adaptent en

conséquence leurs prescriptions. Les indicateurs du fonctionnement de la démocratie électorale sont, entre autres, le taux de participation général aux élections, celui des jeunes, des ruraux et des femmes, ainsi que l'évolution de ces taux (à la hausse ou à la baisse), le degré de respect des lois sur le financement de la presse, des partis et des campagnes électorales, l'image des hommes et des femmes politiques et, surtout, le degré de confiance de la population dans ses représentants et ses institutions. Cet observatoire, qui rendrait public un rapport annuel sur tous ces indicateurs, donnerait ses préconisations pour « corriger le tir » et mettre chacun devant ses responsabilités.

Ce sont là quelques pistes sur lesquelles nous travaillons pour les soumettre au pays au moment des prochains grands débats électoraux puis devant la nouvelle Assemblée nationale qui siègera, je l'espère, avant la fin 2013. La créativité des Tunisiens saura en proposer d'autres pour que la démocratie ne soit pas une recette, un prêt-à-porter politique, mais une magnifique invention que nous allons nous approprier et développer pour notre bien et celui des peuples arabes qui regardent notre pays comme un laboratoire.

Dans ce laboratoire, nous voulons rassurer la Tunisie moderne en protégeant et en promouvant les libertés individuelles et publiques, les droits de la personne et surtout les droits de la femme, comme nous voulons rassurer la Tunisie rurale et pauvre sur ses droits au développement économique et social. Nous voulons installer un État démocratique solide dans lequel se reconnaissent les « deux Tunisie », rejetant aussi bien les extrémistes laïques que les extrémistes islamistes, tous étrangers aux défis qui sont les nôtres. Ce triple défi, nous allons le relever et le gagner, fidèles à cette devise inspirée de Nietzsche : la promesse que la révolution nous a faite, c'est à nous de vouloir la tenir pour la vie.



Table

Introduction. L'originalité de l'expérience tunisienne	5
1. Un parcours politique	13
2. Bâtir une république démocratique sur les décombres d'une dictature	33
3. Créer une démocratie du XXI ^e siècle	55
4. L'islam politique et la troïka : le défi démocratique	73
5. Le salafisme : un phénomène périphérique	97
6. La révolution tunisienne ne sera pas « confisquée »	107
7. Une économie pour tous	123
8. Une organisation sociale au service de tous	141
9. La géopolitique des printemps arabes	151
10. Construire une Méditerranée démocratique	163
Conclusion. « Où va ce chemin ? »	173

CPI
BUSSIÈRE



Composition Facompo, Lisieux.
Impression réalisée par CPI Bussière
à Saint-Amand-Montrond (Cher)

en mars 2013.

Dépôt légal : avril 2013.

N° d'impression : 2002116.

Imprimé en France

Après le « printemps arabe » de 2011, beaucoup en Occident ont annoncé le risque d'un « hiver islamiste ». Mais cette vision simpliste interdit de comprendre la complexité des défis qu'affrontent aujourd'hui les sociétés du monde arabe. D'où l'importance de cet essai éclairant de Moncef Marzouki, président depuis décembre 2011 de l'État tunisien de transition qui a succédé à la dictature de Zine El-Abidine Ben Ali.

Homme de gauche d'une lucidité sans concession, promoteur d'une alliance politique inédite et difficile avec les islamistes d'Ennahda, Moncef Marzouki livre ici des clés décisives pour dépasser les clichés sur le processus postrévolutionnaire tunisien. Et il évoque sans langue de bois les vrais enjeux : comment des sociétés privées pendant des décennies des libertés élémentaires, minées par la corruption, peuvent-elles édifier la démocratie ? Comment gérer la tension entre les tenants d'un islam politique souvent adepte des recettes néolibérales et leurs adversaires progressistes ? Comment conduire un programme d'action répondant aux attentes de la population : lutte contre la pauvreté et les inégalités, éducation pour tous, reconstruction d'une économie au service des citoyens, égalité hommes/femmes, justice indépendante... ? Comment, enfin, établir entre sociétés du sud et du nord de la Méditerranée des rapports fondés sur le respect mutuel et des échanges équilibrés ?

À partir de l'expérience tunisienne, un ouvrage salutaire pour dépasser le stérile affrontement entre extrémismes salafiste et laïque et pour renouveler le débat public, en France comme en Tunisie et ailleurs.

Moncef Marzouki, médecin neurologue et de santé publique, né en 1945 à Grombalia (Tunisie), s'est engagé dès 1979 dans la lutte pour la défense des droits humains, contre le régime d'Habib Bourguiba d'abord, puis contre celui de Ben Ali à partir de 1987. Constamment persécuté, il a été contraint à l'exil en France en 2001. À la chute de Ben Ali, en janvier 2011, il est revenu en Tunisie, dont il a été élu président de la République par l'Assemblée nationale constituante onze mois plus tard. Il est notamment l'auteur de *Dictateurs en sursis. La revanche des peuples arabes* (L'Atelier, 2009 et 2011).

ISBN 978-2-7071-7586-1



9 782707 175861 15€



La Découverte

www.editionsladecouverte.fr
9 bis, rue Abel-Hovelacque
75013 Paris